

Championnat du monde de hockey: coups de théâtre à Vienne

(PAGE 16)

FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Les socialistes réclament un contrôle accru des banques Crédit suisse : passionnant débat au Conseil national

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Irak à l'heure du renouveau

Pays au passé prestigieux et tourmenté, l'Irak a amorcé voici quelques années un tournant historique. Alors que les coups d'Etat militaires - il y en eut huit de 1936 à 1958 - étaient devenus une tradition dans cette vaste contrée qui s'étend du golfe Arabique (golfe Persique) au Kurdistan, l'Irak jouit actuellement d'une stabilité politique sans précédent.

A l'origine de cette transformation on trouve un parti, le Baas, qui vient de célébrer le trentième anniversaire de sa fondation et dont la branche irakienne a pris le pouvoir à Bagdad le 17 juillet 1968.

Possédant des ressources énormes, l'Irak est cependant encore un pays sous-développé dans plusieurs domaines. C'est pourquoi ses dirigeants se sont donné pour tâche de sortir leur nation de cette condition inconfortable. Hier pays des Mille et Une Nuits mais aussi de la misère et de l'oppression étrangère, l'Irak est aujourd'hui celui des mille et un projets d'un gouvernement qui a décidé d'exploiter judicieusement les importantes richesses du sol irakien comme de son sous-sol - notamment le pétrole - pour que son peuple connaisse l'aisance, des conditions d'hygiène modernes, bref la prospérité qui était celle des anciennes civilisations dont ce pays est le berceau.

C'est cet Irak en devenir et en pleine mutation qu'ont visité plusieurs parlementaires suisses durant une dizaine de jours, multipliant les contacts et observant la vie quotidienne. Hôtes du ministère de l'information irakien, ces politiciens ont été reçus dans plusieurs ministères ainsi qu'au siège du parti Baas.

Ministres, secrétaires d'Etat, responsables ont répondu à leurs questions, les orientant sur l'œuvre déjà accomplie, sur les mesures envisagées, les plans adoptés ou en cours de réalisation ainsi que sur la doctrine et les buts avoués du parti au pouvoir.

Les élus du peuple n'en ont pas négligé pour autant le tourisme, en visitant Bagdad, ses promenades, ses souks, ses rues interminables et ses nouveaux quartiers. Ils se sont rendus en avion à Basra - l'ancienne Bassorah - au sud, visitant le port et ses installations; remontant le Chatt-el-Arab, ils ont foulé, à la confluence du Tigre et de l'Euphrate, le paradis terrestre et admiré l'arbre d'Adam et Eve que la légende place dans ce cadre inoubliable. Ils sont ensuite remontés dans le nord et ont découvert le Kurdistan et les villes d'Erbil et de Mossoul, sans oublier Kirkouk et son pétrole. Que de noms célèbres, de ruines historiques et bibliques: Ninive, Babylone, Hattra, Samarra, Ctisiphone...

Bref, un voyage captivant et instructif. Une véritable découverte sous un ciel pratiquement bleu en permanence et par une température élevée, parfois même étouffante.

Nous aurons l'occasion dans de prochains numéros de donner un reflet aussi fidèle que possible de ces journées d'information et d'accueil en Irak, un pays dix fois plus grand que la Suisse, mais dont la population ne représente que le double de la nôtre.

Après des siècles de domination étrangère, l'Irak, avec un très gros retard mais avec détermination, a pris le chemin de l'avenir, celui du bond en avant spectaculaire.

Jean MORY

LA DÉLÉGATION SUISSE

La délégation suisse était formée des personnalités suivantes: M. Maurice Péquignot, conseiller aux Etats, Moutier, qui a fonctionné comme chef du groupe; M^{me} Liselotte Spreng, conseillère nationale, Fribourg; MM. Hans-Rudolf Früh, conseiller national, Appenzel Rhodes-Extérieures; Robert Moser, conseiller national, La Chaux-de-Fonds; Hans Schmid, conseiller national, Saint-Gall; Robert Comtesse, président sortant du Grand conseil neuchâtelois; Flavio Riva, député au Grand conseil tessinois. Ces politiciens étaient accompagnés de leur conjoint ainsi que de deux journalistes et d'un photographe.

BERNE (ATS). — Deux problèmes ont essentiellement retenu, mercredi, l'attention du Conseil national: l'affaire du Crédit suisse de Chiasso et le service civil de remplacement. L'affaire du Crédit suisse a donné lieu à une déclaration du Conseil fédéral et à des prises de positions des différents groupes parlementaires. Le nouvel examen de l'arrêté fédéral sur l'introduction d'un service civil de remplacement a permis à la Chambre du peuple de se rallier à celle des cantons en ce sens que les députés ont renoncé à la notion de « violence » (ce qui aurait permis de reconnaître les objectifs politiques) pour ne retenir que les convictions religieuses ou morales au refus de servir dans l'armée.

LE «SCANDALE DE CHIASSO»

Tout comme au Conseil des Etats, la séance a débuté par une déclaration du Conseil fédéral sur l'affaire de Chiasso. Celle-ci a été lue par le conseiller fédéral Chevallaz, chef du département fédéral des finances et des douanes. Notre gouvernement s'y déclare préoccupé par les graves irrégularités commises à Chiasso car « elles sont de nature à nuire à la réputation et à causer un préjudice certain à une branche importante de l'économie de notre pays ».

Le Conseil fédéral a rappelé que les mesures à prendre dépendent de la justice pénale, de la Banque nationale et de la commission fédérale des banques. L'ampleur des pertes n'est pas encore déterminée avec exactitude, mais le public « n'a aucune inquiétude à avoir ». Toute la lumière sera faite sur cette affaire. Il importe maintenant de rechercher les moyens d'éviter que de nouveaux cas de ce genre puissent se produire et d'examiner si les dispositions légales sont suffisantes.

LE DÉBAT

Immédiatement après cette déclaration, les députés ont décidé à une très large majorité de débattre du problème. Les interpellations déposées à ce propos par la presque totalité des groupes parlementaires seront toutefois traitées lors de la session de juin.

Deux tendances sont apparues au cours du débat: pour la gauche, le scandale de Chiasso prouve qu'une plus grande transparence dans les affaires bancaires est nécessaire. Le secret bancaire doit être remis en question et le système de surveillance renforcé. D'autre part, les banques devraient enfin être soumises au contrôle du peuple et du parlement. Pour la droite, il ne s'agit pas de minimiser le scandale. Toutefois, le système d'économie libérale ne doit pas être remis en cause, car il s'agit en l'occurrence d'une défaillance humaine et non pas d'une défaillance du système.

(Suite page 13).

**Lire nos commentaires
en page 13**

Manifestations anti-gouvernementales en Ethiopie DES CENTAINES D'ÉTUDIANTS SONT MASSACRÉS À ADDIS-ABEBA

PARIS (AFP-AP). — Environ sept cents étudiants ont été exécutés sommairement à Addis-Abeba durant le dernier week-end, confirme-t-on mercredi matin à Paris de source diplomatique.

Les exécutions, dont nous avons fait état dans nos éditions de mercredi, ont commencé vendredi en différents points de la capitale éthiopienne. Les étudiants, accusés d'avoir distribué des tracts antigouvernementaux et d'une manière plus générale d'être hostiles à la junte militaire du lieutenant-colonel Mengistu, ont été rassemblés par la troupe et par les comités de quartiers et fusillés.

Mercredi, l'atmosphère était calme mais tendue à Addis-Abeba.

VERSION AMÉRICAINE

Selon la version d'un membre de l'ambassade des Etats-Unis, dans la capitale éthiopienne, c'est vendredi qu'il y avait eu le plus grand nombre de victimes, lorsque des camions et des jeeps militaires ont tenté de disperser des jeunes gens qui distribuaient des tracts antigouvernementaux. Les jeunes gens, parmi lesquels figuraient des étudiants, appartenaient, croit-on, au parti révolutionnaire populaire éthiopien, qui réclame des militaires qu'ils rendent le pouvoir aux civils.

Les militaires, a déclaré le membre du personnel de l'ambassade américaine, ont ouvert le feu sur les jeunes gens pour les disperser. Certains des jeunes ont riposté, a-t-il dit.

D'autres désordres ont eu lieu samedi et dimanche.

(Lire la suite en dernière page)

Heyerdahl dans le golfe à la façon mésopotamienne

LONDRES (AP). — Thor Heyerdahl, qui a déjà à son actif une traversée du Pacifique à bord d'un radeau de balsa, le « Kon-Tiki », à la façon inca, et une traversée de l'Atlantique à bord d'un radeau de papyrus, le « Râ 2 », à la façon égyptienne, envisage une nouvelle traversée.

Cette fois, à bord d'un radeau de roseaux, construit à la façon des anciens Mésopotamiens, qu'il baptisera « Tigre », il envisage de croiser dans le golfe Persique et l'Océan Indien.

D'après d'anciens documents, des contacts ont existé entre les civilisations de Mésopotamie, d'Egypte, de la vallée de l'Indus et Heyerdahl souhaite démontrer que c'est par mer que les contacts ont été établis.



Thor Heyerdahl devant le radeau « Râ 1 ».

(Arc - Photopress)

Heyerdahl compte appareiller, avec un équipage de 14 hommes, au début novembre. Il envisage de descendre le Tigre jusqu'au golfe Persique, puis de s'engager dans l'Océan Indien. De là, la destination sera fixée par l'équipage, comme tenu des vents et des courants.

« Nous naviguerons aussi longtemps que le radeau flottera et aussi loin qu'il ira, même si ça dure un an ».

HOTEL NATIONAL FLEURIER
Spécialités italiennes FABRICATION MAISON
Grandes salles à disposition 10 à 120 personnes
Dans une ambiance et un cadre agréables des spécialités pour les grands gourmets
GRAND CHOIX DE VINS SERVICE SOIGNÉ
Se recommander: Fam. B. Pinelli-Burch
Tél (038) 61 1977



Quelques minutes avant le drame

(ARC)

La voiture du président

WASHINGTON (AFP-AP). — La « Lincoln Continental » décapotable dans laquelle se trouvait le président John Kennedy lorsqu'il fut assassiné le 23 novembre 1963 à Dallas, a été retirée de la flotte de limousines de la Maison-Blanche et rendue à son constructeur, Ford motor, qui prévoit de la placer dans le musée de la compagnie.

Après le drame, la voiture avait reçu un nouveau moteur, redécorée et recouverte d'un toit en plexiglas qui permettait à ses passagers d'être vus tout en étant protégés. Ford attenda, avant de l'exhiber dans son musée, que les enfants du président, Caroline, 19 ans et John 16 ans, soient devenus adultes car, a dit un porte-parole, « nous ne voulons pas miser sur le tragique de la situation ».

Maurice Mességué: méfions-nous des plantes...

« Je reconnais. Je suis venu en Suisse avec une bombe et je vous en donne la primeur. J'aurai la semaine prochaine une conférence de presse à Paris à ce sujet et dans dix jours la TV française m'attend pour un débat qui va faire du bruit. Je le dis à qui veut l'entendre: « Méfions-nous des plantes... » Et Maurice Mességué lance du même coup sur son bureau à Crans-Montana où nous l'avons rencontré hier en présence de quelques journalistes un dossier d'une quarantaine de pages contenant les résultats des récentes analyses effectuées sur des plantes vendues en pharmacie dans toute une série de pharmacies d'Europe.

« J'ai envoyé des huissiers dans des pharmacies de France, de Belgique, d'Allemagne et de Suisse. Ils ont prélevé des échantillons de fleurs d'orangers, menthe, verveine, sarriette et j'en passe. Ces plantes ont été scrupuleusement analysées en laboratoire. Les résultats sont époustouflants. J'ai fait faire un millier d'analyses. Plus de 90 % des plantes actuellement vendues en France et ailleurs sont... empoisonnées. Toutes les analyses révèlent que ces plantes contiennent les résidus de dangereux pesticides et phosphores dans des proportions qui me font peur ».

« Je sais que je vais au devant de terribles ennuis mais je tiendrai bon. J'ai les preuves à l'appui. Et je l'affirme ici: les plantes que nous avons fait analyser par des huissiers contiennent dans la majeure partie des cas dix fois plus de produits toxiques que ne le permettent les normes autorisées. Autant vous dire que tout cela va faire mal mais je n'ai plus rien à risquer ».

M. F.

PAGE 3: Les comptes de l'Eglise protestante neuchâteloise

Les comptes de l'Eglise protestante neuchâteloise sont, pour 1976, meilleurs que prévu: 116.000 fr. de déficit au lieu des 990.000 fr. inscrits au budget. La campagne d'information auprès des contribuables protestants a donc eu pour résultat d'améliorer les rentrées au titre de l'impôt ecclésiastique facultatif.

PAGE 11: Jura: explication de l'art. 138

La Constituante jurassienne a publié hier son message aux parlementaires. Il convient de porter son attention sur les explications données à propos du fameux article 138.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7, 8 et 11.

LES BOURSES: page 6.

INFORMATIONS SUISSES: page 13.

TOUS LES SPORTS: pages 15 et 16.

CARNET DU JOUR ET PROGRAMMES RADIO-TV: page 25.

VAUD - FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE: page 27.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 9, 17 et 20.

Les horlogers allemands pavoisent

La presse allemande fait grand cas de la reprise des affaires dans un secteur qui ne peut laisser indifférents la Suisse et les Neuchâtelois: l'industrie horlogère.

« L'industrie horlogère allemande a surmonté dès 1976 la crise qui l'avait sévèrement éprouvée en 1975 », « L'industrie horlogère allemande reprend pied »: ces titres et d'autres aussi prometteurs agrémentent la presse outre-Rhin, où l'on précise que ce secteur, en rattrapant son retard sur le plan technique, reprend fermement sa place dans le concert international.

La tendance a d'ailleurs été confirmée par la Fédération allemande couvrant les zones de production de Villingen, Schwenningen, Pforzheim et Bonn. De 830 millions de marks au cours des neuf premiers mois de 1975, le chiffre d'affaires global de cette industrie est passé à 944 millions pendant la période correspondante de 1976. Pour toute l'année 1975, le chiffre d'affaires s'était élevé à un milliard 390 millions de marks. Le total réalisé pour 1976 sera sans doute sensiblement supérieur à ce dernier montant.

Quant au volume de la production, dix-neuf millions d'unités ont été fabriquées en Allemagne durant les neuf premiers mois de 1976 dans le secteur des réveils, horloges de cuisine, de bureau, etc, contre dix-huit millions durant la même période en 1975. L'exportation dans ce domaine s'est sensiblement accrue, passant de 16,5 millions d'unités pendant la première période considérée à 18,4 millions d'unités au cours des trois premiers trimestres de l'année dernière. L'industrie allemande se flatte ainsi d'être sur ce terrain le premier producteur et le premier exportateur du monde.

Quant aux montres (bracelets, montres de poche) elle reconnaît ne détenir qu'une faible part du marché mondial: 9,4 millions d'unités produites pendant l'année 1975. Les stocks de quartz américains et japonais exerçant leur pression sur ce marché, les Allemands s'attendent à des baisses de prix sur les montres et horloges électroniques. Répercussions que l'industrie suisse a tout lieu d'escompter également.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CROIX-ROUGE SUISSE
Section de Neuchâtel
Vignoble et Val-de-Ruz

Ce soir à 20 heures
salle des projections du collège
des Terreaux-sud, Neuchâtel
Assemblée générale

021292 T

GALERIE DITESHEIM
Terreaux 5, Neuchâtel

VERNISSAGE Louis NUSSBAUMER
ce soir, de 18 à 21 heures

023956 T

CLUB DE TENNIS
de Neuchâtel
Verger des Cadolles
les courts sont ouverts
Apéritif d'ouverture
samedi 7 mai à 11 heures

019996 T

EXPOSITION
Camping
et meubles de jardin
Casino de la Rotonde
ouvert jusqu'à dimanche soir
de 10 h à 22 heures

armourins
neuchâtel

024182 T

Ce soir et samedi soir dès 21 h,
au JAZZLAND
Ruelle DuPeyrou 3, 2000 Neuchâtel,
tél. 25 60 98

Sammy PRICE
le plus grand pianiste de boogie

024251 T

Actions discount
au Super-Centre, ainsi que
dans les Centres Coop de
Fleurier, Saint-Blaise et
Boudry...

• **Steak**
de bœuf kg **21⁵⁰**

• **Carré de porc**
pièces env. 8 kg
découpage gratuit kg **10⁹⁰**

• **Jambon de**
campagne kg **11²⁰**
½ pièce

018975 T

Nous invitons instamment les personnes
répondant à des

annonces sous chiffres
à ne jamais joindre de certificats ou
autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres Nous ne prenons aucune
responsabilité en cas de perte ou de
détérioration de semblables objets

Les comptes de Colombier bouclent avec un bénéfice

DE NOTRE CORRESPONDANT :

Le Conseil communal de Colombier a présenté les comptes de l'exercice qui bouclent par un bénéfice de 151.465.06. Ce résultat favorable est dû à plusieurs facteurs qui ont présenté un effet cumulatif évident et qu'il est possible d'énumérer comme suit : rendement fiscal plus important que prévu à la suite de la révision du barème d'impôt ; volonté d'économie manifestée dans tous les domaines et à tous les niveaux ; stabilisation du taux d'inflation à un niveau encourageant évitant des ajustements coûteux.

D'une manière générale, les impôts prélevés en 1976 ont été calculés sur la base des revenus de 1975. Ces derniers n'ont été que partiellement touchés par la crise et ceci d'une façon sectorielle. Dans certains secteurs, on a même enregistré des augmentations de revenus. Dans la plupart des cas, les pertes de gains ont quasi été intégralement compensées par des indemnités de chômage, ce qui n'a pas été le cas en 1976. De ce fait, on peut prétendre que les rentrées fiscales 1977 basées sur les revenus de 1976 seront vraisemblablement moins élevées que celles de l'année dernière.

Un autre élément qui s'est révélé favorable

a été la volonté d'économie qui s'est manifestée, tant sur le plan cantonal que sur le plan communal, et qui se traduit par des diminutions de dépenses substantielles par rapport aux chiffres budgétés. Enfin le troisième élément positif a été la baisse sensible du taux d'inflation, ce qui a eu pour effet de stopper l'indice du coût de la vie et de stabiliser les salaires et les coûts.

Impôt — L'augmentation des recettes est de 358.450 fr. 15. Les prévisions de rendement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques ont été dépassées de 40.225 fr. 50, la fortune totale des personnes physiques a passé de 128.617.000 fr. en 1975 à 140.280.000 fr. en 1976. L'application de la nouvelle échelle fiscale sur le revenu des personnes physiques a produit une plus-value de 346.550 fr. 95 par rapport aux prévisions, ceci malgré le fait que la masse fiscale imposable a passé de 53.311.000 fr. en 1975 à 52.559.600 fr. en 1976. Si le rendement 1976, estimé prudemment, a dépassé les prévisions, il faut tenir compte que la taxation était basée sur les revenus de l'année 1975, encore peu touchée par la récession et le chômage.

Le rendement 1977 sera certainement inférieur à celui de 1976, les premières constatations de l'Etat en matière de taxation 1977 confirment une diminution des revenus imposables. Le rendement de l'impôt sur les personnes physiques est en diminution de 5.473 fr. 10 par rapport aux prévisions. Le capital et réserve imposable a augmenté de 7.144.000 fr. en 1975 à 7.781.000 fr. en 1976 ; en revanche les bénéfices imposables ont diminué de 656.900 à 558.400 francs. Plusieurs faillites ont augmenté les pertes.

La taxe d'exemption du service du feu est en forte diminution, ce qui peut s'expliquer par un vieillissement de la population, la taxe étant payable jusqu'à 45 ans.

Le rendement de la taxe d'épuration des

eaux permet de proposer de réduire son taux de 7 % à 5 % selon le projet d'arrêté figurant à l'ordre du jour. Le rendement de la taxe hospitalière a dépassé les prévisions. La réserve s'élevait à 268.332 fr. 35, ce qui permet de proposer de réduire le taux de cette taxe de 10 % à 5 %.

Aux services industriels, le service des eaux, accuse un bénéfice de 11.734 fr. 25 alors que le service du gaz, accuse une perte de 32.205 fr. 15. Au service de l'électricité, on note un bénéfice de 358.507 fr. 95. Le bénéfice réel des services industriels s'élève donc à 350.695 fr. 90. Il est intéressant de noter que le bénéfice réalisé entre les ventes et les achats est en progression de 5 %.

Instruction publique — En ce qui concerne l'enseignement primaire, dès la rentrée scolaire 1976-1977, un poste partiel d'enseignement des travaux à l'aiguille a été supprimé. Les frais d'enseignement dans les classes des Perce-Neige ont été moins élevés. Quant aux frais de chauffage, ils ont dépassé les prévisions et il en va de même pour les nettoyages. Le prix moyen d'un élève calculé sur l'effectif de 384 élèves est de 1.649 fr. 33 contre 1.836 fr. 75.

Dans l'enseignement secondaire, le coût moyen par élève s'élève à 3580 fr. 07.

Dans le cadre des subventions diverses, la part du déficit de la compagnie des tramways s'est élevée à 290.959 fr. 20.

L'amortissement légal du compte d'exercice clos est de 83.100 fr. et le résultat de l'exercice 1976 permet d'amortir le solde du compte d'exercice clos par 332.102 fr. 59 d'amortissement supplémentaire.

Le total des revenus communaux est de 5.658.880 fr. 20, le total des charges communales de 5.216.939 fr. 44, soit un résultat bénéficiaire des comptes d'exploitation de 441.940 fr. 76. Il est attribué à la réserve d'épuration des eaux l'encaissement des taxes 1976, soit 388.515 fr. 30 et repris de cette réserve 325.320 fr. 95, frais effectifs d'épuration. Il est attribué à la réserve hospitalière l'encaissement des taxes, soit 401.330 fr. 35 et repris de cette réserve 175.049 fr., charge nette.

Après attributions et reprises des réserves,

il reste donc un bénéfice de 151.465 fr. 06,

qui est porté en réserve ordinaire.

COMMUNIQUÉ

IL N'Y A JAMAIS RIEN D'INSTANTANÉ

— Si, répondent les savants qui viennent de réaliser le film instantané, qu'on tire, développe et fait passer sur l'écran en cinq minutes...

Si vous achetez un billet de la Loterie romande, vous gagnerez peut-être le gros lot. Mais ne croyez pas que cela se produira toujours du premier coup. La chance demande qu'on la courtise. C'est ce que vous récompensent les veinards. Ils y ont cru. Ils ont été récompensés. Et avec eux les milliers de braves gens, frappés par l'adversité, qui continuent à compter sur l'aide efficace des œuvres et l'appui précieux de la Loterie romande.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 26 avril. De Frino, Biagio, fils de Salvatore, manoeuvre, Neuchâtel, et de Giuseppina, née Manieri. 29. Kohler, Isabelle, fille d'André-Fritz, réviseur, Neuchâtel, et de Christiane-Arlette, née Badan. 30. Gritti, Yannick-Marc, fils de Claude-Marc, menuisier, Saint-Sulpice, et de Manuela-Giuseppina, née Colo; Pena, Daniel, fils de José, tuyauteur, Cressier, et de Rosa, née Jimenez. 1^{er} mai. Benes, Stéphanie-Maya, fille de Beat-René, ingénieur, Colombier, et d'Allice-Adelheid, née Howald; Nussbaumer, Céline, fille de Serge, ferblantier-appareilleur, Bevaix, et de Josiane-Thérèse, née Barbey; Marchand, Fanny-Sophie, fille de Michel-André, installateur sanitaire, Neuchâtel, et d'Anne-Lise-Carmen, née Lohrer. 2. Tessei, Mauro, fils de Franco, mécanicien, Marin, et d'Alberta, née Brandoni; Martinez, Yvan, fils de Luis-Fernando, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et d'Isabel, née Campos; Bourquin, Nathalie, fille d'André, technicien, Cornaux, et de Viviane, née De Cao. 3. Schertenleib, Céline-Béatrice, fille de Daniel-André, agriculteur, Marin, et de Sylviane-Betty, née Aubert; Lienher, Bernard, fils de Marcel, menuisier, Savagnier, et d'Antoinette, née Berner.

MARIAGE CÉLÈBRE: 2 mai. Piattini, Jacques, avocat, Lausanne, et Widmer, Béatrice, Neuchâtel.

Les Jumpin'Seven à La Neuveville

L'orchestre de jazz neuchâtelois «Jumpin'Seven», composé de huit musiciens, se produira demain soir à 20 h 30 dans les caves de la cour de Berne (maison de Bellelay). Sous les auspices du bar à café «Canard Doré», ce concert sera consacré aux thèmes du «Middle jazz» d'avant et d'après-guerre.

L'idée d'inviter une telle formation à La Neuveville est méritoire, et nul doute que nombreux seront les spectateurs qui, par leur présence, manifesteront leur satisfaction. Les vieilles voûtes historiques sauront créer une sonorité toute spéciale et mettre en valeur les thèmes célèbres des Duke Ellington ou autres Count Basie. Les initiateurs de cette manifestation, MM. Jean Dick et Félicien Strausack, savent que les Neuvevillois ont toujours eu un penchant pour le jazz. Ce concert répond à un besoin réel pour la vie culturelle de la cité

014564 R



Prévisions pour toute la Suisse

Un couloir dépressionnaire s'étend de la Tunisie à l'Angleterre. Il ne se déplace que peu vers l'est, mais engendre toujours, sur nos régions, un courant chaud et humide du sud.

PRÉVISION JUSQU'À DEMAIN SOIR

Suisse romande, Valais: Le ciel sera souvent très nuageux avec, ici et là sur le Jura, quelques pluies; en Valais central, le temps sera partiellement ensoleillé. En plaine, la température prendra les valeurs suivantes: l'après-midi 14 degrés (18 en Valais). Vent modérés à forts du sud en montagne.

Suisse alémanique: Nébulosité changeante, quelques pluies locales possibles.

EVOLUTION POUR VENDREDI ET SAMEDI

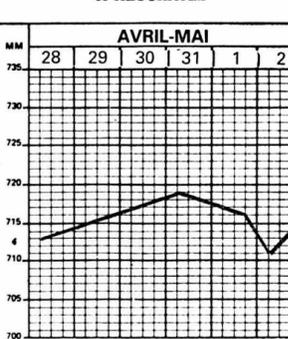
Partiellement ensoleillé. Averses orageuses par endroits l'après-midi.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 4 mai 1977
Température: moyenne: 11,9; min.: 9,2; max.: 18,9. Baromètre: moyenne: 711,9. Eau tombée: 0,8 mm. Vent dominant: direction: variable jusqu'à 12 h; ensuite sud-ouest, modéré. Dès 14 h, ouest-nord-ouest, modéré à assez fort. Etat du ciel: variable le matin, nuageux à légèrement nuageux; à partir de 14 h 30, couvert à très nuageux. Pluie depuis 18 h 15.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich-Kloten: serein, 23; Bâle-Mulhouse: serein, 19; Berne: peu nuageux, 20; Genève-Cointrin: très nuageux, averses de pluie, 13; Sion: très nuageux, 17; Locarno-Magadino: couvert, pluie, 11; Saentis: couvert, pluie, 4; Paris: couvert, pluie, 7; Londres: couvert, 11; Amsterdam: couvert, 10; Francfort-Main: peu nuageux, 24; Berlin: très nuageux, 27; Stockholm: très nuageux, 14; Munich: très nuageux, 20; Innsbruck: nuageux, 21; Vienne: nuageux, 28; Prague: peu nuageux, 28; Varsovie: très nuageux, 27; Moscou: serein, 13; Budapest: peu nuageux, 28; Rome: très nuageux, 20; Milan: couvert, pluie, 17; Nice: très nuageux, 16; Barcelone: couvert, 12; Madrid: nuageux, 13.

PRESSION BAROMETRIQUE A NEUCHÂTEL

Niveau du lac:
4 mai 1977: 430.00
Température de l'eau: 8½

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Repose en paix.

Madame Georges Schmidt-Allaman, à Colombier;

Monsieur et Madame Jean-Marie Schmidt-Perniceni, et leurs enfants Georges et Yves, à Colombier;

Les familles Schmidt, à Estavayer-le-Lac;

Les familles Allaman, à La Chaux-de-Fonds;

Les familles Blanc, Allaman et Gachet, à Estavayer-le-Lac;

La famille Doffey, au Locle, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges SCHMIDT

typographe

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 69^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage.

2013 Colombier, le 4 mai 1977.
(Rue du Collège 1).

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Colombier, vendredi 6 mai, à 14 heures, suivie de l'enterrement.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

018974 M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Fritz Müller-Jacot à Saint-Aubin, leurs enfants et petite-fille;

Madame et Monsieur Hugo Campoinov-Jacot, aux Prises-de-Gorgier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Claude Jacot-Enderle et leurs enfants, aux Prises-de-Gorgier;

Madame et Monsieur Paul-Ami Guinchard-Jacot et leurs enfants, à Gorgier;

Monsieur et Madame James Jacot-Balziger et leurs enfants, à Gorgier;

Monsieur et Madame François Jacot-Favre et leurs enfants, à Vallon, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Denise JACOT

née MONNIER

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 67^{me} année.

Les Prises-de-Gorgier, le 4 mai 1977.

Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie; de Lui vient mon salut.

Ps. 62: 2.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin le vendredi 6 mai.

Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

018980 M

La direction et le personnel de Fruits d'Or ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve

Denise JACOT

maman de leur caviste James Jacot, et belle-maman de leur collaborateur Fritz Müller.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

024070 M

Madame

Edgar JEANNERET

née Jeanne CHAUTEMS

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 79^{me} année.

Penthalaz, le 4 mai 1977.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dès maintenant et à jamais.
Ps 121: 8.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 6 mai.

Le service funèbre aura lieu au temple de Concise à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche-Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

018981 M

L'Eternel est mon berger.

Mademoiselle Daisy Matthey-Doret, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Julia BRANDT

née FAVRE

leur chère tante, nièce, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, mercredi, dans sa 83^{me} année, après quelques mois de maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1977.

L'incinération aura lieu vendredi 6 mai. Culte au crématoire à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière. Domicile de la famille:

M^{lle} Daisy Matthey-Doret, Charmettes 26, 2006 Neuchâtel.

Selon le désir de la défunte, veuillez penser à la paroisse Farel (Temple indépendant)
C.C.P. 23-804.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

018978 M

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Fernand BOLLE-GIGON

mère de leur dévoué président, Monsieur Pierre Blandenier.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

023576 M

Le club des lutteurs du Val-de-Ruz a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Ida BLANDENIER

mère de notre membre d'honneur Monsieur Pierre Blandenier.

018977 M

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Mademoiselle

Berthe UDRIET

sa famille exprime sa vive reconnaissance aux personnes qui l'ont entourée et les remercie de leur présence, leurs messages, leurs dons et envois de fleurs.

Un merci tout spécial à la direction et au personnel du Home de la Béroche pour personnes âgées.

Boudry, mai 1977.

024011 X

La famille de

Monsieur Roger DEVENOGES

très émue des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie les personnes qui l'ont entourée par leur présence et leur affection, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance pour leurs messages, dons et envois de fleurs.

023864 X

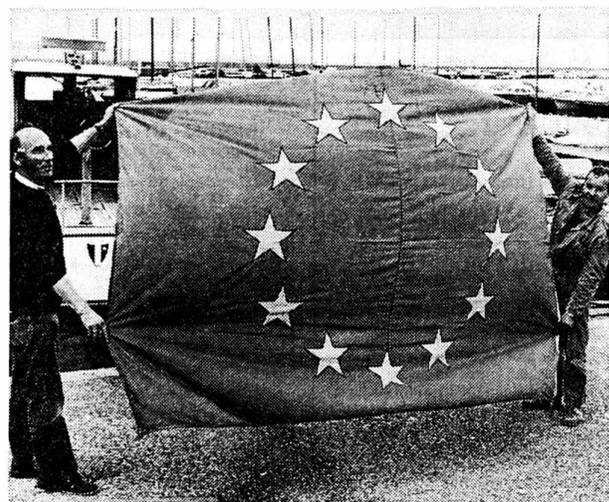
A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Collision: deux blessés

• HIER vers 13 h 30, M^{lle} Annick Osowiecki, âgée de 25 ans, de Neuchâtel, quittait une place de stationnement rue de la Promenade. Au cours de cette manœuvre, sa motocyclette est entrée en collision avec la voiture conduite par M. B. L., de Neuchâtel. A la suite de ce choc, la moto s'est couchée sur le flanc gauche. Blessés, la conductrice et son passager, M. Walid Chehab, âgé de 23 ans, de Saint-Blaise, ont été transportés à l'hôpital de la Providence par ambulance.

Le drapeau de l'Europe au mât du port



(Avipress-J.-P. Baillod)

• « L'EUROPE ne se fera pas toute seule » : c'est sous ce slogan qui est un véritable appel à la collaboration de tous les peuples concernés qu'est placée, aujourd'hui, la quatorzième journée de l'Europe. Comme chaque année, le drapeau de l'Europe, aux douze étoiles d'or sur fond d'azur, flottera au mât du port afin d'inviter à la réflexion les Neuchâtelois comme tous les autres Européens.

René Zosso et Anne Osnowycz au Centre culturel

• VOILÀ plus de quinze ans que le vieil-leux suisse René Zosso se consacre à la redécouverte et à la remise en valeur de la musique traditionnelle d'expression populaire en général et de son instrument préféré en particulier. Depuis l'année passée, il est accompagné — mot bien faible pour décrire une collaboration plus équilibrée qu'on ne l'aurait cru — par Anne Osnowycz, qui joue de l'épinette des Vosges. Cette alléchante affiche n'a toutefois pas suffi vendredi soir à remplir complètement la salle du Centre culturel.

Mais l'ambiance n'en a pas été refroidie pour autant. René Zosso ne cherche à forcer d'entrée l'adhésion du public. Il a, on le sent, assez de métier pour ne pas devoir user d'artifices douteux ou fracassants: tandis qu'Anne Osnowycz et lui-même préparent et accordent leur instrument, il présente le principe du bourdon, commun à la vielle à roue et à l'épinette des Vosges, d'une manière qui ne manque ni d'humour ni de poésie; le concert a commencé sans même qu'on s'en soit vraiment rendu compte.

instrument, ils enchaînent, à plusieurs reprises jusqu'à trois morceaux sans s'arrêter.

Ainsi peuvent-ils développer en toute liberté d'infinies possibilités d'arrangement, instaurer entre eux un dialogue musical et vocal à plusieurs niveaux et mettre en relief la remarquable complémentarité entre la vielle à roue et l'épinette des Vosges. Complémentarité qui, heureusement, ne leur sert pas de prétexte pour appauvrir leur jeu. Au contraire, René Zosso va, tout au long de la soirée démontrer avec brio que le son continu du bourdon peut — et doit — s'entourer de véritables thèmes mélodiques, variables à l'infini, parfois (clin d'œil à la recherche musicale actuelle?) au-delà des limites de la dissonance. Anne Osnowycz poussera moins loin sa prestation individuelle, peut-être par manque relatif d'expérience, mais, plus vraisemblablement parce qu'elle sent que son instrument, moins ingrat, a moins à démontrer.

LE CHOIX DES TEXTES

Une fois le public conquis, il ne reste plus qu'à le faire participer. Métier, tempérament (ou, plutôt, combinaison des deux?), toujours est-il que les spectateurs joueront le jeu de bon cœur et que les quelques chansons à réponses interprétées collectivement et a cappella peu avant et après l'entracte seront un franc succès.

Comme d'ailleurs le concert dans son ensemble. Mais là, peut-être autant que la personnalité et les talents de musicien des deux artistes, c'est le choix des textes et la manière — savante, mais aux antipodes de la pédanterie — qui a joué. Même si la réflexion passé-présent pourrait être mieux amenée, on sent que toutes ces chansons et ballades représentent plus que des pièces de musée. J.-M. P.

DIALOGUE

Et, rapidement, on réalise que, pour René Zosso et Anne Osnowycz, le folk doit dépasser le stade de l'interprétation « fidèle » de morceaux collectés au fin fond du Berry auprès de paysans pittoresques et quasi-centenaires. Tirant un parti maximal des qualités spécifiques à leur

L'Etat s'intéresse au bâtiment de Bulova

• CE n'est presque plus un secret à Neuchâtel: saisissant l'occasion du transfert, à la fin de cette année, de Bulova-Neuchâtel à Bienne, l'Etat s'intéresse au bâtiment de la place de la Gare.

Construite en 1964 par Bulova, cette fabrique, très moderne et dont l'intérieur offre une grande flexibilité d'aménagement, pourrait, avec ses trois niveaux sur rez-de-chaussée, accueillir le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH), le Centre électronique horloger (CEH) et l'Institut de microtechnique, institutions qui auraient tout avantage à se trouver regroupées sous un même toit, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Après la direction des postes, qui avait pris contact avec la direction bienneoise de Bulova en vue de l'achat de la fabrique, (il n'y a pas eu d'autre acheteur potentiel), c'est maintenant au tour de l'Etat de conduire des pourparlers avec cette industrie sur la base d'un prix de vente qui se situe autour de huit millions de francs. Les pourparlers sont en cours et on croit savoir que le dernier mot appartient au gouvernement neuchâtelois.

L'affaire n'est donc pas conclue. En tout état de cause, il faudra encore transformer l'intérieur du bâtiment pour l'adapter à ses éventuelles nouvelles fonctions.

Refus de priorité: un conducteur blessé

• HIER vers 10 h 30, M. D. D., de Saint-Blaise, circulait rue du Premier-Mars en direction de Saint-Blaise. Arrivé à la hauteur de la rue Pourtales, il n'a pas respecté la signalisation lumineuse et sa voiture est entrée en collision avec celle que conduisait M. P.-A. U., âgé de 42 ans, de Neuchâtel, qui sortait de la rue Pourtales alors que la phase était au vert pour lui.

Souffrant de douleurs, M. U. a été transporté à l'hôpital Pourtales par l'ambulance.

Les comptes 1976 de l'Eglise réformée neuchâteloise

Déficit réduit: reconnaissance et persévérance

Prochainement les députés au synode recevront le rapport de gestion du Conseil synodal avec les comptes 1976. Ils apprendront avec satisfaction que le déficit prévu au budget, de 990.000 fr, est ramené à 116.125 francs. Les dépenses ont été maintenues dans le cadre du budget. L'amélioration est due aux recettes, particulièrement à la contribution ecclésiastique qui a été de plus de 900.000 fr, supérieure aux prévisions budgétaires. Cette différence est due pour 450.000 fr, au fait que la taxation fiscale a été plus élevée que les estimations des services de l'Etat en septembre 1975 ne permettaient de le prévoir.

De plus les contribuables protestants ont commencé à réagir à l'effort d'information et de persuasion entrepris par les autorités de l'Eglise. Cette réaction a eu pour conséquence une amélioration du paiement de la contribution que l'on peut aussi estimer à 450.000 francs.

Et la commission d'information de l'Eglise réformée évangélique poursuit: « Les autorités de l'Eglise expriment leur reconnaissance aux protestants qui ont répondu à leurs appels en s'acquittant de leur contribution ecclésiastique. Elles remercient également les personnes morales qui, malgré les difficultés économiques, ont augmenté le pourcentage de leurs versements. L'effort d'information et de persuasion a donc déjà eu d'heureuses conséquences. Il doit être poursuivi avec persévérance. L'équilibre relatif des finances de l'Eglise n'est pas seulement dû à l'amélioration du paiement de la contribution ecclésiastique, mais aussi au fait qu'un certain nombre de postes pastoraux sont vacants et que les salaires du personnel de l'EREN ne bénéficient pas du taux de renchérissement correspondant à l'indice du coût de la vie.

La repourvue des postes devenus vacants depuis 1974 (pour autant que le nombre des vocations soit suffisant) ainsi que le versement de l'allocation normale de renchérissement, impliqueraient par an une dépense supplémentaire de l'ordre de 700.000 francs.

Ce chiffre donne la mesure de l'effort qui reste à accomplir si l'on souhaite

maintenir le nombre des postes paroissiaux et des ministères spécialisés au niveau de 1974 ».

LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1960

Dans son communiqué, l'EREN relève que la campagne d'information et de (douce) persuasion menée auprès des contribuables protestants a permis une rentrée supplémentaire de 450.000 fr. pour 1976. Alors que durant 1974 et 1975 la part de l'Eglise protestante était de 3 % de l'impôt direct total des personnes physiques, l'an dernier elle a été de 3,3 pour cent, soit donc une amélioration de 0,3 pour cent, grâce à ces 450.000 francs.

C'est la première fois depuis 1960 que le taux augmente, après avoir baissé régulièrement depuis le rejet massif du principe de la contribution ecclésiastique obligatoire par le corps électoral.

L'effort d'information a été conduit à travers la presse et, sur le plan de chaque commune, par des lettres explicatives de l'autorité paroissiale. Les responsables des finances de l'EREN ne peuvent pas

dire, pour le moment du moins, si cette amélioration de 450.000 fr. est le résultat d'un plus grand nombre de contribuables protestants acceptant de verser leur contribution, ou si ceux qui la payaient partiellement ont fait un effort supplémentaire! Notons, en passant, qu'il y a dans le canton 45.000 contribuables qui se disent protestants et que le budget total de l'EREN tourne autour de 6 millions.

FREIN AUX DÉPENSES

Comme le lui avait demandé le synode en décembre 1975, en définissant les grandes lignes de la politique financière, le Conseil synodal a maintenu les dépenses dans le cadre du budget. Dès 1975, un poste pastoral n'a pas été repourvu dans chacun des districts, les salaires n'ont pas été réadaptés à l'indice du coût de la vie ce qui fait que l'EREN a maintenant 20 % de retard, mais les serviteurs de l'Eglise ont accepté cet état de choses parce que les mesures prises doivent aboutir à une correction prochaine des salaires. Il s'agit donc d'un sacrifice de deux ou trois ans. En outre, dans ce coup de frein général, les engagements vis-à-vis de la caisse de retraite ont été plus étalés dans le temps.

L'autorité de l'EREN est parfaitement consciente qu'il convient de persévérer dans cette voie afin que le déficit qui fut de 261.000 fr. en 1974, de 27.000 fr. en 1975 et de 116.000 fr. en 1976 (alors que le déficit budgété était de 990.000 fr.) soit maintenu dans cet ordre de grandeur. Il y a donc là un effort qui doit être poursuivi, estime l'Eglise.

Enfin, puisque nous parlons de la situation financière de l'EREN, il y a lieu de noter qu'au bilan figurent un emprunt de solidarité de 1.048.700 fr. (souscrit par les paroisses, la société des pasteurs et ministres qui ont prêté globalement 1.055.000 fr. à 3,5 %, prêt 6000 fr. sans intérêt et donné 9000 fr.) et 982.090 fr. d'emprunts pour acquisitions nouvelles.

La souscription auprès de personnes privées a dépassé 800.000 francs. Les Eglises suisses n'ont pas encore toutes fait connaître leur réponse. A la fin de 1976 les propositions de prêts se montaient à 385.000 francs. G. MT

Le tribunal militaire au Château

Un quatorze conscrits avait perturbé les opérations de recrutement à Couvet

Quatre jeunes gens, qui n'ont encore fait aucun jour de service, ont comparu hier devant le tribunal militaire de la deuxième division présidé par le grand juge lieutenant-colonel Paul Moeckli (Berne).

Ce quatorze dont trois habitent Fleurier, l'autre s'étant installé à Cudrefin depuis, s'était présenté aux opérations de recrutement qui avaient eu lieu un matin d'avril 1976 à Couvet. Ils y distribuèrent un tract, perturbèrent le recrutement, et empêchèrent l'officier de service de faire son travail d'information au moyen d'un montage audio-visuel que l'on présente en cette circonstance.

APRÈS GRANDVILLARS

C'était peu après le jugement du tribunal militaire concernant l'avalanche tragique de Grandvillars qui tua deux soldats neuchâtelois. Indignés, révoltés même par ce jugement et les circonstances du drame, ces quatre jeunes gens saisirent l'occasion du recrutement pour faire entendre leurs voix alors qu'un certain nombre de jeunes conscrits attendaient d'être enrôlés. L'officier de recrutement dut brutalement interrompre le déroulement de ces opérations.

Dans le tract distribué, ils s'en prenaient aux méthodes de l'armée et en appelaient à la solidarité avec les rétractaires et les objecteurs de conscience, tout en critiquant la sentence du tribunal militaire dans l'affaire de Grandvillars. C'est donc sous la prévention de refus de servir, de sabotage et de provocation à la violation des devoirs militaires qu'ils ont comparu.

Le tribunal, suivant en cela le souhait de l'auditeur, s'est refusé à faire de ces quatre jeunes gens chevelus d'innocents martyrs des libertés individuelles, ni de les imposer sur l'autel de cet « affreux » tribunal militai-

re... et encore moins d'en faire des héros!

Pour cette affaire somme toute pas trop grave, a estimé le tribunal, un jugement de modération a été prononcé: 40 jours de prison pour M.R., âgé de 21 ans, de Fleurier, autant pour P.Sch., âgé de 20 ans, également de Fleurier, et 20 jours pour L.Ch., âgé de 21 ans, et C.F., âgé de 20 ans, de Cudrefin, tous quatre bénéficiant d'un sursis de trois ans. Ils devront en revanche se partager les frais judiciaires.

AUTRES JUGEMENTS

Un soldat de 23 ans, E.K., de Genève, a été condamné pour négligence à 20 jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans. Il avait « oublié » d'aller faire un cours de répétition! Par défaut puisqu'ils n'étaient pas présents à l'audience, le tribunal a encore condamné un complémentaire de 31 ans, A.-M.M., sans domicile connu, à 40 jours d'emprisonnement fermes, et R.R., âgé de 38 ans, également porté disparu, à la même peine. Ils étaient prévenus d'insoumission intentionnelle.

L'auditeur avait demandé, pour le premier nommé son exclusion de l'armée. Le tribunal s'y est refusé, estimant qu'une telle mesure ne se justifiait pas pour un homme encore jeune. G. Mt.

D'autres informations régionales en avant-dernière page

La récession n'a pas frappé le Service cantonal des aides familiales

Après dix-sept ans de présidence à la tête de l'Association cantonale neuchâteloise des services d'aide familiale, M. Philippe Mayor a délégué ses responsabilités à M. Francis Triponez, directeur des services sociaux de Neuchâtel. Cette passation de pouvoirs s'est déroulée, à la salle de paroisse de l'église des Valangines, au cours de l'assemblée générale de l'association à laquelle assistait M. Robert Coste, premier secrétaire du département de l'intérieur.

Empreinte de cordialité, cette assemblée donna l'occasion à M. Mayor de se remémorer le chemin parcouru depuis 1949 déjà, puisque c'est à cette date qu'il « entra » à l'association.

Dans son rapport présidentiel, M. Mayor mit en évidence la qualité des services rendus par les aides familiales, un domaine où on a « encore le sens de l'humain ». L'aide familiale ne se limite en effet pas à dépanner une famille ou une personne âgée, elle apporte également un réconfort moral. En 1976, la récession n'a pas provoqué de diminution de travail mais, fait intéressant à souligner, les personnes âgées ont été pour la première fois plus nombreuses à demander de l'aide que les familles.

familiales et 111 aides ménagères. La somme totale des salaires s'est montée à 800.000 fr., la moitié étant supportée par les bénéficiaires, l'autre par différents services et l'appui de l'Etat et des communes. Une étude a permis de démontrer que les principales interventions des SAF dans les familles s'adressaient à raison de 67 % à des salariés et de 23 % à des gens de condition indépendante.

Quant aux journées effectuées chez les personnes âgées, qui représentent 56 % du total des cas pris en charge, plus de la moitié (54 %) sont destinées à des personnes du troisième âge à petits revenus.

L'orateur brossa enfin rapidement le tableau de ses activités sur le plan national puisqu'il est également président des associations suisses des aides familiales, poste dont il démissionnera officiellement le 18 juin prochain. Il cédera vraisemblablement sa place à M. Daniel Conne, directeur administratif du service cantonal neuchâtelois de la santé publique. M. Mayor prodigua enfin ses remerciements à son équipe et demanda à tous de poursuivre les efforts entrepris.

NOUVEAU COMITÉ

Après l'adoption du rapport des comptes qui accusent avec un déficit de 19 fr 20 et l'intervention des vérificateurs, l'assemblée décida de maintenir à 15 fr. le montant annuel des cotisations. Avant de passer à l'élection du comité, les participants approuvèrent la répartition des subventions.

Elu par acclamations, le comité se compose désormais de la manière suivante: président M. F. Triponez, vice-président M^{me} Duvoisin (Fontaines) qui succède à M^{me} Jeannin (La Brévine) et secrétaire M^{me} Bauermeister. Relevons encore que M. Daniel Conne a été appelé à faire partie des suppléants.

A l'issue de l'assemblée, M^{me} L. Jaquet de La Chaux-de-Fonds, déléguée du département de l'instruction publique, a fait un exposé sur le thème: « Les maths modernes et nos enfants. Pourquoi? Comment? ». M. J.

Succès

Dernièrement se sont déroulés à Berne les difficiles examens pour l'obtention du diplôme fédéral en assurance. Les candidats neuchâtelois, MM. Daniel Redard, Jean-Denis Frossard, André Jecker et Rodolphe Weber (ce dernier sortant 5^{me} sur 227 candidats) ont brillamment réussi ces épreuves longuement préparées.

AUVERNIER: où sont le cygne et son nid?

(c) Bien exposé aux yeux des promeneurs, il faut le dire, un cygne couvait sur le bord du bassin situé entre le port et le débarcadère d'Auvernier. Or, depuis dimanche, l'oiseau a disparu... et le nid aussi. Qu'en est-il advenu? Pauvre bête, et pauvres de nous qui ne verront pas évoluer cette gracieuse « flotille » en devenir.

Problèmes en suspens à Neuchâtel: l'aide hospitalière et ses lacunes, mais aussi la « patinoire » de Monruz...

Rien de bien transcendant et, en tout cas, rien n'engageant l'avenir politique de la cité n'a été révélé hier matin au cours de la conférence de presse mensuelle de la ville de Neuchâtel, qui était présidée par M. Rémy Allemann, président de commune, accompagné de M. André Buhler, directeur de l'instruction publique et des services sociaux et socialiste également. Si bien que M. Pierre Dubois, conseiller général socialiste, ne pourra pas dire que la collégialité de l'exécutif n'a pas été respectée à cette occasion...

— D'ailleurs, à ce propos, ajouta M. Allemann au cours de la discussion, je crois que j'ai été suffisamment explicite lundi soir.

Qu'aurait d'ailleurs pu répondre d'autre le président de la ville, puisque l'interpellation d'un membre de son propre parti visait le vice-président de l'exécutif, (un radical) pour la seule fois qu'il dut remplacer M. Allemann à la présidence de cette conférence mensuelle?...

Au début de la séance de lundi soir, le président du Conseil général, M. Maurice Vuithier, donna connaissance d'une interpellation et d'une motion qui ont été déposées dans les délais impartis. La première, émanant de M. André Hofer (soc), concerne le restaurant du Marché, endommagé récemment par un incendie.

Ce conseiller général désire savoir si l'exécutif entend conserver à cet établissement son ancien cachet bien sympathique. Quant à la motion, elle s'étonne de la vétusté des installations de la patinoire de Monruz.

«...A chaque instant, l'installation technique risque de tomber en panne», écrit le motionnaire. «D'autre part, l'ascension en ligue nationale B du Neuchâtel Hockey-club exige un équipement idoine. Raison pour laquelle il semble qu'un projet de construction d'une patinoire couverte devrait être rapidement étudié».

La déclaration, lors d'un débat électoral radiodiffusé, du conseiller d'Etat chef du département de l'intérieur, émettant des réserves sur les possibilités cantonales de subventionnement de l'hôpital des Cadolles, a occasionné pas mal de remous, comme nous l'avions indiqué dans notre édition de mardi.

On sait qu'une certaine ambiguïté règne entre le texte de la loi d'aide hospitalière et les compétences de l'Etat. Grossièrement résumée, cette embûche se présente comme suit: si l'Etat juge un projet excessivement onéreux par exemple, il n'entre pas dans ses compétences de repousser le projet. Mais il peut, par la

suite, refuser son subventionnement ce qui, somme toute, revient à inverser le problème sans rien résoudre! Aussi, un postulat demandant la transformation de la loi d'aide hospitalière en loi hospitalière tout court, fut-il déposé et approuvé par le Grand conseil. La réponse de l'Etat se fait toujours attendre...

— Si, ce qui est compréhensible compte tenu de la conjoncture actuelle, le Conseil d'Etat n'est pas à même de fournir maintenant un nouveau projet de loi, il devra forcément publier un rapport intermédiaire. A ce moment-là, il sera opportun d'ajouter un rectificatif à la loi actuelle concernant la durée moyenne d'hospitalisation, estime M. Allemann.

En effet — et nous avions éfleuré ce problème mardi — la loi est ainsi faite que les hôpitaux qui, grâce à des soins intensifs et appropriés, gardent moins longtemps leurs patients, sont pénalisés par rapport aux autres!

Prenez un exemple très simple: pour le même genre d'opération, un malade est gardé dix jours dans un hôpital, 25 dans un autre... Et le premier établissement hospitalier percevra une allocation cantonale de subventionnement moindre que le second!

C'est ce qui fit dire lundi soir au directeur des hôpitaux de la ville, le conseiller communal Jean Cavadini (lib), que de

grandes lacunes restaient à combler et que la gestion des hôpitaux n'était guère chose aisée.

SUR QUOI SE BASER?

Lors de l'établissement des subventions cantonales en effet, ni les investissements, ni les intérêts passifs ne sont pris en considération. Or si ceux-ci se chiffrent à 15.000 fr. à Fleurier, ils atteignent... 1.860.000 fr. à Neuchâtel! D'autre part, tenant compte du fait que pour les hôpitaux l'année civile commence le 1^{er} octobre pour se terminer le 30 septembre, il est extrêmement hasardeux d'établir un budget.

— Pour 1977, ce dernier s'articulait sur 122.000 journées de malades, dit en substance lundi soir M. Cavadini. Or, nous nous apercevons déjà maintenant que ce chiffre sera loin d'être tenu. Si nous dépassons les 100.000 journées, on pourra dire que le redressement escompté a déjà commencé à produire ses effets. Multipliez 10.000 journées par 150 fr. et vous aurez une partie de l'explication.

Et dire que le budget pour 1978 devra être sous toit au mois de juin... Sur quoi va-t-on se baser: 90.000 journées de malades? Cent mille? Dix mille de plus? Lorsqu'on vous disait que la gestion des hôpitaux était un véritable casse-tête... J. N.

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Dans le cadre de sa participation à VIDEO 2000, LA DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

PLANIFICATEUR

Ce travail englobe plusieurs secteurs d'activités allant de la prospection d'abonnés à la préparation de soumissions et à la surveillance de chantiers de câblisations.

La préférence sera donnée à une personne ayant occupé un poste de responsabilités dans le domaine du

génie civil ou du bâtiment,

possédant une bonne expérience du contact tant avec les maîtres d'ouvrages qu'avec les entreprises. Le titulaire de ce poste doit connaître parfaitement la ville de Neuchâtel.

Les prestations correspondent à l'échelle des traitements du personnel communal.

Les offres écrites complètes doivent être adressées, jusqu'au 21 MAI 1977, à:

Direction des Services Industriels Ville de 2001 Neuchâtel.

IMMEUBLES

Enchère publique d'une cédule hypothécaire

VENDREDI 6 mai 1977, à 14 h 15, à la Salle du Tribunal, à Môtiers, il sera vendu par voie d'enchère publique: 1 cédule hypothécaire au porteur de Fr. 400.000.— grevant en 1er rang la parcelle N° 1870 du Registre foncier fédéral, Fleurier.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES 2112 Môtiers Le préposé: BLANC

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 10 mai 1977, dès 20 h, au café-restaurant de La Croix-Blanche, à Corcelles-près-Concise, la succession de Mlle Liliane Girard, soit sa fille, Mlle Marianne Tomasevic, par son tuteur, le notaire Pierre Gasser, à Grandson, exposera en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, le

BÂTIMENT D'HABITATION AVEC RURAL

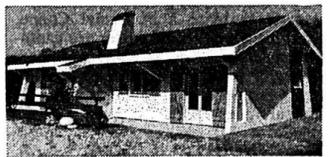
qu'elle possède à Corcelles-près-Concise, ainsi qu'une VIGNE

de 253 m², au territoire de Concise. Le bâtiment, ancien, comprend 2 appartements de 2 pièces et cuisine, sans confort, ainsi que des locaux ruraux annexes.

Les conditions de mise sont déposées à l'étude des notaires R. Mermoud et P. Gasser, à Grandson, tél. (024) 24 11 91.

Pour visiter: s'adresser par téléphone à M. René Payot, à Corcelles-près-Concise, tél. (024) 73 14 95.

«Résidence vacances» GOUMOIS-FRANCE



au bord du Doubs, maison surface 82 m², cuisine équipée, salle d'eau, chauffage électrique, terrain au bord de la rivière, droit de pêche. Fonds propres, dès Fr. 40.000.— Notice à disposition.

Pour visiter, s'adresser à: RÉGENCE S.A., 2001 Neuchâtel rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25.

ferme rénovée

Salon avec cheminée et galerie. Salle à manger indépendante. Cuisine entièrement équipée. 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Garage et dépendances. Prix de vente: Fr. 350.000.— Faire offres sous chiffres MR 1029 au bureau du journal.

terrain

vue panoramique, à 60 fr. le m². Adresser offres écrites à JF 1007 au bureau du journal, ou tél. (038) 25 87 45.

splendide appartement-terrasse de 6 1/2 pièces

surface 200 m² environ, confortablement aménagée, terrasse de 135 m² garnie de bac à fleurs. Situation tranquille, vue imprenable sur la baie de Saint-Blaise, le lac et les Alpes. Pour traiter s'adresser à

FIDUCIM SA

Gestion commerciale et immobilière Tél. 038 3154 44 Grand-Rue 18 2034 Peseux

À VENDRE

au pied du Jura neuchâtois MAISON FAMILIALE

6 chambres grandeur moyenne. Nombreuses dépendances pouvant être aménagées. Situation dominante, vue panoramique sur le Val-de-Ruz (lac de Neuchâtel et les Alpes). Très bon ensoleillement. Terrain arborisé 1200 m².

Pour visite et tous renseignements: REGIETEL S.A. Tél. (038) 24 17 24

terrain à bâtir

à La Coudre surface 1100 m², situation dominante. 110 fr. le m², totalement équipé. Adresser offres écrites à AX 793 au bureau du journal, ou téléphoner (038) 25 87 45.

FRANCE PROVENCE CARRY-LE-ROUET

A vendre terrains à bâtir 900 à 9000 m² équipés dans lotissements au bord de mer.

PROGECO S.A. 2, RUE SAINT-LÉGER CH 1205 GENÈVE TÈL. 022 29 59 60

2 immeubles locatifs jumelés

de 24 appartements, tout confort, garages, parking et dégagement, construction 1969.

Faire offres écrites sous chiffres HF 1024 au bureau du journal.

Saint-Aubin

5 1/2 pièces à acheter ou éventuellement à louer; 2 caves, 1 garage, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Adresser offres écrites à BZ 1018 au bureau du journal.

Immeuble contigu

Jardin au sud formant une terrasse avec vue étendue sur les vignes et le lac. Rendement intéressant. Hypothèques à disposition.

Renseignements, descriptif ou visite: tél. (038) 24 70 52.

appartement meublé

de 4 pièces + cuisine et 2 salles douche, balcon, à 10 m de la mer. Prix: 42.000 fr.

A LOUER

CERNIER LOCAUX INDUSTRIELS

A louer 1000 m², accès facile pour camion. S'adresser à G. Fanti, Bôle. Tél. (038) 42 56 84.

YVERDON Bel appartement de 4 1/2 pièces

avec grande cuisine, W.-C. séparés et balcon-loggia. Libre tout de suite.

Loyer: Fr. 475.— net. Tél. (021) 22 59 32.

BOUDRY

A louer au chemin des Addoz, pour date à convenir, 2 PIÈCES Fr. 250.— 3 PIÈCES Fr. 335.— charges en plus.

Pour visiter: M^{me} Sausser, tél. (038) 42 22 49. Pour traiter: Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

CERNIER STUDIOS

A louer tout de suite cuisine équipée, tapis tendus, Fr. 280.— meublé, Fr. 250.— non meublé, charges comprises. S'adresser à G. Fanti, Bôle. Tél. (038) 42 56 84.

A louer à Neuchâtel, rue de l'Ecluse studio

avec cuisine, douche-toilettes. Fr. 230.— + charges. Dès le 24 juin.

A Peseux, très bel appartement de 3 pièces

cuisine installée avec cuisinière électrique, frigo. Bains-toilettes. Cave et jardin. Fr. 420.— + charges. Dès le 24 juin.

S'adresser à Agence 13* 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

Saint-Nicolas 26

2 pièces, cuisine, bains-W.-C. Fr. 320.— + chauffage et eau chaude. Situation dégagée, vue, soleil, verdure. Bus à proximité.

Pour visiter: Tél. (038) 24 33 19. Gérances P. Stoudmann Sogim S.A. Maupas 2, Lausanne. Tél. (021) 20 56 01.

CORNAUX Dans le nouvel immeuble de la poste, nous louons de magnifiques appartements

3 1/2 et 4 1/2 pièces comprenant baignoire, W.-C. séparés, cuisine équipée (lave-vaisselle), cave et galetas, à partir de Fr. 480.— + charges. Libres dès mai 1977. Visite et renseignements:

PROCOM NEUCHÂTEL SA Promotion commerciale et immobilière Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77 2000 Neuchâtel

A louer pour date à convenir, à PESEUX STUDIOS

Fr. 230.— + charges cuisinette agencée, tapis tendus, armoires.

Tél. (038) 24 59 59 ou 31 68 02.

A louer à Neuchâtel

PARCS 94 appartement 3 pièces, confort. Fr. 370.— + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

CERISIERS 38 appartement 1 pièce, tout confort, Fr. 250.— + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

PORTES-ROUGES 143 appartement subventionné 3 pièces, confort, Fr. 260.— + charges. Libre tout de suite ou date à convenir.

VERGER-ROND 8-12 appartements HLM 3 pièces, confort, Fr. 210.—/223.— + charges. Libres tout de suite ou date à convenir.

TROIS-PORTES 63 appartement 3 pièces, tout confort Fr. 510.— + charges. Libre dès le 1er juillet 1977 ou date à convenir.

PORT-ROULANT 12-12a magnifiques appartements neufs 4-5 pièces, tout confort Fr. 605.—/655.— + charges. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66.

A louer à MARIN tout de suite ou pour date à convenir: appartement de 1 pièce

Fr. 270.—/mois + charges

appartement de 3 pièces Fr. 430.—/mois + charges

appartement de 4 pièces Fr. 485.—/mois + charges

tout confort, balcon, place de jeu pour enfants. Loyer mensuel: Fr. 455.—, charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux Tél. 31 31 55.

A louer rue des Granges 7, à Peseux: studio meublé (2 lits), cuisine agencée incorporée, salle de bains, W.-C., Fr. 300.— par mois, charges comprises;

appartement 2 pièces meublé (2 lits), cuisine agencée, salle de bains-W.-C., 400 fr. par mois, charges comprises.

Tél. (038) 31 63 22.

A louer à Neuchâtel boulangerie-pâtisserie-tea-room

Il s'agit d'une excellente affaire. La reprise du matériel est estimée par la fiduciaire des boulangers. Financement assuré. Faire offres, en retournant la présente annonce complétée, à EC 1021 au bureau du journal.

Nom, prénom: Domicile: Téléphone:

aux Gourmets De notre rayon volaille 4 cailles pour 3 (vous en payez 3 à 3.20 et en recevez 4) Bienôt le dernier arrivage de CABRIS FRAIS «pensez à votre congélateur»

A louer à Neuchâtel

Ecluse 61 appartement de 3 pièces 450.— Confort. Tout de suite ou à convenir.

Pour traiter: Geco S.A. Promenade-Noire 3 Neuchâtel Tél. 24 44 46.

A louer à HAUTERIVE, dès le 30 juin 1977, appartement de 2 pièces

tout confort, balcon, cave, loyer mensuel Fr. 255.—, charges comprises. Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

appartement de 2 pièces

Fr. 290.—/mois, charges comprises tout confort, cuisine agencée, balcon, vue. Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Boudry, au fbg Ph.-Suchard,

appartements de 3 1/2 pièces

tout confort. Cuisines agencées. Balcons. Ascenseur. Loyer mensuel dès Fr. 450.— + charges.

A louer à Neuchâtel Parcs 42

2 1/2 pièces tout confort. Cuisine agencée, W.-C., salle de bains, balcon, hall d'entrée. Fr. 360.— + charges.

A louer pour le 24 juin

CERNIER bel appartement 3 chambres, confort, jardin, Fr. 360.— + charges.

SAINT-AUBIN rez-de-chaussée bel appartement

3 chambres, confort, jardin, dépendances, Fr. 350.— + charges.

1 appartement 2 pièces

3^{me} étage, Cèdres 14, à Boudry, tout confort, balcon, Fr. 398.— tout compris. Libre dès le 1^{er} juillet.

A louer tout de suite ou pour date à convenir

beaux studios meublés ou non meublés

Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71.

A louer, rue des Sablons 45, Neuchâtel

spacieux 1 pièce de 46 m², doté de tout le confort, cuisine équipée, balcon. Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements: LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel Tél. 21 11 71.

appartement 2 pièces, confort,

situation tranquille, 313 fr. + 48 fr. de charges. S'adresser à l'Etude F. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55 (l'après-midi).

Appartements de 3 et 4 pièces

à louer à Chez-le-Bart, dans quartier calme, cuisines équipées, vaste séjour, balcon plein sud, caves et galetas.

Prix très intéressants. Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Neuchâtel, rue des Parcs, tout de suite ou pour date à convenir:

appartement de 2 pièces Fr. 290.—/mois, charges comprises

appartement de 3 pièces Fr. 515.—/mois, charges comprises tout confort, cuisine agencée, balcon, vue. Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A louer à Serrières

Perrière 28-30 appartements de 1 pièce Fr. 294,90

appartement de 2 pièces Fr. 368,50

appartement de 3 pièces Fr. 493,20

Confort, vue. Tout de suite ou à convenir.

Pour traiter Geco S.A. Promenade-Noire 3 Neuchâtel Tél. 24 44 46.

bel appartement de 4 pièces

avec tout confort et vue. Loyer 620 fr. + charges.

Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à LANDERON, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 1/2 pièces tout confort, cuisine agencée, balcon, ascenseur, place de jeu pour enfants. Loyer mensuel: Fr. 455.—, charges comprises.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

RUE DU ROCHER à louer

très joli studio tout confort. Loyer mensuel Fr. 231.— + charges. Libre dès le 24 juin 1977.

BANQUE PIGUET & Cie Service des Gérances Yverdon - tél. (024) 23 12 61 interne 4142.

MARIN - CITÉ DES SORS

appartement 3 pièces, tout confort Fr. 340.— + charges. Libre dès le 1^{er} juillet 1977.

BOUDRY - ADDOZ 48-50

appartements 2-3-4 pièces, tout confort Fr. 290.—/370.—/450.— + charges et places de parc. Libres tout de suite ou date à convenir.

CERNIER - G.-DE-VERGY 4

appartements neufs 3 pièces, tout confort, Fr. 370.—/380.— + charges. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66.

A louer à Boudry, pour date à convenir,

3 1/2 PIÈCES y compris garage Fr. 380.— + charges.

A louer à BOUDRY, près du centre,

3 1/2 pièces Fr. 390.— + charges.

Grand confort: balcon, tapis tendus, cuisine agencée et place de parc comprise.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour le 24 juin, rue de l'Orangerie

BEL APARTEMENT 1^{er} étage, de 5 grandes chambres, vestibule, cuisine, baignoire, W.-C., entièrement remis à neuf.

S'adresser: Etude Pierre Soguel, notaire, rue du Môle 10. Tél. 25 11 32.

CERNIER A louer pour fin juin, à la rue de la République,

GARAGE Loyer Fr. 55.—

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à COLOMBIER, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces tout confort, balcon, Fr. 440.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A couple du 3^{me} âge

appartement 2 1/2 pièces loyer mensuel, charges comprises, 310 fr., dans maison pour personnes âgées, à Cortailod. Tél. 42 22 02 (bureau) 42 31 56 (privé).

(Lire la suite des annonces classées en page 9)

A LOUER

MARIN - CITÉ DES SORS appartement 3 pièces, tout confort Fr. 340.— + charges. Libre dès le 1^{er} juillet 1977.

BOUDRY - ADDOZ 48-50 appartements 2-3-4 pièces, tout confort Fr. 290.—/370.—/450.— + charges et places de parc. Libres tout de suite ou date à convenir.

CERNIER - G.-DE-VERGY 4 appartements neufs 3 pièces, tout confort, Fr. 370.—/380.— + charges. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66.

A louer à Boudry, pour date à convenir,

3 1/2 PIÈCES y compris garage Fr. 380.— + charges.

A louer à BOUDRY, près du centre,

3 1/2 pièces Fr. 390.— + charges.

Grand confort: balcon, tapis tendus, cuisine agencée et place de parc comprise.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour le 24 juin, rue de l'Orangerie

BEL APARTEMENT 1^{er} étage, de 5 grandes chambres, vestibule, cuisine, baignoire, W.-C., entièrement remis à neuf.

S'adresser: Etude Pierre Soguel, notaire, rue du Môle 10. Tél. 25 11 32.

CERNIER A louer pour fin juin, à la rue de la République,

GARAGE Loyer Fr. 55.—

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à COLOMBIER, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces tout confort, balcon, Fr. 440.—/mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux. Tél. 31 31 55.

A couple du 3^{me} âge

appartement 2 1/2 pièces loyer mensuel, charges comprises, 310 fr., dans maison pour personnes âgées, à Cortailod. Tél. 42 22 02 (bureau) 42 31 56 (privé).

(Lire la suite des annonces classées en page 9)

FAN-L'EXPRESS

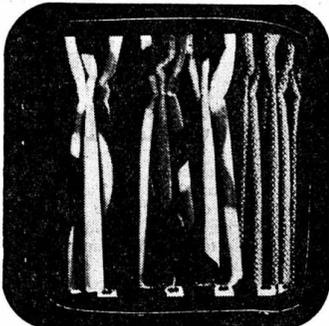
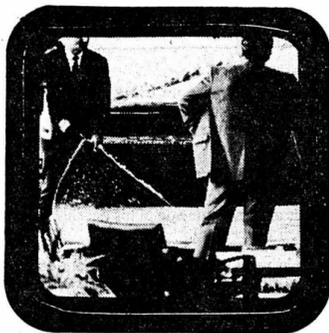
Direction: M. Wolfarth R. Aeschelmann Rédacteur en chef: J. Hostettler Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178 Tél. 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Masserey tapis rideaux

- tapis mur-à-mur le m2 dès **Fr. 19.—**
- 250 milieux mécaniques, dès **Fr. 290.—**
- 100 tours de lit les 3 pièces, dès **Fr. 149.—**
- tapis d'Orient foyers dès **Fr. 45.—**
- couvre-lit, couverture piquée dès **Fr. 39.—**
- peaux de mouton, poney, bouvillon dès **Fr. 98.—**
- ensemble de bain les 3 pièces dès **Fr. 39.—**
- novilon le m2 toujours **Fr. 23.—**
- rideaux et tentures murales:



le programme complet Fisba, Gardisette, Schoop, Baumann, Kyburz, BBZ sur tout un étage.

magasins **Masserey** livraison gratuite
PORTES-ROUGES 131-133

Poissons frais
recommandés cette semaine
D'EAU DOUCE
BROCHETS
PALÉES-BONDELLES
DE MER:
CABILLAUD-THON
EN TRANCHES

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE: LE LUNDI 021793 B

Profitez de l'action-jubilée
Pe Rosa
ramassez les cœurs d'or pour collants gratuits
chez votre spécialiste de bas
Poteaux 3 - Neuchâtel
Bastyl

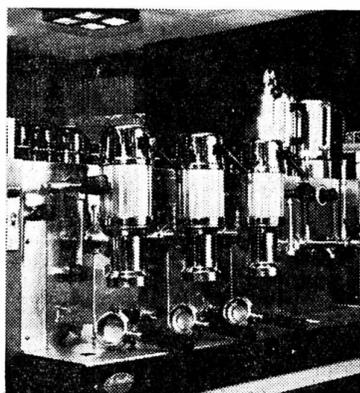
QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 4 juin 1977
UNE FÊTE PERMANENTE

Pulls-shirts, chemises d'été et tous vos accessoires mode se trouvent à notre rayon hommes. Élégant, relaxe, actuel, c'est facile en choisissant dans notre large assortiment de qualité à prix très étudiés.

Chemise madras, 100% coton, poche poitrine, légèrement cintrée, beige/marine, beige/brun, 37 à 44 **13.—**

T-shirt mi-long ou façon blouson, 100% coton, col avec fermeture éclair parements tons opposés, 3 à 6 **14.—**

Machines à café «egro». En service avec succès à l'Hôtel des Beaux-Arts de Neuchâtel.



L'Hôtel des Beaux-Arts de Neuchâtel héberge une clientèle de choix, et son restaurant est fréquenté par de nombreux hôtes de passage.

Un modèle combiné (domino 3202) y est en service depuis septembre 1972, et la directrice, Madame Balmelli, nous en donne les raisons:

«Ce qui nous a décidés: la qualité exceptionnelle du café, les conseils compétents et le service après-vente offerts par la maison «egro» et bien entendu les performances de la machine. Elle arrive à couvrir tous les besoins en café de l'hôtel avec sa trentaine de chambres, et des restaurants avec 230 places au total. Deux récipients d'une grande capacité fournissent le café des petits déjeuners, et trois groupes à piston (Egromat) préparent du café tout frais que nos clients apprécient beaucoup.»

Fabricant: Egloff + Cie S.A.
5443 Niederrohrdorf
Tél. 056/961133
Télex 57755

Représentant pour la Suisse romande:
J.-P. Steffen
40, Marmière
2068 Hauterive
Tél. 038/334985

egro

017628 B

A vendre d'occasion

30 chambres à coucher

complètes avec literie
Fr. 450.—, 480.—, 530.—, 600.—, 700.—, 750.—, 880.—, 950.—, 1000.—, etc., etc.

S'adresser à Meublorama, Bôle (NE).
Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.
Grande place de parc. 023287 B

ING. DIPL. EPF **FUST SA**

Toujours de nouvelles machines d'exposition de nos magasins: machines à laver, lave-vaisselle, tumbler, réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, aspirateurs, petits appareils, avec jusqu'à

45% de rabais
Toutes les marques, garantie à neuf, livraison, service. 023879 B

Bienne: 36 Rue Centrale, Tél. 032 228525
Chaux-de-Fonds: JUMBO et 24 succursales

Déménagements

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports

Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ Brévards 3
Neuchâtel



13.—

14.—

Gonset

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

023891 B

marché Diga

discount alimentaire

Cernier Le Landeron
Rte de Neuchâtel 3 Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-53.11.44 Tél. 038-51.46.46

NOS SUPER-ACTIONS DE LA SEMAINE!

- Côtelettes de porc kg **11.—**
- Tranches panées de porc 100 g **1.20**
- Nouillettes «La Chinoise» 500 g **1.55**

Ajax Citron box 5 kg **12.50**

Softlan bidon 4 kg **6.50**

Huile Tournesol litre **3.—**

Potages Maggi (5 sortes) sachet **— .55**

Nescafé Gold bocal 200 g **10.95**

Hôpital Pourtalès 76 bt 7 dl **5.30**

Neuchâtel blanc 76 «Reine Berthe» bt 7 dl **4.80**

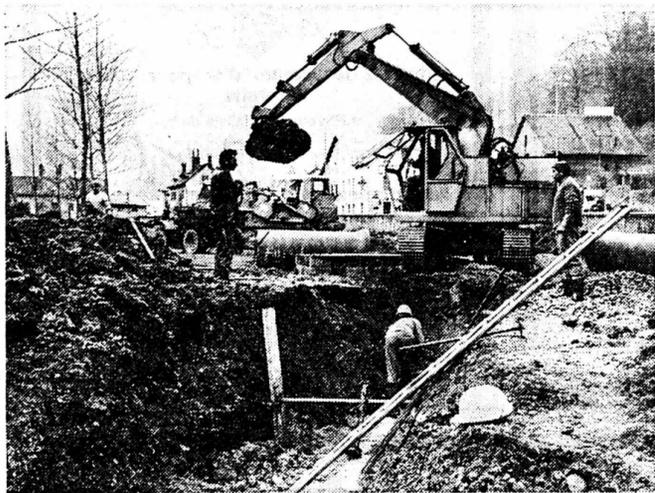
Martini rouge litre **9.80**

Pastis 51 45° litre **25.90**

Meltinger gazeuse caisse 12 l + dépôt (1 litre = .16°) **2.—**

023948 B

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



(Avipress J.-P. Baillod)

Au tribunal de police Un marchand de bétail libéré de toute peine

De notre correspondant — M. Jacques Ruedin, de Neuchâtel, président extraordinaire du tribunal de police du Val-de-Travers a rendu son jugement dans la poursuite pénale intentée à la suite d'une plainte de la commune de Saint-Sulpice contre A. G., marchand de bétail et restaurateur à Fleurier.

Au début de l'année 1975, A. G. était devenu propriétaire d'un immeuble à Saint-Sulpice. Afin d'y abriter des animaux, il entreprit de transformer une remise de ce bâtiment en écurie. Il fit poser un faux plancher, une crèche en bois, un râtelier et trois abreuvoirs. Il avait encore l'intention de réaliser d'autres transformations.

En août de la même année le Conseil communal demanda à A. G. de lui envoyer une demande de sanction avec plans. En décembre, agissant au nom de

A. G., un architecte adressa une requête de permis accompagnée de plans détaillés au Conseil communal.

Après la mise à l'enquête et demande de sanction cantonale, l'exécutif de Saint-Sulpice refusa le permis de construire. Puis en juin de l'année dernière il invita A. G. à remettre les lieux dans leur état

primitif. Comme A. G. n'a pas obtempéré, il fut dénoncé au procureur général qui le renvoya devant le tribunal en prenant contre lui une réquisition de 200 fr. d'amende.

A. G. était prévenu d'avoir enfreint la loi cantonale sur les constructions, la réparation et la transformation d'un immeuble.

LA PRESCRIPTION ACQUISE

Les infractions qui étaient reprochées à A. G. étaient des contraventions. Comme

l'action pénale a été ouverte le 16 août 1976 et qu'à cette date il y avait plus d'une année que les travaux exécutés par A. G. avaient cessé, la prescription était dès lors acquise. Comme du reste au moment où le ministère public s'est saisi de l'affaire.

En conséquence le tribunal n'a pas eu à décider si les travaux étaient subordonnés à une autorisation ou si A. G. pouvait se prévaloir de l'erreur de droit.

Finalement, en raison de la prescription, A. G. a été libéré de toute peine et les frais ont été mis à la charge de l'Etat. G. D.

Importants travaux commencés à Saint-Sulpice

De notre correspondant:

Depuis quelques jours d'importants travaux ont débuté légèrement en amont de l'endroit où se trouvait l'ancienne scierie et le moulin du pont de la Roche.

Il s'agit d'une fouille, qui atteint parfois plus de 3 m. de hauteur, actuellement creusée entre la route cantonale et l'Areuse et qui constitue un premier pas pour l'épuration des eaux usées.

Les creusages se poursuivront ensuite à travers le village, le long de la route principale pour aller jusqu'aux dernières maisons du quartier de la Doux, soit sur une longueur de 1800 m environ. Une station de relevage sera érigée près du pont de la Poste.

Le collecteur principal sera installé dans ces fouilles. La durée des travaux est estimée à une année et demi. Quant à leur coût on l'évalue à un million de francs, quelque 400.000 fr. étant à la charge de la commune de Saint-Sulpice.

FLEURIER

Point d'orgue...

(sp) Pour mettre un terme à la saison 1976-1977, les « Concerts de Fleurier » avaient invité le célèbre organiste parisien Jean-Jacques Grunenwald à se produire le 16 mai au temple. Or, pour des raisons d'ordre familial, le musicien a dû annuler sa tournée en Suisse. En revanche, les « Jeunesses musicales » envisagent, elles, un concert supplémentaire à la mi-juin.

De notre correspondant:

La Société de cavalerie du Val-de-Travers organise chaque année une « course aux clochers » dont la tradition, d'origine française, remonte très loin dans le temps lorsqu'il n'y avait que des routes en terre battue et des clochers comme point de repère.

Cette année, treize cavaliers se souviendront de cette épreuve équestre car malgré la date du 1^{er} mai, il y avait environ 10 cm de neige et la tenue des concurrents était des capotes et des bonnets de fourrure... Les sites de la contrée ressemblaient bien plus à des paysages

russes qu'à ceux du Jura au printemps. L'épreuve préparée par MM. Gabriel Simon-Vermot et François Béguin comprenait un parcours qui allait de Boveresse aux Parcs sous Les Bayards, par des chemins de forêts et de pâtures.

Au premier poste, il fallait contrôler l'harnachement, au deuxième répondre à diverses questions sur le cheval, au troisième une épreuve de vitesse sur 1 km était prévue, au quatrième se disputait une épreuve d'observation.

RÉSULTATS

Voici les résultats de cette course aux clochers: 1. Gérard Béguin, Fleurier; 2. José Lambelet, La Côte-aux-Fées; 3. Roger Etienne, Môtiers; 4. Fredy Erb, Couvet; 5. Evelyne Carminat, Môtiers;

Hommage à M. Daniel Emery

Le décès de M. Daniel Emery, survenu après une courte maladie, a été appris avec émotion au Val-de-Travers. Il faut relever qu'après avoir pris sa retraite, M. Emery déploya une activité intense en faveur de Pro Senectute. Un tel désintéressement lui attira de nombreuses sympathies. Sur le plan politique, il fut député au Grand conseil, puis président du Conseil communal de Couvet.

MÔTIERS

Anciens métiers au musée régional

(sp) Ces derniers temps, de nouveaux témoins d'anciens métiers en voie de disparition au Val-de-Travers ont fait leur entrée au musée régional d'histoire et d'artisanat, à Môtiers. Il s'agit d'une part de l'ensemble de l'outillage, du matériel et du mobilier de l'atelier du sellier-tapisier Charles Jacot, de Couvet, spécialiste de la fabrication de « bourrels » ou colliers de chevaux durant une soixantaine d'années; cet atelier sera fidèlement reconstitué dans un des locaux d'exposition permanente du musée.

D'autre part, de la forge et maréchalerie de Travers, exploitée pendant un bon demi-siècle par M. Roger Perrinjacquet, à la place de l'Ours, une cinquantaine de pinces typiques, toutes différentes les unes des autres, ont pris le chemin des Mascarones, ainsi que des sabots de roue et quelques autres outils désormais sortis de l'usage.

FENIN

Collision: deux blessés

M^{me} Christiane Bourquin, née en 1954 et domiciliée à Savagnier, circulait hier vers 17 h 15 sur la route cantonale qui va de Savagnier à Neuchâtel. Dans le village de Fenin, à proximité de l'Auberge du Chasseur, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M.G.G., de Chézard, lequel quittait une place de stationnement située au nord de la chaussée.

Il escomptait se diriger vers Savagnier. Blessés, M^{me} Bourquin ainsi que son passager, M. Nino Picari, né en 1951, de Neuchâtel, ont été transportés à l'hôpital de Landeueux par l'ambulance de la ville de Neuchâtel. Ils souffrent tous deux de contusions multiples. Après avoir reçu les soins nécessaires, ils ont pu regagner leur domicile.

BOUDEVILIERS

Examens cyclistes

(sp) Les classes de première secondaire préprofessionnelles, classiques et scientifiques du district passent ces jours-ci les examens cyclistes pratiques à Neuchâtel. Cette épreuve comporte un gymkana sur les Jeunes-Rives et un parcours en ville servant de complément aux leçons théoriques données en classe par la brigade de circulation routière.

FRANCE VOISINE

Grosse prise de drogue à Vallorbe

De notre correspondant:

La drogue, décidément, est un fait d'actualité en Franche-Comté. Alors qu'à Lons-le-Saunier (Jura), 49 jeunes de 18 à 25 ans comparaissent devant le tribunal pour importation, vente et usage de drogue, la douane et la police de l'air et des frontières de Pontarlier viennent d'arrêter un trafiquant turc qui passait à Vallorbe-gare 3 kg 570 de haschisch. Cette importante saisie, qui représente près de 45.000 fr. français, s'est effectuée mardi à 1 h du matin lors du contrôle de l'Orient-Express qui relie Istanbul à Paris.

ATTITUDE ÉTRANGE

Dans un compartiment où se trouvaient deux personnes, les services de police eurent leur attention attirée par l'étrange attitude d'un des deux occupants, qui paraissait visiblement hébété. De fait, les policiers de la frontière s'apercevaient que l'avant-bras du jeune voyageur, un Français, était marqué d'une dizaine de petits points: des piqûres d'héroïne. Aussitôt les deux occupants du compartiment

étaient invités à subir un contrôle plus approfondi.

Si l'on ne trouvait pas trace de drogue dans les bagages du Français, par contre, les responsables de la police de l'air et des frontières découvriraient deux plaquettes de haschisch dans une ceinture de flanelle que portait l'autre voyageur, un Turc de 48 ans, Mehmet Demirkazik. Une fouille plus approfondie des bagages du Turc, un comptable demeurant à Istanbul, apportait un résultat encore plus important: dans une malette, deux doubles fonds recellaient la bagatelle de 22 plaquettes et de 3 boudins de cannabis en poudre; en outre, sous des raisins secs enfermés dans un pot de fabrication artisanale, les policiers trouvaient encore 500 grammes de haschisch, au total 3 kg 570.

Le Turc, qui a reconnu voyager un peu partout en Europe et en Asie, a déclaré que la drogue était destinée à la Hollande. Il a été écroué à Besançon, tandis que le jeune Français était laissé en liberté. Le hasard seul l'avait placé dans le même compartiment que le trafiquant, hasard que le Turc doit bien maudir en ce moment.

Drogue: une cinquantaine de Français jugés

Une cinquantaine de jeunes Français, accusés d'avoir constitué un vaste réseau de vente de drogue, sont jugés depuis lundi devant le tribunal de Lons-le-Saunier, dans l'est de la France.

Les jeunes gens, inculpés d'usage et de trafic de drogue, faisaient partie d'un réseau qui, en un an, aurait écoulé 500 kg de haschisch, 4 kg d'héroïne et

environ 600 pastilles de LSD. L'ensemble du trafic représenterait une somme de près de 7 millions de francs (3,5 millions de fr. suisses).

Le réseau a été démantelé en janvier dernier, mais les trois personnes considérées comme les « têtes pensantes » de l'organisation, n'ont toujours pas été arrêtées.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée du Hockey-club de Savagnier

De notre correspondant:

Le Hockey-club de Savagnier a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence de M. Laurent Girard; 25 membres actifs y participaient.

Le président, dans son rapport annuel, résuma brièvement les activités de la société durant l'année écoulée, regrettant particulièrement la relégation de la première équipe en 3^{me} ligue. La deuxième équipe, qui ne prend pas part au championnat, a remporté, pour la deuxième fois, le « tournoi de l'amitié » qui groupe six équipes. L'entraînement des joueurs pose des problèmes, car plusieurs appartiennent également à la société de gymnastique et Savagnier ne dispose d'une patinoire naturelle que si le temps est assez froid pour en permettre la réalisation. Il faut donc que les joueurs se déplacent dans des localités voisines, plus importantes, qui disposent de patinoires artificielles. La saison prochaine, M. Gilles Aubert fonctionnera comme entraîneur, en remplacement de M. Philippe Aubert.

MODESTE BÉNÉFICE

Les comptes de la société seront présentés cet automne. L'hiver dernier, la patinoire a pu être aménagée à la place du Stand et a résisté plusieurs semaines aux

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Vendredi 6 mai
à 20 h 30
au Théâtre

29, Av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds



«C'est la Nature qui a raison»

conférence de Maurice Mességué

le célèbre guérisseur par les PLANTES

Venez lui poser vos questions, il vous répondra...

Réservez vos places à l'avance à la:

1. DROGUERIE PERROCO
5, place de l'Hôtel-de-Ville - tél. (039) 22 11 68

2. PHARMACIE DES EPLATURES
Centre JUMBO - tél. (039) 26 68 58

Entrée Fr. 5.-

Recette entièrement versée au profit des enfants handicapés «PERCE-NEIGE»
024158 R

AVIS MORTUAIRE

Monsieur Marcel Grisel-Bétrix, à Couvet:

Monsieur Roland Grisel, à Renens;

Monsieur Numa Rumley-Grisel, à Couvet;

Monsieur et Madame Jean-François Rumley-Rud, à Neuchâtel;

Monsieur Pierre-Alain Rumley et sa fiancée, Mademoiselle Margrit Guntzel, à Saint-Gall;

Madame et Monsieur Roland Jaeger-Rumley et leurs filles Isabelle et Christelle, à Couvet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Rose GRISEL
née BÉTRIX

leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83^{me} année.

2108 Couvet, le 4 mai 1977.

Dieu est mon bouclier
J'espère en sa promesse.

Ps. 119-114.

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, le vendredi 6 mai à 16 heures.

Culte au temple de Couvet, à 14 h 30.

Domicile de la famille: Grand'Rue 18, à Couvet.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
018979 M

Madame Henriette Guggisberg-Dick, à Fleurier;

Monsieur et Madame Peter Dick-Gauch, et leurs enfants, à Ostermundigen;

Monsieur et Madame Louis Dick-Hug, à Berne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Roger GUGGISBERG

leur cher époux, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 3 mai dans sa 60^{me} année, après une longue maladie, supportée avec courage.

Fleurier, le 3 mai 1977
(Rue du Régional 5).

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez doucement, pensez combien j'ai souffert, et accordez-moi le repos éternel.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Fleurier le vendredi 6 mai à 13 heures.

Culte à la chapelle du cimetière à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: rue du Régional 5, 2114 Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
018976 M

AVIS DIVERS

Buffet de la Gare Les Verrières

Pour la Journée des mères

Venez aux Verrières

Menu époustoufflant au prix de Fr. 20.—

Prière de réserver
Tél. (038) 66 16 33

Exceptionnellement samedi 7 mai fermé
023074 A

OCCASIONS

SIMCA 1307 S	1976	21.000 km
SIMCA 1100 LS	1974	49.000 km
SIMCA 1100 GLS	1976	24.000 km
SIMCA 1100 S	1976	9.500 km
SIMCA 1100 S	1972	90.000 km
SUNBEAM 1300 SUPER	1976	19.000 km
FORD TAUNUS 1600		
GXL COUPÉ	1974	49.000 km
CITROËN G SPÉCIAL	1974	55.000 km
CITROËN GS 1220 CLUB	1973	57.000 km
CITROËN GS 1220 CLUB	1973	90.000 km
CITROËN CX 2002 SUPER	1975	65.000 km
VW PICK-UP 1600	1973	51.000 km

GARAGE HOTZ

2114 FLEURIER
Tél. (038) 61 29 22 023954 V

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients

vous oublieront!

A la découverte du

VAL-DE-TRAVERS

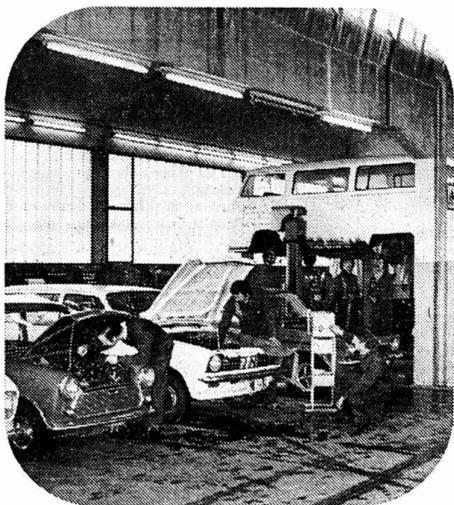


Buttes - Saint-Sulpice - Fleurier - Môtiers - Boveresse - Couvet - Travers - Noiraigue - Les Verrières - La Côte-aux-Fées - Les Bayards

GARAGE-CARROSSERIE FRANCO-SUISSE
A. CURRIT
2126 LES VERRIERES 038/661355

EXPOSITION permanente
VOITURES NEUVES ET D'OCCASION

GM OPEL GM OPEL GM



Une équipe spécialisée au service de la clientèle en plein travail.



Avant la frontière: plein d'essence, petit café ou quelques souvenirs dans un cadre agréable.

Au Garage-carrosserie franco-suisse des Verrières: expérience et sécurité

Il y a vingt-deux ans, aucun garage n'existait aux Verrières. C'est à ce moment-là que M. André Currit, de Couvet, ouvrit le sien au quartier du Grand-Bourgeau. Immédiatement, il se fit une fidèle clientèle et comme ses affaires se développaient d'une manière réjouissante, il construisit le garage qui se trouve actuellement au quartier de Meudon, sur la route internationale Neuchâtel - Les Verrières - Pontarlier - Paris, garage auquel est adjointe une carrosserie.

La surface de ce garage est de mille cinq cents mètres carrés. Il possède des places de travail pour une vingtaine de voitures à la fois. En plus, il y a une place de parc de quelque deux mille cinq cents mètres carrés où se trouve une station-service dotée de six colonnes distributrices, trois pour la super, une pour la normale et l'excellente essence «Chevron», une pour le diesel et une pour les deux temps.

Une douzaine d'employés travaillent actuellement dans le garage et la carrosserie sous la direction de M. Jean-Louis Faugel, chef d'atelier. La plupart des employés de M. Currit suivent régulièrement des cours de recyclage organisés par la General Motor suisse.

GRANDE MARQUE ET EUROSERVICE

M. André Currit est le distributeur direct pour tout le Val-de-Travers des voitures de la célèbre marque «Opel». Grâce à «Opel» plus que dans n'importe quelle autre technique de pointe, les résultats obtenus sont remarquables.

Il se concrétisent par la sécurité et la fiabilité de ces voitures réputées, qui sont protégées contre la corrosion, qui possèdent toutes les garanties nécessaires pour le trafic actuel et qui offrent ce qu'il y a sans doute de meilleur à l'époque actuelle.

M. Currit fait aussi partie de l'Euroservice, qui avec des points d'attache dans le monde entier, permet un entretien personnalisé de

la voiture adapté à la manière de conduire de chacun. De surcroît, le Garage franco-suisse est à même de renseigner la clientèle sur les plus récentes techniques de constructeur.

Il faut aussi souligner que le Garage franco-suisse aux Verrières, possède une station de dépannage qui fonctionne jour et nuit et que, du point de vue de la réparation mécanique comme pour la carrosserie, M. Currit s'est assuré la collaboration d'une équipe jeune et dynamique en laquelle on peut avoir pleine et entière confiance.

Enfin, relevons encore que M. Currit possède personnellement une longue expérience dans la vente des voitures, un département dans lequel il s'est spécialisé depuis plus de vingt ans. Ce qui lui permet d'avoir aussi un très fort marché de voitures d'occasion dans toutes les gammes et toutes les marques.

BAR ET CHANGE

Dans le même bâtiment que le Garage franco-suisse se trouve un bar exploité par M. Currit et ses employées. C'est toujours la bonne occasion d'y faire halte avant de passer la frontière, car l'on y trouve non seulement des souvenirs, le tabac, les cigarettes de toutes marques, le chocolat qui fait tant plaisir aux amis d'outre-Doubs, mais ceci est important, un service de change aux meilleurs cours du jour, service qui, contrairement aux établissements bancaires, fonctionne aussi le samedi et le dimanche pendant toute l'année.

Si M. Currit a fait preuve d'optimisme quand il a construit le Garage franco-suisse — où soit dit en passant, le prix de l'essence est hautement concurrentiel — il a parfaitement eu raison. Aujourd'hui, ses efforts et sa persévérance ont été couronnés de succès, car c'est un large éventail de clients et d'amis qui ne manquent jamais de s'arrêter à cet important garage des Verrières sur la route de la «douce France».

HUSQVARNA

NE VOUS PRIVEZ PLUS D'UN LAVE-VAISSELLE

par manque de place pensez, «Mini» Husqvarna 1^{er} lave-vaisselle «place partout»

AGENCE OFFICIELLE
A. GREZET Neuchâtel
Tél. (038) 25 50 31

DÉPOSITAIRES

FLEURIER: J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUVET: CHEZ MARCELINE - Tél. (038) 63 22 13



TRAVERS a eu des hommes marquants dans la vie politique

Si le village de Travers est de l'époque contemporaine, après le gigantesque incendie qui avait détruit cent une maisons, en 1865, la vie politique a été intense, auparavant et après, dans cette commune.

Ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle déjà, des hommes de l'endroit étaient-ils fermement attachés à l'idée républicaine. Parmi eux, il faut citer Simon Jeanrenaud qui commença son opposition — on ne l'appela pas encore contestation, car elle avait quelque chose de plus positif — vers 1815 déjà.

Il trouva un excellent moyen, pacifique mais efficace, de montrer qu'il n'était pas d'accord avec le régime existant. En effet, il choisit la chanson satirique, et ses airs populaires furent bientôt célèbres dans toute la vallée.

Ses chansons mettaient sur le gril certains fonctionnaires de la Principauté, le châtelain M. de Wattel, ou elles s'en prenaient au double lien politique qui avait fait de notre pays depuis 1815 un corps hybride.

Simon Jeanrenaud n'ignorait rien des traditions de la contrée et il savait pertinemment que dès 1707 déjà, à la mort de la duchesse de Nemours, des luttes ardentes s'étaient produites et que le Val-de-Travers mais surtout la commune de Travers, avaient été les premiers à demander l'incorporation de la Principauté à la patrie suisse.

CENTRE INSURRECTIONNEL

Ce village fut, un peu plus tard, le centre insurrectionnel du mouvement de 1831. Cette année-là, malgré les risques qu'elle courait, la commune désapprouva les «arbres de liberté» qui avaient été plantés un peu partout, mais cela n'empêcha pas que de nombreuses réclamations se firent jour et que des réformes administratives furent proposées en haut lieu, auxquelles on ne prit



M. Pierre Wyss. (Avispress J.-P. Baillo)

pas même la peine de répondre. C'est pourquoi un groupe de mécontents dut se réunir et travailler en secret jusqu'à l'avènement de la République.

Parmi ces pionniers, il faut nommer Henri Boiteux, patriote, fait prisonnier en 1831, condamné à mort et finalement qui vit sa peine commuée en détention perpétuelle jusqu'au moment où il parvint à s'évader des prisons de Neuchâtel, avant d'être enfin grâcié par le roi de Prusse.

Rentré d'Amérique, Louis-Edouard Montandon, ne pensait pas être mêlé à des histoires politiques. Pourtant, tel fut bien le cas et il fit partie, en 1848, du gouvernement provisoire, puis fut directeur du département des travaux publics dans le premier Conseil d'Etat duquel il démissionna en 1851.

Son rôle n'était toutefois pas terminé. En effet, l'année suivante, le Grand conseil lui confia le mandat de négociateur auprès du gouvernement français et des financiers parisiens, en vue de la construction du chemin de fer franco-suisse.

A l'époque actuelle, Travers eut encore des hommes de valeur qui s'inté-

ressèrent à la chose publique. Ainsi en fut-il de Paul Leuba, buraliste postal, de Jean-Pierre Joly, administrateur d'une distillerie aujourd'hui disparue, qui ont été députés au Grand conseil.

Mais, le plus éminent fut incontestablement feu Marcel Krugel, colonel de l'armée suisse et qui siégea au Conseil national.

Il tenait pour primordiale la commune dans la démocratie et c'est sans doute pourquoy il se pencha avec tant de sérieux sur les affaires de son village.

C'était un homme qui avait son franc-parler, qui ne faisait fi d'aucune opinion, et qui, bien que libéral, était le premier à appuyer les socialistes si ceux-ci avaient raison à ses yeux. Ses jugements ont toujours été sages, ses propos équilibrés et l'on sentait qu'il n'était animé que par le bien de sa commune.

Et puis, M. Armand Fluckiger fut aussi l'un de ces parlementaires qui se distinguèrent. Président du Grand conseil, président du Conseil communal pendant plusieurs années, il a toujours eu le coin de bon sens qui lui permettait de rallier souvent à ses thèses ceux qui les avaient combattues.

A l'heure actuelle, Travers a toujours un député-maire en la personne de M. Pierre Wyss, fils d'un ancien conseiller communal. M. Wyss travaille sans vouloir faire du panache, mais efficacement tant sur le plan local que régional.

Aujourd'hui, les anciennes luttes politiques que l'on connaissait jadis et naguère à Travers sont bel et bien révolues, car l'autonomie communale se rétrécit telle une peau de chagrin et l'on est bien obligé de faire de l'administration avant toutes choses. Est-ce mieux ainsi? D'aucuns le pensent, alors que d'autres n'opinent pas. Mais cela est une question que chacun peut trancher selon sa propre optique.

PFAFF
Depuis 1862 renommée mondiale

TOUT POUR LA COUTURE ET LE REPASSAGE
Vaste programme, entre autres, la célèbre Pfaff 1222 électronique avec double entraînement de l'étoffe. Réparations toutes marques, facilités de paiement.

GIGANDET
D. JeanRichard 15
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 01
Fleurier, Gare 10a
Tél. (038) 61 20 93

PFAFF
Machine à repasser

CAVES DE LA CITADELLE

Réserve de la Citadelle
Le vin de tous les jours.
Vin fin de la commune de TARRAGONE

C. JACOT & CIE
FLEURIER Tél. 61 10 96

STOLLER Radio-TV
FLEURIER - COUVET
Tél. (038) 63 16 44

RADIOS-CHAÎNES HI-FI ENREGISTREURS

GRUNDIG VENTE - RÉPARATION
INSTALLATION
SONORISATION

Audi **RENAULT**

FLEURIER Tél. 61 16 37 COUVET Tél. 63 12 15

GARAGE L. DUTHÉ & fils

ZENITH

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
J.-H. Walther
Industrie 9 - FLEURIER
Tél. (038) 61 37 77

RÉPARATIONS DE MONTRES, RÉVEILS
PENDULES, ETC...
Appareil à percer les oreilles

Schmutz
Centre Schmutz, 2114 Fleurier, tél. 038 61 33 33

Tronçonneuse électrique Remington, maniable, légère, agréable à l'environnement, capacité 880 watts

Fr. 330.-

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour la Journée de l'Europe, le Conseil communal va pavoiser l'Hôtel communal

De notre correspondant :
On nous communique qu'à l'appel du Conseil de l'Europe, le Conseil communal a décidé de pavoiser l'hôtel communal aux couleurs de l'Europe en cette journée du 5 mai 1977, journée de l'Europe. Il invite les citoyennes et les citoyens de La Chaux-de-Fonds à prendre connaissance de l'appel suivant, lancé par le Conseil de l'Europe :

«L'EUROPE NE SE FERA PAS TOUTE SEULE»

«Cet appel lancé à la conscience européenne de 345 millions de citoyens habitant dans l'un des dix-neuf pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest, tous Etats membres du Conseil de l'Europe, est le slogan de la journée de l'Europe 1977.
» Pas plus que les années précédentes, ce jour de fête ne sera pas férié. La journée de l'Europe est surtout l'occasion de faire le point des transformations de l'Europe; elle veut sensibiliser l'homme de la rue au contexte actuel de l'Europe et aux nouvelles tendan-

ces de son évolution. Les Etats membres du Conseil de l'Europe et leurs gouvernements entendent préparer un avenir plus humain pour les hommes et les femmes de notre continent. Ils veulent, d'une part, sur les droits politiques des Européens, et d'autre part sur leurs droits économiques et sociaux, en s'appuyant respectivement sur la Convention des droits de l'homme et sur la Charte sociale européenne.

» Le slogan choisi cette année vise essentiellement à promouvoir la participation des citoyens à l'organisation de l'espace européen. L'unité européenne suppose une coopération à tous les niveaux dans l'élaboration des politiques; car la vigueur de l'idée européenne se mesure, ni plus ni moins, à la volonté européenne des citoyens. Qu'il s'agisse de l'harmonisation du droit ou de la collaboration régionale, de la protection de l'environnement ou de la lutte contre le terrorisme, cette coopération volontaire des gouvernements au sein du Conseil de l'Europe veut être à l'avant-garde

de l'édification européenne. Coopération régionale, jumelages et prix de l'Europe, autant d'occasions de rencontres européennes aux niveaux communal et régional.

» Pour que l'Europe soit proche de ses citoyens, pour qu'elle soit l'Europe de tous, il faut que les 345 millions d'habitants que comptent nos démocraties d'Europe de l'Ouest réunies au sein du Conseil de l'Europe appliquent dans les décisions politiques à tous les niveaux — dans la vie scolaire, professionnelle, communale, et également lors des consultations électorales — des critères européens et non pas nationaux.

» Alors, et alors seulement, une conception européenne commune cessera d'être le lointain objectif des institutions européennes pour devenir la caractéristique tangible de notre continent.

«L'Europe ne se fera pas toute seule»: L'idéal de l'unité européenne n'est pas inaccessible. Il suffit que chacun d'entre nous y aspire et œuvre pour sa réalisation.»

Le «Living Théâtre» en ville: un gros succès de curiosité

De notre correspondant :

Quel bilan établir à l'issue de l'unique représentation en Suisse du spectacle de «Living theatre»? Il s'agit, on le sait, d'un spectacle de rue en français, intitulé «Six actes publics» et inspiré de l'œuvre de l'écrivain autrichien Sacher-Masoch.

Bilan donc, que l'on peut articuler en deux parties. D'abord l'autorisation de la ville de La Chaux-de-Fonds, après les refus de celles de Bienne et de Lausanne. Comme nous l'expliquions dans un précédent article, rien, mais vraiment rien, ne pouvait justifier un quelconque veto à cette manifestation. Il suffisait, pour s'en convaincre, de suivre hier après-midi la troupe dans différents quartiers de la cité.

Et personne non plus ne pourra reprocher à la police locale d'avoir délégué jusqu'à une vingtaine de ses agents, car c'est avant tout de problèmes de circulation que l'on a eu à débattre... Les embouteillages, en effet, par instant, requerraient beaucoup de souplesse... Ensuite, l'aspect public, ou plutôt publicitaire, car il faut reconnaître que les prises de position de Bienne et de Lausanne, pour divers motifs, projetaient un intérêt accru sur le «Living theatre». Il était curieux de savoir quel impact ce spectacle aurait sur la population.

Disons d'emblée que succès il y eut. L'Office du tourisme, par exemple, dut répondre à des dizaines et des dizaines de demandes de renseignements en provenance de tout le pays et même de France. Mêmes démarches auprès des instances communales. Ces «Six actes publics» étaient devenus l'événement.

La preuve? Près de 2000 personnes réunies dès 14 heures sur la place de la Gare et qui, fidèlement, ont suivi le groupe de comédiens jusqu'à près de 20 heures, place des Marronniers. C'était la fête aussi des innombrables gosses trimbalés de ci, de là, au gré des représentations et qui, à défaut d'y comprendre quelque chose, prenaient une bonne cure d'air; la fête enfin de la Télévision romande qui assume les frais du «Living» et envisage une retransmission d'une heure; la fête toujours d'une multitude de photographes, officiels, officieux, privés qui inonderont littéralement le «Pod» et ses environs.

La grande bouffe, quoi, dans l'attente du suspense. Et des gens accrochés par tout, piétinant les vasques de pensées au nom dont on ne sait quelle liberté et au grand dam de quelques passants âgés. Des entreprises ou magasins de la place avaient organisé des tournus pour permettre à leurs employés de profiter de «l'événement». Il y avait même l'«armaili», du coin, barbe blanche, canne en main, qui, confondant sans doute la place du Marché avec son bistrot préféré, voulait absolument engager le dialogue, lui tout seul, comme un grand, avec des acteurs emprisonnés derrière les barreaux de la société.

Le «Living theatre» à La Chaux-de-Fonds, ce fut un peu de tout cela. Un spectacle total, un show qui rassembla beaucoup de monde et quelques autochtones. Mais de ces «Six actes publics» achevés sous la pluie, que penser?

Et bien, à défaut de culture, de richesse littéraire, d'originalité souvent, une réussite malgré tout. Avec de petits moyens, une ou deux idées, un bon bantage publici-

taire, une température au départ idéale, on arrive aujourd'hui encore à regrouper des foules.

C'est pas mal et il faut le faire. Mais pour y parvenir? Une création collective. «Nous cherchons à réaliser un théâtre pour la classe la moins privilégiée», confiait l'un des responsables du «Living». La mort, la guerre, l'argent, la propriété, l'Etat, l'amour: autant de thèmes, autant de sujets chers à tous les auteurs dits «classiques». Voir leur porter sur la rue n'est pas incompatible. Si l'on peut estimer que l'opération a réussi ici, si l'on peut également relever une performance d'ensemble sur près de six heures, comment se prononcer sur la qualité réelle d'un tel spectacle?

L'adhésion des spectateurs aura suffi au «Living theatre», avec l'appui d'un enthousiasme sans appel.

LE LOCLE

Assemblée des travailleurs sociaux du canton: une présence et une nécessité

De notre correspondant :

L'Association neuchâteloise des œuvres et travailleurs sociaux a tenu, hier à l'aula du Technicum du Locle, son assemblée générale. Près d'une centaine de participants furent salués par leur président, M. R. Schlaeply, conseiller d'Etat, avant de prendre connaissance du rapport du comité et des sections, commenté par la directrice, M^{me} J. Bauermeister.

Ce 34^{me} exercice fut marqué notamment par une présence de l'Association à l'exposition chaux-de-fonnière Modhac 1976, grâce à un stand et à une journée. Par ailleurs, il faut relever le regroupement des services bénévoles neuchâtelois, ce qui permettra de favoriser le recrutement, l'information et l'animation de tous ceux qui apportent une aide bénévole aux diverses institutions. A ce propos, mentionnons que les secrétaires de Pro Senectute de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds fonctionnent comme centrale de renseignements. Autre activité de l'Office social neuchâtelois, sa participation à «La main tendue». En 1976, le poste du nord-ouest a reçu 8630 appels localisés, dont 1392 pour le canton de Neuchâtel.

OUVERTURE D'UNE CENTRALE D'APPEL

«Dans un autre ordre d'idées, mais toujours dans l'action commune, nous avons signalé l'ouverture le 1^{er} février 1977, de la centrale d'appel de l'Association de soins à domicile de Neuchâtel, première étape pour l'amélioration et la coordination des soins et de l'aide ménagère à domicile. Dans cette lancée, nous aimerions souligner l'intérêt des travaux du groupe interdisciplinaire d'étude en faveur de la jeunesse inadaptée avec,

Cycliste blessé

Hier, vers 11 h, le jeune Stéphane Rigolet, âgé de 8 ans, du Locle, circulait rue Albert-Piguet en direction nord. A l'intersection avec la rue du Technicum, il n'a pas accordé la priorité à la voiture conduite par M. G. B., du Locle. Malgré un freinage de l'automobiliste, celui-ci n'a pu empêcher la collision. Le jeune cycliste a été projeté sur la chaussée. Blessé, il a été conduit en ambulance à l'hôpital de la ville.

Etat civil du Locle

Décès: Charpie née Feutz Marthe-Clara, née le 11 mai 1910, veuve de Charpie Robert-Ernest.
Promesse de mariage: Incontro Salvatore, mécanicien et Cassanelli Rosa.

a connu un chiffre record de candidatures pour ses cours de formation. Le service de consultations conjugales, lancé il y a cinq ans, poursuit son activité avec discrétion, mais efficacement. Enfin, on peut annoncer qu'au 31 décembre, l'association comptait 201 membres individuels, 117 membres collectifs et 62 communes.

Après le rapport d'activité de l'APSS, présenté par le gérant M. F. Barrelet, l'adoption des comptes 1976 (léger déficit de 11.000 fr. environ), et du rapport des vérificateurs, on passa au budget 1977 qui prévoit une perte de quelque 22.000 francs. La cotisation, elle, restera inchangée. Pour remplacer M. Courvoisier, décédé, il a été fait appel à M. K. Stauffer, qui a été nommé suppléant aux vérificateurs de comptes.

A l'issue de cette brève assemblée, M. C. Crevoisier, chef de division à l'office fédéral des assurances sociales, traita de l'organisation de l'OFAS et des nouvelles dispositions relatives aux subventions en faveur des institutions pour personnes âgées. Un sujet important qui ne manqua pas d'intéresser au plus haut point l'assistance.

CHIFFRE RECORD

L'école romande d'aides familiales «La maison claire», à Neuchâtel, pour sa part

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «Un tueur dans la foule» (16 ans - prolongations).
Eden: 20 h 30, «Lâche-moi les baskets» (16 ans).
Plaza: 20 h 30, «La situation est grave mais pas désespérée» (16 ans).
Scala: 20 h 45, «La petite fille au bout du chemin» (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodeo: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: fermé.

Chez Jeanine: 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: les collections.

Vivarium (Jardinière 61): de 14 h à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.

Centre de rencontres: photographies de Catherine Meyer.

Galerie-club: peintures d'Alain Nicolet.

Librairie La plume: Marie-José Hug et Roger Huguenin.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Club 44: 20 h 30, «Les piles électriques, applications et perspectives d'avenir», par J.-M. Comment.

LE LOCLE

Tourisme: Bureau officiel de renseignements: 5, Henri-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.

Pharmacie de service: Philipin, Daniel-Jean-Richard 27, dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: L'argile et le feu, céramique contemporaine.

Bulletin boursier

NEUCHÂTEL

3 mai	4 mai
610.-d	610.-d
665.-d	655.-d
345.-d	345.-d
72.-d	72.-d
1160.-d	1160.-d
1175.-d	1150.-d
475.-d	475.-d
215.-d	230.-o
190.-d	225.-o
2285.-d	2285.-d
2970.-d	3000.-d
580.-d	580.-d
65.-d	65.-d
400.-d	415.-d
410.-d	410.-d
135.-d	140.-d

LAUSANNE

1225.-	1235.-
995.-	995.-
735.-	695.-
500.-d	500.-d
320.-	325.-
500.-	500.-
3350.-d	3350.-
790.-	785.-

GENÈVE

345.-d	347.-d
675.-d	680.-d
175.-d	180.-d
125.-d	125.-d
1.96	1.86
68	67
2.35	2.30
75.-	74.-
163.-	164.-
54.50 d	54.50 d
73.-d	73.-d
51.-	49.50 d

BÂLE

184.-	183.-d
447.-d	447.-d
1480.-	1480.-
725.-	727.-
1100.-	1110.-
4925.-d	4975.-d
2195.-	2175.-
3375.-	3575.-d
99000.-	99000.-
91500.-	90000.-
9150.-	9000.-

ZURICH (act. suisses)

647.-	631.-
688.-	685.-
3050.-	2925.-
540.-	518.-
379.-	364.-
260.-	250.-
324.-	312.-
2010.-	1990.-
386.-	375.-
455.-d	450.-d
400.-d	420.-d
1950.-	1910.-
1130.-d	1150.-d
1640.-	1635.-
178.-	170.-
440.-	445.-
398.-d	398.-d
192.-	192.-
9.-	9.-
905.-	910.-
90.-	90.-
930.-	925.-
189.-	189.-d
2150.-	2150.-
695.-	690.-
4160.-	4180.-
2490.-	2450.-
1830.-	1820.-
1405.-	1400.-d
9725.-d	9775.-d
7440.-	7460.-
1545.-	1550.-
840.-	830.-
720.-	720.-
1170.-	1170.-
3000.-	3020.-

NEUCHÂTEL

3515.-	3495.-
2240.-	2240.-
2300.-d	2325.-d
1620.-	1580.-
665.-	650.-
2660.-	2625.-
382.-	378.-
550.-	549.-

ZURICH (act. étrang.)

72.25	73.-
125.50	124.50
151.-	151.-
62.-	62.50
147.-	147.50
41.50	42.50
140.50	141.-
45.50	46.50
187.50	191.50
52.-	51.75 d
168.-	168.50
126.50	127.-
94.-	94.-
159.-	159.-
132.-	133.50
141.50	142.50
137.-	136.50
79.50	80.25
177.-	176.50
76.-	76.25
50.-	49.50
129.50	128.50
659.-	662.-
71.-	71.-
146.-d	146.-d
86.-	85.75
72.-	72.50
36.25	36.-
123.-	124.-
169.50	170.50
199.-	197.50
85.-	86.50
62.75	62.75 d
139.50	139.50
199.-	199.50
199.-	199.50
88.25	90.75
68.50	67.50
136.50	137.-
24.-	24.50
114.-	114.50
66.-	66.-
60.25	61.-
113.-	111.50
38.-	38.50
44.-	43.75
6.95	6.95
12.50	12.50
133.-	133.-
8.50	8.70
340.-	340.-d
15.50	15.75
34.25	34.-
32.-	32.50
150.-	150.-
8.25 d	8.25 d
140.50	140.50
104.-	106.-
184.-	182.-
270.-	266.-
161.50	159.50
164.50	163.-
191.-	188.-
185.50	184.50
289.50	287.50
130.50	128.-
191.50	189.-

FRANCFORT

97.80	100.-
192.-	170.30
251.-	253.50
361.50	359.-
297.-	296.-
236.80	236.-
150.70	150.50
153.20	152.50
356.-	351.-
229.-	233.50
177.-	177.-
270.40	268.20
178.70	176.10

MILAN

40350.-	40300.-
1860.-	1850.-
112.-	110.-
11460.-	11620.-
155.-	155.-v
977.-	980.-
2120.-	2085.-
48.75	48.-

AMSTERDAM

70.80	71.90
36.70	37.50
68.-	68.-
94.80	95.60
135.80	137.20
44.40	44.90
100.50	101.20
182.90	183.90

TOKYO

617.-	612.-
825.-	826.-
323.-	328.-
214.-	215.-
669.-	666.-
390.-	389.-
351.-	349.-
647.-	642.-
2730.-	2680.-
279.-	278.-
248.-	252.-
486.-	489.-
1080.-	1080.-

PARIS

290.10	284.50
259.50	252.-
169.20	167.10
148.-	144.-
98.-	95.-
690.-	670.-
24.85	24.70
980.-	948.-
66.50	66.-
85.-	86.-
210.-	202.50
60.90	58.70
105.60	101.10

LONDRES

1.57	1.58
2.66	2.68
8.98	9.14
1.81	1.81
2.12	2.17
3.56	3.72
2.36	2.36
5.16	5.32
8.40	8.19
-13	-14

NEW-YORK

44-34	45-12
57	58
21-78	21-34
63-12	64-18
50-38	51-78
64-18	

Visitez à Colombier L'EXPO MEUBLES DE JARDIN POUR TOUS... chez



Av. de la Gare - Tél. 41 23 12 023959 A

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devils gratuit sans engagement
prix modérés

CLAUDE JORNOD

Neuchâtel - Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Pierre-de-Savoie 56 - Tél. (024) 21 30 27

Véhicules de grande classe
qui classent!

ALLEGRO PEUGEOT



NEUCHÂTEL
Rue du Seyon

Téléphone :
(038) 25 15 62

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

armourins

**SUPER
PRIX-CHOC**
dès aujourd'hui!



Jump Suit en tissu éponge stretch

Coupe confortable, avec élastique dans le dos. Façon originale, rayures mode. (82% coton, 18% Nylon.) Lavable à la machine jusqu'à 30°.

Teintes: rouge/ blanc, vert/blanc ou noir/ blanc.

Tailles: 36 à 42.



Djellaba en tissu éponge
Ampleur agréable et coupe mode. Lavable à la machine jusqu'à 30°. (82% coton, 18% Nylon.) Teintes: rouge/ blanc, vert/blanc ou noir/blanc.

69%

023714 B

1.16 A/B

Volvo 343. La manière la plus fascinante pour passer sûrement partout.

Et, en outre, la plus simple: depuis que la Volvo 343 existe, de moins en moins nombreux sont les conductrices et conducteurs suisses qui font encore une différence entre le trafic urbain et une ballade sur les routes campagnardes aux innombrables tournants.

Rien d'étonnant: finalement, la Volvo 343 est construite pour une conduite simple et confortable sur toutes les routes. Par sa grande facilité de commande et sa sécurité, elle reflète le caractère Volvo:

par exemple, par sa géniale transmission automatique à variation continue qui permet de laisser les mains sur le volant et les yeux fixés sur la route. Le siège Volvo au confort sur mesure (plus confortable n'existe pas!) et le coûteux essieu arrière De Dion qui assure la meilleure tenue même sur les plus mauvaises routes. Et son rayon de braquage extrêmement réduit! Deux précautions valent mieux qu'une.

La forme aérodynamique parfaite de la Volvo 343 n'est pas un simple tape-à-l'œil. Elle assure une stabilité de direction, une faible consommation d'essence et la propreté quasi permanente de la vitre arrière. Au sujet de l'arrière: par le hayon (après rabattement de la banquette arrière) vous pouvez charger 1200 litres de marchandises. Et ce n'est toujours pas tout ce que vous trouverez de fascinant dans la Volvo 343. Mais malgré tout, quelques éléments auxquels vous ne devriez pas renoncer.

Pour passer sûrement partout.

Volvo 343, 1400 cm³, 70 CH-DIN, grande porte arrière, banquette arrière rabattable et sécurité Volvo.

Quand voulez-vous la rouler?



La voiture pour la Suisse.

Campagne d'essai pendant l'exposition du 5 au 7 mai 1977

au Garage M. Schenker & Cie, 2068 Hauterive

Heures d'ouverture: 08.00-20.00 heures

AZZARO
Parfum Eau de Toilette



017159 A

Dépannage

Service

Cribiez J.-P.

Le Landeron
Tél. (038) 51 33 40

Spécialiste
cuisinières
gaz - électricité
Lave-linge
et vaisselle
Arthur Martin
Ménalux - Le
Réve
et toutes autres
marques.

Baux à loyer
au bureau du journal



**RECOUVREMENT
DE MEUBLES
REMBOURRÉS**

de style ou modernes
Riche collection de tissus
Travail selon les règles de
la tradition artisanale
TOUJOURS AU PLUS BAS
PRIX

Benoit

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX - STORES

023779 A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	T	R	A	S	B	O	U	R	G	E	X	A	S	K
U	B	C	G	C	R	E	R	S	T	N	O	P	L	G
C	A	A	R	G	O	D	E	F	R	O	I	E	A	Y
E	T	T	E	A	G	U	F	O	I	B	T	N	O	
S	E	H	B	I	L	C	O	T	L	E	D	P	A	N
I	L	E	N	O	I	R	R	L	R	N	P	E	B	E
A	I	D	E	C	E	U	M	L	A	I	A	T	U	T
L	E	R	T	O	S	E	E	L	E	S	S	I	A	N
L	R	A	U	U	T	C	S	R	T	E	G	T	V	O
I	S	L	G	V	L	E	R	H	C	U	O	E	A	F
E	P	E	I	E	U	E	O	N	R	L	E	V	I	N
S	A	E	R	R	A	M	A	H	U	T	T	P	R	A
R	U	C	O	T	A	R	I	C	R	O	H	A	N	E
A	L	P	L	S	F	N	C	O	R	B	E	A	U	J
M	E	E	T	I	E	N	N	E	E	L	P	M	E	T

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une province de France. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Arp - Bateliers - Broglie - Cathédrale - Corbeau - Couvert - Duc - Europe - Etienne - Est - France - Fontenoy - Foi - Gutenberg - Godefroi - Goethe - Gai - Ill - Iseult - Jean - Kléber - Luc - Le Noir - Landtag - Leclerc - Marseille - Pons - Paul - Petite - Pierre - Rhin - Rohan - Réforme - Rue - Strasbourg - Saxe - Suc - Thomas - Tristan - Temple - Vauban - Vin - Vie.

(Solution en page radio)

JURA

Constitution jurassienne: l'article 138 est une déclaration de paix, non de guerre

C'est ce qu'affirme le message envoyé aux Chambres fédérales

De notre correspondant:

Le bureau de l'Assemblée constituante jurassienne a rendu public hier le message qui a été envoyé aux députés au Conseil des Etats et au Conseil national concernant la garantie de la Constitution du futur Etat jurassien. Cette lettre, qui a été remise à ses destinataires hier matin, avait déjà été résumée à l'intention de la presse lundi dernier, par M. François Lachat, président de la Constituante (voir notre édition du 3 mai). Nous ne reviendrons donc pas sur ce message dont l'essentiel est connu de nos lecteurs. Cependant, vu les remous soulevés par l'article 138 et la polémique qui se dessine à ce sujet, il nous semble opportun de citer de larges extraits du chapitre consacré à cette disposition controversée, afin que chacun ait la possibilité de s'informer clairement sur les thèses jurassiennes en matière de modifications territoriales.

L'article 138, consacré aux « modifications territoriales », fait implicitement allusion au Jura-Sud. Il dit, rappelle la Constituante aux parlementaires fédéraux, que la République et canton du Jura peut accueillir tout ou partie des autres districts du Jura, s'ils se séparent régulièrement au regard du droit du canton intéressé et du droit fédéral. « Nous aimerions expliquer en toute sérénité, note l'Assemblée constituante, que nous ne revendiquons pas le Jura du sud. Nous regrettons simplement que l'histoire ait conduit les districts du Jura à se séparer et

nous souhaitons qu'un jour ils se réunissent. »

Suit une citation d'un député à la tribune de l'assemblée: « Le cœur des Jurassiens se briserait si la Constitution de l'Etat pour lequel ils ont tant lutté demeurait muette sur ce point; aussi voulons-nous agir selon notre conscience et selon notre droit, en précisant que le canton du Jura acceptera en tout temps de se transformer pour accueillir régulièrement toute partie du territoire qui, sans être comprise dans l'indépendance acquise le 23 juin 1974, n'en reste pas moins notre

chair et notre patrimoine ». Cela, nous le pensons fortement, ajoute le message, et si nous nous taisions, les pierres même crieraient. Pouvez-vous nous empêcher d'exprimer un sentiment profond? »

PAS LES MOYENS D'ENVAHIR LE JURA DU SUD

Suit l'énumération et la réfutation des deux reproches les plus souvent entendus:

« On nous a supposé un esprit d'annexion. Mais nous n'avons pas les moyens d'envahir le Jura du sud. Les corps-francs sont d'un autre temps; le Jura n'en a du reste jamais organisé. Et le droit fédéral est clair: le territoire des cantons est garanti par la Constitution même (art. 5). Les voies de fait sont interdites aux cantons (art. 14). La Confédération a le droit et même le devoir d'intervenir, au besoin par la force militaire, si cette interdiction est violée (art. 16). Peut-on vraiment penser qu'un canton de 70.000 habitants ignorera ces barrières? Peut-on sérieusement craindre qu'il

inquiète un puissant voisin? Cependant, dira-t-on, il y a un principe plus subtil, répandu dans toute la Confédération, qui impose aux cantons le respect de la « fidélité confédérale ». Et la référence, dans le droit d'un canton, au territoire d'un autre canton serait contraire à cette obligation. C'est vrai qu'aucune Constitution cantonale ne contient de disposition comparable à notre article 138. On remarquera toutefois que l'Etat de Bâle-Ville a conservé une règle sur la réunion des deux demi-cantons, alors que l'Etat de Bâle-Campagne abandonna la sienne.

« Mais aussi, le cas du Jura est très particulier et le reste de la Suisse n'offre guère d'exemple qui lui soit semblable: un territoire uni à l'origine, puis lentement divisé sous l'influence d'un autre Etat, et finalement cassé en deux parties par l'effet des changements de population qui s'y sont produits. Nous ne pouvons pas nier cette histoire. Nous ne pouvons pas la refaire non plus. Mais nous ne croyons pas être « infidèles » en la rappelant et en manifestant notre désir que les conséquences en soient, un jour, réparées. »

La Constituante note ensuite que cette réalisation ne dépend pas du canton du Jura, mais du peuple suisse, et du peuple bernois, ce que la Constituante a expressément reconnu. Elle dépend aussi et surtout des citoyens du Jura du sud. Le retour au Jura de toute partie de ces territoires demeurés bernois ne pourra se réaliser que si le corps électoral de la région en cause s'est régulièrement prononcé. Cela signifie que la libération des territoires du sud et leur réunification ne pourront se faire que dans le respect de la Constitution fédérale et de l'appareil législatif bernois, comme ce fut bien spécifié à la tribune de l'Assemblée constituante.

Dans son message, la Constituante fait encore un sort au reproche selon lequel la Constitution jurassienne, en son article sur les modifications territoriales, contient un texte qui n'a aucune valeur juridique:

« C'est vrai, dit la missive diffusée hier, l'article 138 n'oblige personne, pas même le constituant jurassien. Il ne fait qu'affirmer une faculté que nul ne songe à nous refuser. Comme nous l'avons relevé plus haut, c'est notre manière à nous de dire un sentiment profond. Et nous ne voyons pas pourquoi une Constitution ne serait qu'un écrit strictement juridique, pourquoi on ne pourrait pas y ajouter des déclarations politiques ou morales. Après tout, la Constitution fédérale elle-même contient plusieurs phrases qui n'ont pas de valeur normative, à commencer par l'invocation de Dieu tout-puissant qu'on lit dans son préambule. Nous demandons à notre tour de pouvoir dire dans notre Constitution ce que ressent la grande majorité de notre peuple. Dans sa clarté, dans sa franchise, avec la réserve absolue qu'il contient, l'article 138 se présente non comme une déclaration de guerre, mais au contraire comme une déclaration de paix. »

Le message distribué hier aux députés au Conseil des Etats et au Conseil national a été traduit en allemand et en italien à l'intention des parlementaires de Suisse alémanique et du Tessin. Il se termine sur une proclamation joyeuse et sur un rappel historique. La Constitution jurassienne n'est pas seulement un ensemble de règles juridiques, tel que l'aurait produit une société rassise. C'est aussi le reflet d'un esprit, d'un élan, d'une joie, la joie d'un peuple qui reprend son identité. Et puis, il ne s'agit pas seulement d'une révision de Constitution. Le Jura devient un nouveau canton suisse en se détachant d'un autre. Il faut remonter aux années 1830 pour retrouver des temps semblables. BÉVI

Le Conseil de ville se prononce ce soir: Suppression du gaz à Porrentruy: un problème énergétique réel

De notre correspondant:

Le Conseil de ville de Porrentruy, au cours de sa séance de ce soir, examinera la possibilité de supprimer la distribution de gaz de ville à Porrentruy et l'éventualité du raccordement des usagers du gaz au réseau électrique. Les rapports du Conseil municipal et de la commission ad hoc du Conseil de ville présentent le sujet très en détail, ainsi que nous nous en sommes déjà fait l'écho. L'un et l'autre ne traitent cependant cette question que sous l'aspect essentiel de la rentabilité financière, et ne se livrent qu'à de rares considérations d'un autre ordre.

entreprise bernoise n'est pas non plus pour plaider en faveur de la décision préconisée par le Conseil municipal.

LA PREUVE?

D'autres responsables politiques font également remarquer que la question de la non-rentabilité de l'usine à gaz de Porrentruy n'est pas prouvée de manière absolue. D'autres usines à gaz fonctionnent dans notre pays et ne sont pas déficitaires, même si l'est vrai que certaines d'entre elles ont déjà été fermées pour ce motif-là. Et puis, l'éventualité d'une augmentation du tarif du gaz n'a pas été envisagée alors qu'elle pourrait être une alternative à ne pas écarter, car il n'est pas toujours très juridique de s'arrêter au plus économique et au meilleur marché. Enfin, quelques fins gourmets argumentent que la cuisine au gaz est de loin la meilleure...

C'est pourquoi, vu les quelques raisons ci-dessus, il devrait se trouver ce soir une majorité de représentants du peuple désireux que la question de l'abandon de distribution du gaz domestique à Porrentruy soit soumise à un verdict populaire. Le Conseil municipal a d'ailleurs pris la précaution de ne pas écarter cette possibilité, puisqu'il demande expressément au Conseil de ville de se prononcer à ce sujet. BÉVI

PROBLÈME IMPORTANT

La question revêt pourtant une importance de tout premier plan, s'agissant de l'utilisation des sources d'énergie. En supprimant le gaz, Porrentruy créerait une sorte de monopole de l'approvisionnement en énergie, avec toutes les conséquences qu'il peut en résulter. Certains conseillers de ville pensent que l'augmentation de la consommation d'électricité participe aussi d'un désir clair de rendre la construction de centrales nucléaires indispensables pour couvrir les besoins en énergie, et ils sont d'avis que renforcer cette tendance n'est pas judicieux. Le fait que Porrentruy dépendrait exclusivement d'une

M. Martignoni au congrès du GFFD

Dans sa séance de mardi, le Conseil exécutif du canton de Berne a confirmé la participation de M. Werner Martignoni, président, au congrès du Groupement féminin de Force démocratique (GFFD) qui aura lieu en cette fin de semaine à Court. Il s'en tient ainsi à la décision qui avait été prise le 23 mars dernier, estimant que le discours prévu faisait partie intégrante de la manifestation.

On se souvient que les délégations du Conseil fédéral, du gouvernement ber-

nois et de l'Assemblée constituante avaient souhaité qu'aucune manifestation politique ne soit organisée pendant 15 jours dans le Jura bernois afin de permettre la réunion d'une conférence de concertation. Les autonomistes ont renvoyé leur manifestation au 14 mai prochain mais le GFFD a maintenu son congrès en déclarant qu'il était organisé depuis plusieurs mois déjà et impossible à reporter et qu'il ne pouvait être comparé à la manifestation des mouvements séparatistes.

L'état des travaux de la région du Jura

L'Association régionale Jura a nommé en novembre dernier les membres de son bureau exécutif qui est présidé par M. Georges Scherrer, maire de Delémont. Un bilan des travaux permet de constater que les spécialistes de l'établissement du programme de développement de la région Jura ont été officiellement mandatés le 3 février dernier, la centrale fédérale pour le développement économique régionale reconnaissant définitivement la région comme région de montagne et notifiant une promesse de subventions relative aux travaux d'étude, avec la participation du canton.

Un premier rapport intermédiaire sur l'organisation et le programme de l'étude pour ces trois prochaines années a été publié. Il s'agit tout d'abord de faire un inventaire et une analyse de la situation économique régionale afin de déboucher sur la fixation d'objectifs et la détermina-

tion des moyens permettant de les réaliser. Aucune aide ne peut être accordée dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne avant que ces études ne soient achevées.

A titre d'exemple, les régions du canton de Berne ayant achevé leur programme de développement économique ont touché des prêts d'un montant de 10,4 millions de francs en faveur de 28 projets d'équipement collectif représentant un volume de construction d'environ 47 millions de francs.

BIENNE

Libres opinions

Manque d'informations

On ne répètera jamais assez que les autorités ont le devoir d'informer le citoyen en toute franchise, d'une manière continue et exhaustive. La mauvaise humeur et la méfiance de celui-ci provient en grande partie de ce manque d'information.

Encore faut-il que cette information soit, à tous égards, accessible, c'est-à-dire rédigée de manière claire et intéressante. Les accumulations de chiffres et de détails techniques, les digressions trop savantes rebutent le lecteur, qui voudrait trouver dans les communiqués, messages, etc., un langage plus direct, sentir que les autorités souhaitent engager avec leurs administrés un véritable dialogue, au lieu de pérorer du haut de leur grandeur ou laisser tomber parcimonieusement les miettes de la table du riche.

Deux questions préoccupent particulièrement le citoyen: la construction du nouveau gymnase et le comblement de la baie du lac. A cet égard, les promeneurs voient bien que, depuis deux ans, le « Strandboden » est transformé en un vaste chantier: d'une part, après que l'on a édifié (avec quelles difficultés) les fondations des nouveaux bâtiments, ceux-ci commencent à se dresser lentement. D'autre part, à force de tombereaux déversés dans le lac, on voit s'amplifier peu à peu le terrain gagné.

Mais après l'acceptation des projets par le bon peuple, celui-ci a été maintenu dans une ignorance presque complète. Dix ans plus tôt, quand le Palais des congrès avait été érigé, au lieu de faire connaître au fur et à mesure l'état d'avancement des travaux à ceux qui les finançaient par leurs impôts, on s'était borné à d'occasionnelles et laconiques communications.

C'est après son inauguration seulement que se révélèrent ses lacunes, ses imperfections, et notamment le fait que le coût de la construction atteignait près du double du crédit consenti.

Et il faudrait encore citer le cas de la Mura, cette station d'épuration des eaux et de traitement des ordures qui nous coûte les yeux de la tête sans donner vraiment satisfaction, et dont nous payons les quatre cinquièmes tout en étant minorisés au sein des organes responsables.

POURQUOI?

Alors, faute d'une information suffisante, les interpellations se multiplient au Conseil de ville; à ce moment, les réponses de l'exécutif donnent à la population des renseignements qui auraient dû lui être fournis de longue date; et, trop souvent, ces réponses nous placent devant des faits accomplis: « Ce n'est pas ainsi que nous l'entendions » — « On ne pouvait pas

prévoir » — « On ne peut plus rien changer ».

Dans le cas du nouveau gymnase comme dans celui du comblement de la baie du lac, ouvrages d'envergure qui vont transformer radicalement la structure et l'aspect de notre seule zone de verdure d'une certaine ampleur, c'est de nouveau par des interpellations seulement que l'on pourra savoir où l'on en est.

Il est possible que certaines critiques se révèlent sans fondement; peut-être même tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais alors, pourquoi nous laisser dans l'ignorance? Pourquoi ne pas nous renseigner régulièrement sur les progrès réalisés? Au début de ce siècle, on attachait au cou des petits enfants des bavettes, dont certaines portaient l'inscription « Mange et tais-toi! »

On les invitait ainsi à ingurgiter docilement ce que leurs mamans ou leurs bonnes mettaient dans leurs assiettes; même quand la pâte leur semblait rebutante.

On a quelquefois l'impression que nos autorités ne nous traitent pas autrement, nous invitant à avaler sans rechigner et sans demander d'explications les plats plus ou moins savoureux qu'elles veulent bien nous présenter.

Nous considèrent-elles encore comme des enfants? R. WALTER

Enseignement: des problèmes comme partout...

De notre rédaction biennoise: Signe tangible de la récession démographique et économique, quatre classes et demie dans les écoles alémaniques vont être fermées en raison d'un effectif trop faible d'élèves. De plus, trois classes qui en temps normal auraient subi le même sort, sont l'objet d'un sursis. Elles permettront encore de diminuer l'effectif des autres classes et de combattre le chômage qui sévit dans le milieu des enseignants. Dans ce même ordre d'idées, les heures supplémentaires permises aux instituteurs ont été réduites de cinq à deux heures. Cette politique, dictée par la

direction de l'instruction publique du canton de Berne, a eu pour conséquence de créer 300 nouveaux postes dans tout le canton, de sorte qu'il n'y a, à l'heure actuelle, pratiquement plus de chômeurs masculins dans ce métier.

Pour la nouvelle année scolaire, on n'enregistre chez les Alémaniques que 264 inscriptions contre 528 par exemple en 1972 et 327 en 1976. Pour les Romands, la diminution est aussi sensible; des chiffres exacts, toutefois, ne pourront être donnés qu'à la fin du printemps, l'année scolaire ne débutant pour les Romands qu'en automne. D'ores et déjà, on peut dire que la baisse ne sera pas aussi forte que chez les Alémaniques.

années d'école enfantine. Un rapport dans ce sens est à l'étude chez le Municipal qui le soumettra au Conseil de ville pour approbation.

L'année pratique, en revanche, rencontre un succès grandissant. Cette année, une seconde classe alémanique a dû être ouverte et il faudra en toute probabilité en ouvrir une pour les Romands. L'année dernière, une seule classe était en fonction. Deux nouveaux instituteurs ont été nommés pour une année par l'exécutif: MM. Rodolphe Vuille et Marc Schweizer. Le début de scolarité de l'année pratique est fixé au 9 mai et durera 38 semaines. Le programme de l'année pratique comprend 17 leçons d'enseignement de culture générale, 23 leçons de travaux pratiques accomplis dans les ateliers de l'école professionnelle et trois mois de stage de travail pratique dans l'industrie privée. L'expérience faite avec les élèves de l'année dernière a été positive. Chaque adolescent a trouvé un emploi à l'issue de cette année pratique. Marlise ETIENNE

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, « Si c'était à refaire »; 17 h 45, « James ou pas ».
Rex: 15 h et 20 h 15, « La croix de fer »; 17 h 45, « Le couteau dans l'eau ».
Lido: 15 h et 20 h 15, « Ursula l'anti-gang ». Scala: 15 h et 20 h 15, « Les exécuteurs ». Palace: 15 h et 20 h 15, « Casanova », de Fellini.
Studio: 20 h 15, « Verirte Jugend ». Métro: 19 h 50, « Partisan - Violence mécanique ».
Elite: permanent dès 14 h 30, « Heisse Haut und schwarze Schenkel ».
Capitole: 15 h et 20 h 15, « Le voyage au bout du monde ».
PISCINE COUVERTE
Palais des congrès: ouverture de 8 h à 20 h.
EXPOSITIONS
Grenier de la vieille Couronne: Hans Berchtold.
Galerie 57: Myrha.
Galerie Michel: Emile Chambon, de Genève.
THÉÂTRE
Palais des congrès: exposition de voitures « Garage Seeland ».
Théâtre municipal: chansonniers bernois.
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 22 40.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

LES STATISTIQUES PARLENT...

Selon les statistiques préscolaires, la tendance à la baisse d'inscriptions d'élèves va continuer. Aussi, la direction des écoles de Bienne envisage-t-elle la possibilité d'offrir à chaque enfant deux

Travaux de rénovation au Pont-du-Moulin: appel à la compréhension des citoyens

De notre rédaction biennoise:

Les travaux de rénovation au Pont-du-Moulin s'éternisent et ne manquent pas de soulever des points d'interrogation au sein de la population. L'ingénieur municipal Roger Amman estime que la chaussée pourra de nouveau être praticable dans son ensemble pour la mi-été.

En effet, lors des travaux de construction de l'immeuble de la « générale de Berne », le lit de la Suze a dû être totalement refait. Le service du génie civil en a profité pour remettre à neuf cette partie des « souterrains biennois ». Les fortes pluies qui, ces derniers mois, n'ont cessé de perturber les travaux, ont également

augmenté de manière disproportionnée le débit de la Suze, rendant les travaux difficiles. Par la même occasion, les industries du gaz et de l'électricité en ont profité pour remettre à neuf leurs installations. Les PTT, de leur côté, attendent déjà depuis longtemps de pouvoir agrandir leurs installations. Malheureusement, celles-ci se trouvent sur le côté nord du Pont-du-Moulin, alors que le lit de la Suze se trouve au sud. Bon gré mal gré, il faudra donc ouvrir la route des deux côtés. Ces travaux, entrepris sur une artère principale, gênent considérablement la circulation; aussi, la Municipalité lance-t-elle un appel à la compréhension des citoyens.

SAIGNELÉGIÉ

Renfort au poste de police

(c) Le secteur qui dépend du poste de police cantonale de Saignelégier s'étant agrandi de Lajoux, Les Genevez et Fornet-Dessus à la suite des plébiscites que l'on sait, le poste de police s'est vu attribuer un nouvel agent en la personne du gendarme Jean-Daniel Wahli, de Maleray-Bévilard, qui vient d'être assermenté. Ce nouvel agent a pris ses quartiers à Saignelégier au début de la semaine.

OCOURT

Gros incendie provoqué par « la petite fille » aux allumettes

(c) Hier après-midi, une fillette de 6 ans qui jouait dans le hangar sis à proximité de la ferme de Montpalais, sur la commune d'Ocourt, a mis involontairement le feu à du mazout en craquant une allumette. Les flammes se sont communiquées aux parois ainsi qu'à cinq tonnes de paille et de foin; toute la construction a été détruite. Les machines agricoles qu'elle abritait ont en revanche été sauvées. Les dommages s'élevaient à 50.000 francs.

Les pompiers d'Ocourt ont réussi à éviter l'extension du sinistre à la ferme toute proche. Le propriétaire lésé est M. Fritz Berger.

VENDLINCOURT

Voiture happée par le train: conducteur grièvement blessé

(c) Hier, vers 13 h 30, un automobiliste français de Courtavon, qui se dirigeait vers Vendlincourt, s'est engagé sur le passage à niveau non gardé de la ligne des CJ, au moment où arrivait un train. On ne connaît pas les raisons de cet accident, car la visibilité est bonne à cet endroit.

La voiture a été happée par la locomotrice et traînée sur une cinquantaine de mètres. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté en ambulance à l'hôpital de Porrentruy. Les dégâts au train et à la voiture (qui est démolie) s'élevaient à 20.000 francs.

TAVANNES

Comptes déficitaires

(c) L'assemblée de la bourgeoisie de Tavannes s'est tenue samedi, sous la présidence de M. Jean Moeschler, en présence de 38 ayants droit. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés bouclant avec un déficit de 15.000 fr. et l'assemblée a donné compétence au Conseil de bourgeoisie pour octroyer un droit de superficie à la Société de cavalerie de la vallée de Tavannes.

MOUTIER

Succès d'un concert

(c) Samedi soir, le chœur mixte « L'âme Jurassienne », de Moutier, le plus important du Jura avec ses 120 choristes, a donné son concert annuel en la salle de gymnastique qui était comble. Les chanteurs ont interprété plusieurs productions sous la direction de M. Gérard Grelier.

La maison du tricot



Elément indispensable de votre garde-robe, cette chasuble jersey est entièrement doublée. Selon le temps ou votre humeur, vous la portez avec une blouse unie ou imprimée, un pullover ou un simple foulard et chaque fois c'est une nouvelle robe.

Modèle LA MAILLE 239.—

Neuchâtel 20, rue de l'Hôpital
03 35 25
Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
La Chaux-de-Fonds 02386 R

Visitez à Colombier L'EXPO

MEUBLES DE JARDIN
POUR TOUS... chez



DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
prix modérés

CLAUDE JORNOD

Neuchâtel - Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Pierre-de-Savoie 56 - Tél. (024) 21 30 27

Véhicules de grande classe
qui classent!

ALLEGRO PEUGEOT



NEUCHÂTEL
Rue du Seyon

Téléphone :
(038) 25 15 62

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

armourins

**SUPER
PRIX-CHOC**
dès aujourd'hui!



Jump Suit en tissu éponge stretch

Coupe confortable, avec élastique dans le dos. Façon originale, rayures mode. (82% coton, 18 % Nylon.) Lavable à la machine jusqu'à 30°. Teintes: rouge/ blanc, vert/blanc ou noir/ blanc. Tailles: 36 à 42.



Djellaba en tissu éponge
Ampleur agréable et coupe mode. Lavable à la machine jusqu'à 30°. (82% coton, 18% Nylon.) Teintes: rouge/ blanc, vert/blanc ou noir/blanc.

69%

023714 B

Volvo 343. La manière la plus fascinante pour passer sûrement partout.

Et, en outre, la plus simple: depuis que la Volvo 343 existe, de moins en moins nombreux sont les conductrices et conducteurs suisses qui font encore une différence entre le trafic urbain et une ballade sur les routes campagnardes aux innombrables tournants. Rien d'étonnant: finalement, la Volvo 343 est construite pour une conduite simple et confortable sur toutes les routes. Par sa grande facilité de commande et sa sécurité, elle reflète le caractère Volvo:

par exemple, par sa géniale transmission automatique à variation continue qui permet de laisser les mains sur le volant et les yeux fixés sur la route. Le siège Volvo au confort sur mesure (plus confortable n'existe pas!) et le coûteux essieu arrière De Dion qui assure la meilleure tenue même sur les plus mauvaises routes. Et son rayon de braquage extrêmement réduit! Deux précautions valent mieux qu'une.

La forme aérodynamique parfaite de la Volvo 343 n'est pas un simple tape-à-l'œil. Elle assure une stabilité de direction, une faible consommation d'essence et la propreté quasi permanente de la vitre arrière. Au sujet de l'arrière: par le hayon (après rabattement de la banquette arrière) vous pouvez charger 1200 litres de marchandises. Et ce n'est toujours pas tout ce que vous trouverez de fascinant dans la Volvo 343. Mais malgré tout, quelques éléments auxquels vous ne devriez pas renoncer. Pour passer sûrement partout.

Volvo 343, 1400 cm³, 70 CH-DIN, grande porte arrière, banquette arrière rabattable et sécurité Volvo.

Quand voulez-vous la rouler?



La voiture pour la Suisse.

Campagne d'essai pendant l'exposition du 5 au 7 mai 1977

au Garage M. Schenker & Cie, 2068 Hauterive

Heures d'ouverture: 08.00-20.00 heures

AZZARO
Parfum Eau de Toilette



017159 A

Dépannage

Service

Gribiez J.-P.

Le Landeron
Tél. (038) 51 33 40

Spécialiste
cuisinières
gaz - électricité
Lave-linge
et vaisselle
Arthur Martin
Ménalux - Le
Rêve
et toutes autres
marques.

Baux à loyer
au bureau du journal



**RECOUVREMENT
DE MEUBLES
REMBOURRÉS**

de style ou modernes
Riche collection de tissus
Travail selon les règles de
la tradition artisanale
**TOUJOURS AU PLUS BAS
PRIX**

Benoit

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX - STORES

023779 A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	T	R	A	S	B	O	U	R	G	E	X	A	S	K
U	B	C	G	C	R	E	R	S	T	N	O	P	L	G
C	A	A	R	G	O	D	E	F	R	O	I	E	A	Y
E	T	T	E	A	G	U	F	O	I	B	T	N	O	
S	E	H	B	I	L	C	O	T	L	E	D	P	A	N
I	L	E	N	O	I	R	R	L	R	N	P	E	B	E
A	I	D	E	C	E	U	M	L	A	I	A	T	U	T
L	E	R	T	O	S	E	E	L	E	S	S	I	A	N
L	R	A	U	U	T	C	S	R	T	E	G	T	V	O
I	S	L	G	V	L	E	R	H	C	U	O	E	A	F
E	P	E	I	E	U	E	O	N	R	L	E	V	I	N
S	A	E	R	R	A	M	A	H	U	T	T	P	R	A
R	U	C	O	T	A	R	I	C	R	O	H	A	N	E
A	L	P	L	S	F	N	C	O	R	B	E	A	U	J
M	E	E	T	I	E	N	N	E	E	L	P	M	E	T

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une province de France. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Arp - Bateliers - Broglie - Cathédrale - Corbeau - Couvert - Duc - Europe - Etienne - Est - France - Fontenoy - Foi - Gutenberg - Godefroi - Goethe - Gai - III - Iseult - Jean - Kléber - Luc - Le Noir - Landtag - Leclerc - Marseillaise - Ponts - Paul - Petite - Pierre - Rhin - Rohan - Réforme - Rue - Strasbourg - Saxe - Suc - Thomas - Tristan - Temple - Vauban - Vin - Vie.
(Solution en page radio)

JURA

Constitution jurassienne: l'article 138 est une déclaration de paix, non de guerre

C'est ce qu'affirme le message envoyé aux Chambres fédérales

De notre correspondant:

Le bureau de l'Assemblée constituante jurassienne a rendu public hier le message qui a été envoyé aux députés au Conseil des Etats et au Conseil national concernant la garantie de la Constitution du futur Etat jurassien. Cette lettre, qui a été remise à ses destinataires hier matin, avait déjà été résumée à l'intention de la presse lundi dernier, par M. François Lachat, président de la Constituante (voir notre édition du 3 mai). Nous ne reviendrons donc pas sur ce message dont l'essentiel est connu de nos lecteurs. Cependant, vu les remous soulevés par l'article 138 et la polémique qui se dessine à ce sujet, il nous semble opportun de citer de larges extraits du chapitre consacré à cette disposition controversée, afin que chacun ait la possibilité de s'informer clairement sur les thèses jurassiennes en matière de modifications territoriales.

L'article 138, consacré aux « modifications territoriales », fait implicitement allusion au Jura-Sud. Il dit, rappelle la Constituante aux parlementaires fédéraux, que la République et canton du Jura peut accueillir tout ou partie des autres districts du Jura, s'ils se séparent régulièrement au regard du droit du canton intéressé et du droit fédéral. « Nous aimerions expliquer en toute sérénité, note l'Assemblée constituante, que nous ne revendiquons pas le Jura du sud. Nous regrettons simplement que l'histoire ait conduit les districts du Jura à se séparer et

nous souhaitons qu'un jour ils se réunissent. »

Suit une citation d'un député à la tribune de l'Assemblée: « Le cœur des Jurassiens se briserait si la Constitution de l'Etat pour lequel ils ont tant lutté demeurait muette sur ce point; aussi voulons-nous agir selon notre conscience et selon notre droit, en précisant que le canton du Jura acceptera en tout temps de se transformer pour accueillir régulièrement toute partie du territoire qui, sans être comprise dans l'indépendance acquise le 23 juin 1974, n'en reste pas moins notre

chair et notre patrimoine ». Cela, nous le pensons fortement, ajoute le message, et si nous nous taisions, les pierres mêmes crierait. Pouvez-vous nous empêcher d'exprimer un sentiment profond ?

PAS LES MOYENS D'ENVAHIR LE JURA DU SUD

Suit l'énumération et la réfutation des deux reproches les plus souvent entendus:

« On nous a supposé un esprit d'annexion. Mais nous n'avons pas les moyens d'envahir le Jura du sud. Les corps-francs sont d'un autre temps; le Jura n'en a du reste jamais organisé. Et le droit fédéral est clair: le territoire des cantons est garanti par la Constitution même (art. 5). Les voies de fait sont interdites aux cantons (art. 14). La Confédération a le droit et même le devoir d'intervenir, au besoin par la force militaire, si cette interdiction est violée (art. 16). Peut-on vraiment penser qu'un canton de 70.000 habitants ignorera ces barrières? Peut-on sérieusement craindre qu'il

inquiète un puissant voisin? Cependant, dira-t-on, il y a un principe plus subtil, répandu dans toute la Confédération, qui impose aux cantons le respect de la « fidélité fédérale ». Et la référence, dans le droit d'un canton, au territoire d'un autre canton serait contraire à cette obligation. C'est vrai qu'aucune Constitution cantonale ne contient de disposition comparable à notre article 138. On remarquera toutefois que l'Etat de Bâle-Ville a conservé une règle sur la réunion des deux demi-cantons, alors que l'Etat de Bâle-Campagne abandonnait la sienne.

« Mais aussi, le cas du Jura est très particulier et le reste de la Suisse n'offre guère d'exemple qui lui soit semblable: un territoire uni à l'origine, puis lentement divisé sous l'influence d'un autre Etat, et finalement cassé en deux parties par l'effet des changements de population qui s'y sont produits. Nous ne pouvons pas nier cette histoire. Nous ne pouvons pas la refaire non plus. Mais nous ne croyons pas être « infidèles » en la rappelant et en manifestant notre désir que les conséquences en soient, un jour, réparées. »

La Constituante note ensuite que cette réalisation ne dépend pas du canton du Jura, mais du peuple suisse, et du peuple bernois, ce que la Constituante a expressément reconnu. Elle dépend aussi et surtout des citoyens du Jura du sud. Le retour au Jura de toute partie de ces territoires demeurés bernois ne pourra se réaliser que si le corps électoral de la région en cause s'est régulièrement prononcé. Cela signifie que la libération des territoires du sud et leur réunification ne pourront se faire que dans le respect de la Constitution fédérale et de l'appareil législatif bernois, comme ce fut bien spécifié à la tribune de l'Assemblée constituante.

Dans son message, la Constituante fait encore un sort au reproche selon lequel la Constitution jurassienne, en son article sur les modifications territoriales, contient un texte qui n'a aucune valeur juridique:

« C'est vrai, dit la missive diffusée hier, l'article 138 n'oblige personne, pas même le constituant jurassien. Il ne fait qu'affirmer une faculté que nul ne songe à nous refuser. Comme nous l'avons relevé plus haut, c'est notre manière à nous de dire un sentiment profond. Et nous ne voyons pas pourquoi une Constitution ne serait qu'un écrit strictement juridique, pourquoi on ne pourrait pas y ajouter des déclarations politiques ou morales. Après tout, la Constitution fédérale elle-même contient plusieurs phrases qui n'ont pas de valeur normative, à commencer par l'invocation de Dieu tout-puissant qu'on lit dans son préambule. Nous demandons à notre tour de pouvoir dire dans notre Constitution ce que ressent la grande majorité de notre peuple. Dans sa clarté, dans sa franchise, avec la réserve absolue qu'il contient, l'article 138 se présente non comme une déclaration de guerre, mais au contraire comme une déclaration de paix. »

Le message distribué hier aux députés au Conseil des Etats et au Conseil national a été traduit en allemand et en italien à l'intention des parlementaires de Suisse alémanique et du Tessin. Il se termine sur une proclamation joyeuse et sur un rappel historique. La Constitution jurassienne n'est pas seulement un ensemble de règles juridiques, tel que l'aurait produit une société rassise. C'est aussi le reflet d'un esprit, d'un élan, d'une joie, la joie d'un peuple qui reprend son identité. Et puis, il ne s'agit pas seulement d'une révision de Constitution. Le Jura devient un nouveau canton suisse en se détachant d'un autre. Il faut remonter aux années 1830 pour retrouver des temps semblables. BÉVI

Le Conseil de ville se prononce ce soir Suppression du gaz à Porrentruy: un problème énergétique réel

De notre correspondant:

Le Conseil de ville de Porrentruy, au cours de sa séance de ce soir, examinera la possibilité de supprimer la distribution de gaz de ville à Porrentruy et l'éventualité du raccordement des usagers du gaz au réseau électrique. Les rapports du Conseil municipal et de la commission ad hoc du Conseil de ville présentent le sujet très en détail, ainsi que nous nous en sommes déjà fait l'écho. L'un et l'autre ne traitent cependant cette question que sous l'aspect essentiel de la rentabilité financière, et ne se livrent qu'à de rares considérations d'un autre ordre.

entreprise bernoise n'est pas non plus pour plaider en faveur de la décision préconisée par le Conseil municipal.

LA PREUVE?

D'autres responsables politiques font également remarquer que la question de la non-rentabilité de l'usine à gaz de Porrentruy n'est pas prouvée de manière absolue. D'autres usines à gaz fonctionnent dans notre pays et ne sont pas déficitaires, même si l'est vrai que certaines d'entre elles ont déjà été fermées pour ce motif-là. Et puis, l'éventualité d'une augmentation du tarif du gaz n'a pas été envisagée alors qu'elle pourrait être une alternative à ne pas écarter, car il n'est pas toujours très juricidique de s'arrêter au plus économique et au meilleur marché. Enfin, quelques fins gourmets argumentent que la cuisine au gaz est de loin la meilleure...

C'est pourquoi, vu les quelques raisons ci-dessus, il devrait se trouver ce soir une majorité de représentants du peuple désireux que la question de l'abandon de distribution du gaz domestique à Porrentruy soit soumise à un verdict populaire. Le Conseil municipal a d'ailleurs pris la précaution de ne pas écarter cette possibilité, puisqu'il demande expressément au Conseil de ville de se prononcer à ce sujet. BÉVI

PROBLÈME IMPORTANT

La question revêt pourtant une importance de tout premier plan, s'agissant de l'utilisation des sources d'énergie. En supprimant le gaz, Porrentruy créerait une sorte de monopole de l'approvisionnement en énergie, avec toutes les conséquences qu'il peut en résulter. Certains conseillers de ville pensent que l'augmentation de la consommation d'électricité participe aussi d'un désir clair de rendre la construction de centrales nucléaires indispensables pour couvrir les besoins en énergie, et ils sont d'avis que renforcer cette tendance n'est pas judicieux. Le fait que Porrentruy dépendrait exclusivement d'une

M. Martignoni au congrès du GFFD

Dans sa séance de mardi, le Conseil exécutif du canton de Berne a confirmé la participation de M. Werner Martignoni, président, au congrès du Groupement féminin de Force démocratique (GFFD) qui aura lieu en cette fin de semaine à Court. Il s'en tient ainsi à la décision qui avait été prise le 23 mars dernier, estimant que le discours prévu faisait partie intégrante de la manifestation.

On se souvient que les délégations du Conseil fédéral, du gouvernement ber-

nois et de l'Assemblée constituante avaient souhaité qu'aucune manifestation politique ne soit organisée pendant 15 jours dans le Jura bernois afin de permettre la réunion d'une conférence de concertation. Les autonomistes ont renvoyé leur manifestation au 14 mai prochain mais le GFFD a maintenu son congrès en déclarant qu'il était organisé depuis plusieurs mois déjà et impossible à reporter et qu'il ne pouvait être comparé à la manifestation des mouvements séparatistes.

L'état des travaux de la région du Jura

L'Association régionale Jura a nommé en novembre dernier les membres de son bureau exécutif qui est présidé par M. Georges Scherrer, maire de Delémont. Un bilan des travaux permet de constater que les spécialistes de l'établissement du programme de développement de la région Jura ont été officiellement mandatés. Le 3 février dernier, la centrale fédérale pour le développement économique régional reconnaissait définitivement la région comme région de montagne et notifiait une promesse de subventions relative aux travaux d'étude, avec la participation du canton.

Un premier rapport intermédiaire sur l'organisation et le programme de l'étude pour ces trois prochaines années a été publié. Il s'agit tout d'abord de faire un inventaire et une analyse de la situation économique régionale afin de déboucher sur la fixation d'objectifs et la détermina-

tion des moyens permettant de les réaliser. Aucune aide ne peut être accordée dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne avant que ces études ne soient achevées.

A titre d'exemple, les régions du canton de Berne ayant achevé leur programme de développement économique ont touché des prêts d'un montant de 10,4 millions de francs en faveur de 28 projets d'équipement collectif représentant un volume de construction d'environ 47 millions de francs.

BIENNE

Libres opinions

Manque d'informations

On ne répètera jamais assez que les autorités ont le devoir d'informer le citoyen en toute franchise, d'une manière continue et exhaustive. La mauvaise humeur et la méfiance de celui-ci provient en grande partie de ce manque d'information.

Encore faut-il que cette information soit, à tous égards, accessible, c'est-à-dire rédigée de manière claire et intéressante. Les accumulations de chiffres et de détails techniques, les digressions trop savantes rebutent le lecteur, qui voudrait trouver dans les communiqués, messages, etc., un langage plus direct, sentir que les autorités souhaitent engager avec leurs administrés un véritable dialogue, au lieu de pérorer du haut de leur grandeur ou laisser tomber parcimonieusement les miettes de la table du riche.

Deux questions préoccupent particulièrement le citoyen: la construction du nouveau gymnase et le comblement de la baie du lac. A cet égard, les promeneurs voient bien que, depuis deux ans, le « Strandboden » est transformé en un vaste chantier: d'une part, après que l'on a édifié (avec quelles difficultés) les fondations des nouveaux bâtiments, ceux-ci commencent à se dresser lentement. D'autre part, à force de tombereaux déversés dans le lac, on voit s'amplifier peu à peu le terrain gagné.

Mais après l'acceptation des projets par le bon peuple, celui-ci a été maintenu dans une ignorance presque complète. Dix ans plus tôt, quand le Palais des congrès avait été érigé, au lieu de faire connaître au fur et à mesure l'état d'avancement des travaux à ceux qui les finançaient par leurs impôts, on s'était borné à d'occasionnelles et laconiques communications.

C'est après son inauguration seulement que se révélèrent ses lacunes, ses imperfections, et notamment le fait que le coût de la construction atteignait près du double du crédit consenti.

Et il faudrait encore citer le cas de la Mura, cette station d'épuration des eaux et de traitement des ordures qui nous coûte les yeux de la tête sans donner vraiment satisfaction, et dont nous payons les quatre cinquièmes tout en étant minorisés au sein des organes responsables.

POURQUOI?

Alors, faute d'une information suffisante, les interpellations se multiplient au Conseil de ville; à ce moment, les réponses de l'exécutif donnent à la population des renseignements qui auraient dû lui être fournis de longue date; et, trop souvent, ces réponses nous placent devant des faits accomplis: « Ce n'est pas ainsi que nous l'entendions » — « On ne pouvait pas

prévoir » — « On ne peut plus rien changer ».

Dans le cas du nouveau gymnase comme dans celui du comblement de la baie du lac, ouvrages d'envergure qui vont transformer radicalement la structure et l'aspect de notre seule zone de verdure d'une certaine ampleur, c'est de nouveau par des interpellations seulement que l'on pourra savoir où l'on en est.

Il est possible que certaines critiques se révèlent sans fondement; peut-être même tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais alors, pourquoi nous laisser dans l'ignorance? Pourquoi ne pas nous renseigner régulièrement sur les progrès réalisés? Au début de ce siècle, on attachait au cou des petits enfants des bavettes, dont certaines portaient l'inscription « Mange et tais-toi! »

On les invitait ainsi à ingurgiter docilement ce que leurs mamans ou leurs bonnes mettaient dans leurs assiettes; même quand la pâte leur semblait rebutante.

On a quelquefois l'impression que nos autorités ne nous traitent pas autrement, nous invitant à avaler sans rechigner et sans demander d'explications les plats plus ou moins savoureux qu'elles veulent bien nous présenter.

Nous considèrent-elles encore comme des enfants? R. WALTER

Enseignement: des problèmes comme partout...

De notre rédaction biennoise: Signe tangible de la récession démographique et économique, quatre classes et demie dans les écoles alémaniques vont être fermées en raison d'un effectif trop faible d'élèves. De plus, trois classes qui en temps normal auraient subi le même sort, sont l'objet d'un sursis. Elles permettent encore de diminuer l'effectif des autres classes et de combattre le chômage qui sévit dans le milieu des enseignants. Dans ce même ordre d'idées, les heures supplémentaires permises aux instituteurs ont été réduites de cinq à deux heures. Cette politique, dictée par la

direction de l'instruction publique du canton de Berne, a eu pour conséquence de créer 300 nouveaux postes dans tout le canton, de sorte qu'il n'y a, à l'heure actuelle, pratiquement plus de chômeurs masculins dans ce métier.

Pour la nouvelle année scolaire, on n'enregistre chez les Alémaniques que 264 inscriptions contre 528 par exemple en 1972 et 327 en 1976. Pour les Romands, la diminution est aussi sensible; des chiffres exacts, toutefois, ne pourront être donnés qu'à la fin du printemps, l'année scolaire ne débutant pour les Romands qu'en automne. D'ores et déjà, on peut dire que la baisse ne sera pas aussi forte que chez les Alémaniques.

années d'école enfantine. Un rapport dans ce sens est à l'étude chez le Municipal qui le soumettra au Conseil de ville pour approbation.

L'année pratique, en revanche, rencontre un succès grandissant. Cette année, une seconde classe alémanique a dû être ouverte et il faudra en toute probabilité en ouvrir une pour les Romands. L'année dernière, une seule classe était en fonction. Deux nouveaux instituteurs ont été nommés pour une année par l'exécutif: MM. Rodolphe Vuille et Marc Schweizer. Le début de scolarité de l'année pratique est fixé au 9 mai et durera 38 semaines. Le programme de l'année pratique comprend 17 leçons d'enseignement de culture générale, 23 leçons de travaux pratiques accomplis dans les ateliers de l'école professionnelle et trois mois de stage de travail pratique dans l'industrie privée. L'expérience faite avec les élèves de l'année dernière a été positive. Chaque adolescent a trouvé un emploi à l'issue de cette année pratique. Marlise ETIENNE

LES STATISTIQUES PARENT...

Selon les statistiques préscolaires, la tendance à la baisse d'inscriptions d'élèves va continuer. Aussi, la direction des écoles de Bienne envisage-t-elle la possibilité d'offrir à chaque enfant deux

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, « Si c'était à refaire »; 17 h 45, « James ou pas ».
Rex: 15 h et 20 h 15, « La croix de fer »; 17 h 45, « Le couteau dans l'eau ».
Lido: 15 h et 20 h 15, « Ursula l'anti-gang ».
Scala: 15 h et 20 h 15, « Les exécuteurs ».
Palace: 15 h et 20 h 15, « Casanova », de Fellini.
Studio: 20 h 15, « Verirrte Jugend ».
Métro: 19 h 50, « Partisan - Violence mécanique ».
Elite: permanent dès 14 h 30, « Heisse Haut und schwarze Schenkel ».
Capitole: 15 h et 20 h 15, « Le voyage au bout du monde ».
PISCINE COUVERTE
Palais des congrès: ouverture de 8 h à 20 h.
EXPOSITIONS
Grenier de la vieille Couronne: Hans Berchtold.
Galerie 57: Myrha.
Galerie Michel: Emile Chambon, de Genève.
THÉÂTRE
Palais des congrès: exposition de voitures « Garage Seeland ».
Théâtre municipal: chansonniers bernois.
Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 22 22 40.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

Travaux de rénovation au Pont-du-Moulin: appel à la compréhension des citoyens

De notre rédaction biennoise: Les travaux de rénovation au Pont-du-Moulin s'éternisent et ne manquent pas de soulever des points d'interrogation au sein de la population. L'ingénieur municipal Roger Amman estime que la chaussée pourra de nouveau être praticable dans son ensemble pour la mi-été.

En effet, lors des travaux de construction de l'immeuble de la « générale de Berne », le lit de la Suze a dû être totalement refait. Le service du génie civil en a profité pour remettre à neuf cette partie des « souterrains biennois ». Les fortes pluies qui, ces derniers mois, n'ont cessé de perturber les travaux, ont également

augmenté de manière disproportionnée le débit de la Suze, rendant les travaux difficiles. Par la même occasion, les industries du gaz et de l'électricité en ont profité pour remettre à neuf leurs installations. Les PTT, de leur côté, attendent déjà depuis longtemps de pouvoir agrandir leurs installations. Malheureusement, celles-ci se trouvent sur le côté nord du Pont-du-Moulin, alors que le lit de la Suze se trouve au sud. Bon gré mal gré, il faudra donc ouvrir la route des deux côtés. Ces travaux, entrepris sur une artère principale, gênent considérablement la circulation; aussi, la Municipalité lance-t-elle un appel à la compréhension des citoyens.

SAGNELÉGIÉRIE Renfort au poste de police

(c) Le secteur qui dépend du poste de police cantonale de Saignelégier s'étant agrandi de Lajoux, Les Genevez et Fornet-Dessus à la suite des plébiscites que l'on sait, le poste de police s'est vu attribuer un nouvel agent en la personne du gendarme Jean-Daniel Wahli, de Maleray-Bévilard, qui vient d'être assermenté. Ce nouvel agent a pris ses quartiers à Saignelégier au début de la semaine.

OCOURT

Gros incendie provoqué par « la petite fille » aux allumettes

(c) Hier après-midi, une fillette de 6 ans qui jouait dans le hangar sis à proximité de la ferme de Montpalais, sur la commune d'Ocourt, a mis involontairement le feu à du mazout en craquant une allumette. Les flammes se sont communiquées aux parois ainsi qu'à cinq tonnes de paille et de foin; toute la construction a été détruite. Les machines agricoles qu'elle abritait ont en revanche été sauvées. Les dommages s'élevaient à 50.000 francs.

Les pompiers d'Ocourt ont réussi à éviter l'extension du sinistre à la ferme toute proche. Le propriétaire lésé est M. Fritz Berger.

VENDLINCOURT

Voiture happée par le train: conducteur grièvement blessé

(c) Hier, vers 13 h 30, un automobiliste français de Courtavon, qui se dirigeait vers Vendlincourt, s'est engagé sur le passage à niveau non gardé de la ligne des CJ, au moment où arrivait un train. On ne connaît pas les raisons de cet accident, car la visibilité est bonne à cet endroit.

La voiture a été happée par la locomotrice et trainée sur une cinquantaine de mètres. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté en ambulance à l'hôpital de Porrentruy. Les dégâts au train et à la voiture (qui est démolie) s'élevaient à 20.000 francs.

TAVANNES

Comptes déficitaires

(c) L'assemblée de la bourgeoisie de Tavannes s'est tenue samedi, sous la présidence de M. Jean Moeschler, en présence de 38 ayants droit. Le procès-verbal et les comptes ont été acceptés bouclant avec un déficit de 15.000 fr. et l'assemblée a donné compétence au Conseil de bourgeoisie pour octroyer un droit de superficie à la Société de cavalerie de la vallée de Tavannes.

MOUTIER

Succès d'un concert

(c) Samedi soir, le chœur mixte « L'âme Jurassienne », de Moutier, le plus important du Jura avec ses 120 choristes, a donné son concert annuel en la salle de gymnastique qui était comble. Les chanteurs ont interprété plusieurs productions sous la direction de M. Gérard Grelier.

La maison du tricot



Elément indispensable de votre garde-robe, cette chasuble jersey est entièrement doublée. Selon le temps ou votre humeur, vous la portez avec une blouse unie ou imprimée, un pullover ou un simple foulard et chaque fois c'est une nouvelle robe.

Modèle LA MAILLE 239.—

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital
☎ 51 85 25

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg
Les Chaux-de-Fonds 02386 R

VÉHICULES À MOTEUR

A VENDRE

PEUGEOT 304 S, modèle 1974, 34.000 km, blanche, état neuf.
 PEUGEOT 304 S, modèle 1972, 55.000 km, sable, très bon état.
 RENAULT 12 PL, modèle 1972, 80.000 km, vert métallisé, très bon état.

GARAGE DE LA PLACE-D'ARMES
 PAUL JOSS - Fleurier.
 Tél. (038) 61 11 72. 023952 V

Toyota

Corolla 1968, état de marche, moteur 40.000 km, à enlever pour

Fr. 300.—

Tél. 24 61 09, dès 18 heures. 019867 V

Belles occasions expertisées

Peugeot Coupé 304 S
 1974, 37.000 km

Opel Manta S
 1973, 48.000 km

Datsun Cherry 100 A
 1974, 43.000 km

Pour bricoleur

non expertisée
Simca 1501
 1968

VW 1300
 1967.
 Facilités de paiement
 Garage Beausite
 Cernier
 Tél. (038) 53 23 36. 024032 V

A vendre d'occasion

fourgonnette Citroën 3 CV
 expertisée.

Tél. (037) 77 12 81, heures des repas. 018795 V

A vendre Fiat 124
 65.000 km, 1972. Parfait état, expertisée, 3800 fr.
 Tél. (038) 42 25 86. 019694 V

A vendre

dériveur Vaurien

bois, complètement équipé, bon état, place de parc à disposition à Auvernier.

Tél. (038) 42 25 86. 019695 V

Voitures de démonstrations

CITROËN LN
 4000 km
CITROËN CX
 2400 Break, 2000 km
GROS RABAIS

GARAGE HOTZ
 2114 FLEURIER
 Tél. (038) 61 29 22 023953 V

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités des 1970
 Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
 AUTO-KLOTT
 Chexbres-Puidoux 011206 V

A vendre

Cortina GT
 1600, 1968, expertisée mars 1977, moteur 17.000 km.

Tél. 33 36 55, midi et dès 19 heures. 016627 V

A VENDRE

bateau FAVARGER
 plastique, longueur 4 m 10 largeur 1 m 60. Excellent état.

Tél. 31 25 96. 023545 V

A vendre CITROËN GS
 Modèle 1973. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
 VUARRAZ SA
 Boudevilliers.
 (038) 36 15 15. 023325 V

ON CHERCHE À ACHETER Opel Blitz 2,5 l
 aussi en châssis-cabine.
 Paiement comptant.
 Centre véhicules utilitaires
 B. BUSSY
 1024 Ecublens.
 Tél. (021) 35 68 25. 023759 V

R. WASER Garage de la Côte

Limousine 5 places Autoblanchi A 112
 1973, porte arrière
Fiat 127
 1973
Fiat 128
 1973
VW 1300
 cocci, 1973
Toyota Corolla
 6 CV 1972
 Crédit - Echange LEASING
Garantie 1 année
 023804 V

2034 PESEUX
 Tél. (038) 31 75 73

Disponible pour Opel Blitz

2,5 l, 6 cylindres, 1967-70, moteurs échange standard boîtes à vitesses échange standard, ponts arrière échange standard, pneus livrables du stock, ainsi que nombreuses pièces. Garantie 6 mois ou 10.000 km.

Centre véhicules utilitaires
B. BUSSY
 1024 Ecublens - Tél. (021) 35 68 25. 023768 V

Comparez nos prix

DATSUN 1200	1972 3500.—
DATSUN 120 Y	1974 6400.—
DATSUN 1800	1970 3900.—
FIAT 124	1968 1900.—
MAZDA 616	1971 3500.—
RENAULT 16 TS	1972 3500.—

ECHANGE - CREDIT
 Garage M. Bardo S.A.
 Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42 023805 V

Saviem SG2 fourgon

1973, permis A, charge utile 1515 kg VVV double cabine 1973, parfait état, 6 places, charge utile 1070 kg, MERCEDES 307 1974, 19 places, moteur essence 9 CV. Véhicules expertisés et garantis.

Centre véhicules utilitaires
B. BUSSY
 1024 Ecublens.
 Tél. (021) 35 68 25. 023769 V

A vendre Fiat 124

1968, expertisée, nombreux accessoires, 1800 fr.

Tél. 33 46 03. 019789 V

Particulier vend belle

caravane
 avec auvent. Prix 3500 fr.

Tél. (038) 31 73 09 ou 31 60 60. 019845 V

A vendre, pour cause de contre-affaire,

Simca 1307 S

neuve. Prix avantageux. Reprise éventuelle.
 Tél. 36 17 13. 019797 V

Semi-remorque permis A Opel Blitz

caisse Alu jumelée 1973, 6 cyl. long 6 m 30 hauteur 2 m 15 volume 30 m³ charge utile env. 3000 kg. Garantie complète. Centre véhicules utilitaires
B. BUSSY
 1024 Ecublens.
 Tél. (021) 35 68 25. 023760 V

Urgent

A vendre Ford 20 M TS

blanche et noire
EXPERTISÉE
 fin juin 1976, 80.000 km, garantis.

Modèle 1968.
 Prix: Fr. 2500.— ou à discuter.

Tél. 53 36 02, heures des repas. 019788 V

A vendre

Mini 1275 GT

1976, 19.000 km, Fr. 6800.—
 Reprise éventuelle.
 Tél. 36 17 13. 019818 V

A vendre

BMW 320

30.000 km, 1977. Expertisée.
 Tél. 24 53 62, dès 19 h 30. 019632 V

AVIS DIVERS

Bantam-Camping

Boudry - Tél. 42 50 61

Auvents

pour caravanes dès Fr. 625.—

Tentes

Maisonnets avec avant-toit pour 4 personnes, au prix sensationnel de Fr. 695.— 40 autres modèles tous genres.

Envoi au choix: Facilités de paiement. 019745 B



QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

20 mai - 4 juin 1977

UNE FÊTE PERMANENTE

EXCLUSIF
 Ce produit est le plus sûr et le plus efficace.

LARMES DE KIRSCH
 VILLARS

... en envoyant à Villars SA 1701 Fribourg, 3 médailles d'or des excellentes Larmes de Kirsch, découpées sur l'emballage ou dans la publicité avec le récépissé PTT de Fr. 24,50 et le coupon ci-dessous

Sélection Qualité

Coupon:
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NP/Localité _____

Versement au CCP No 17-6493 Villars - Larmes de Kirsch - 1701 Fribourg

DAF 55

1973, 52.000 km, expertisée, Fr. 2950.—

Tél. (038) 41 11 73. 023940 V

Particulier vend

Ford Mustang Mach 1

en très bon état, 45.000 km. Expertisée.

Téléphoner, après 18 heures, au 25 68 69. 023926 V

A vendre

Ford Capri 1600

expertisée, 3800 fr.

Tél. (038) 25 22 30. 019668 V

BATEAUX

achat, vente, échange
RIVA 6 places, longueur 6 m 50, moteur imbord, 175 CV, Fr. 6700.—
WEGA 5 places, longueur 5 m 30, moteur imbord Z, 120 CV, Fr. 9200.—
 bateau plastique 3 places, longueur 3 m 10 (4 CV) Fr. 900.—
 remorque 1000 kg pour voilier ou bateau moteur Fr. 2200.—
 moteur hors-bord 6 CV Chrysler C Fr. 950.—
 6 CV Evinrude C Fr. 1150.—
 7,5 CV Honda L Fr. 1700.—
 9,8 CV Mercury L Fr. 1400.—
 20 CV Mercury L Fr. 1900.—
 40 CV Johnson L Fr. 3000.—
 50 CV Johnson L Fr. 4800.—
 105 CV Chrysler L Fr. 4800.—
 Tél. (038) 24 52 32 ou (038) 31 72 50. 023950 V

Citroën 2 CV 4

Spécial 1977, neuve, Fr. 5500.—

Tél. (038) 42 29 92, le soir. 019930 V

On achète toutes voitures

démolition ainsi que vieux fers et métaux.

Tél. 53 26 76, Anker, Savagnier. 019266 V

Auto Location

Rue des Parcs 147 - 2000 Neuchâtel
 Tél. 24 12 65 ou 24 19 55.

waldherr
 Location égaleme nt de véhicules utilitaires
 Fr. 45.— la journée 45 c. le km 006592 B

LEIDI & FILS EN LIQUIDATION CONCORDATAIRE

Les liquidateurs annoncent:

NOUS ARRIVONS À LA FIN DE NOTRE LIQUIDATION LES MEUBLES DU MAGASIN DE LAUSANNE SONT VENDUS

NOUS NOUS CONCENTRONS MAINTENANT UNIQUEMENT SUR BUSSIGNY

TOUS LES MEUBLES SE TROUVENT DÈS LORS SOUS UN MÊME TOIT

Venez voir ce qu'il nous reste en:

Chambres à coucher
Salles à manger et salons
Bibliothèques
Petits meubles et tapis
Bibelots et lampes, le tout vendu au prix de revient.

Profitez de ces conditions extraordinaires.

De plus, nous assurons toujours un service à domicile exécuté par des ébénistes spécialistes.

Heures d'ouverture:
 A l'exposition de Bussigny, rue de l'Arc-en-Ciel (prendre route cantonale Bussigny-Renens, entrée entre Matisa et Howeg).
 Lundi à vendredi: 9 h-12 h et 13 h 30-19 h
 Samedi: 9 h-12 h et 13 h 30-17 h.

LEIDI & FILS en liquidation concordataire, c/o FIDUCIAIRE SAFIGEX SA, Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne.

023645 A

Visitez notre

Show Volvo!

En cette année de jubilé, nous vous présentons toutes les Volvo connues et par lesquelles, durant 50 ans, Volvo a sacrifié à la sécurité dans le trafic:

La petite Volvo 66. La Volvo 343, qui, à elle seule, forme sa propre classe au sein de la classe moyenne. Les voitures de sécurité tant estimées des séries 240 et la luxueuse 6 cylindres avec le nouveau break de luxe 265.

264 DL
 265 GL
 244 DL
 245 DL
 343 DL
 66 DL

La voiture pour la Suisse!

Du 5 au 7 mai 1977 de 08 h à 20 h

Garage M. Schenker & Cie

2068 HAUTERIVE
 Tél. 33 13 45

023874 A

Ma voiture consomme moins quand je roule avec de l'essence Shell!

...et en libre-service elle est au moins 4 centimes meilleur marché!

Elle consomme moins du fait que l'essence Shell contient l'additif détergent ASD. L'ASD décroasse les carburateurs et diminue du même coup la consommation d'essence de 4% en moyenne. Des tests l'ont prouvé.

Shell a le plus grand réseau de stations libre-service de Suisse. A toute station libre-service Shell, vous faites le plein d'une essence économique. Cette essence Shell qui contient l'additif détergent ASD. Donc, au moins 4 centimes meilleur marché par litre.

... et en plus, dans de nombreuses stations libre-service Shell, une carte de fidélité vous attend.

Dans les deux cas: Shell c'est meilleur marché!

023874 A

INFORMATIONS SUISSES

Affaire de Chiasso : la déclaration du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Mercredi en début de séance, une déclaration du Conseil fédéral sur l'affaire de Chiasso a été lue aux Chambres. En voici le texte :

« Le Conseil fédéral est préoccupé par les graves irrégularités qui ont été commises dans la gestion de la succursale de Chiasso d'une grande banque suisse, parce qu'elles sont de nature à nuire à la réputation et à causer un préjudice certain à une branche importante de l'économie de notre pays.

« Le Conseil fédéral tient à rappeler néanmoins que les mesures immédiates à prendre en pareil cas relèvent d'une part de la justice pénale (qui est engagée par le procureur du Sotto-Ceneri), d'autre part de la Banque nationale et de la commission fédérale des banques, c'est-à-dire d'institutions qui, par la volonté du législateur, sont indépendantes du pouvoir politique.

« La commission fédérale des banques et la Banque nationale tiennent le Conseil fédéral au courant du développement de cette affaire, qui a donné lieu à l'arrestation de trois dirigeants de la succursale de Chiasso du Crédit suisse sous l'inculpation de gestion déloyale et de falsification de titres. Il paraît se révéler que les accusés ont notamment placé des fonds fiduciaires d'origine étrangère dans une société financière ayant un domicile fictif à l'étranger, dans un pays voisin où elles prolifèrent d'une façon qui nous paraît parfois inquiétante. Il paraît avéré également que les dirigeants de la succursale de Chiasso ont donné à certains des créanciers de ces fonds fiduciaires des garanties bancaires qui n'ont pas été mentionnées au bilan. L'ampleur exacte des pertes que la banque lésée subira et la délimitation des infractions commises ressortiront d'une enquête qui est en cours, mais qui prendra encore un certain

temps, car la reconstitution des opérations incriminées est en partie ralentie par le manque de pièces justificatives. Le Conseil fédéral peut assurer néanmoins que le parlement et l'opinion n'ont aucune inquiétude à avoir et que toute la lumière sera faite sur cette affaire.

« Il incombait encore à la Banque nationale de veiller à ce que cette affaire ne puisse provoquer des perturbations sur le marché de l'argent et le marché des changes. Lorsque les rumeurs qui s'amplifiaient ont pu faire craindre des réactions exagérées de la clientèle suisse et étrangère, la Banque nationale a accordé, avec l'aide de deux grandes banques, une très large garantie de liquidité à la banque intéressée afin de démontrer sa solidité. Bien que sa présentation ait été parfois contestée, le Conseil fédéral est convaincu que cette mesure a contribué à la détente de la situation.

« Il incombait encore à la Banque nationale d'établir si, et dans quelle mesure les transactions incriminées tombent sous le coup des dispositions relevant de l'arrêté fédéral sur la sauvegarde de la monnaie. Dans l'affirmative, c'est sur la base de ce dossier que les sanctions devront être prises par les instances compétentes.

« La commission fédérale des banques mène une enquête pour établir les origines, les causes et les responsabilités de la défaillance du contrôle, pour déterminer les infractions qui ont été commises à la législation sur les banques et pour s'assurer si les personnes chargées d'administrer et de gérer la banque présentent toutes garanties d'une activité irréprochable.

« L'administration fédérale des contributions, pour sa part, doit déterminer si les intérêts versés en relation avec les transactions incriminées ont échappé indûment à l'impôt anticipé. Le Crédit suisse a pris ses dispositions pour garantir la créance éventuelle du fisc.

« Le Conseil fédéral comprend l'intérêt légitime et nécessaire du parlement et de l'opinion publique à être renseignés complètement et rapidement sur cette affaire, mais il est difficile au gouvernement d'en dire davantage pour le moment sans préjudger les résultats d'une enquête qui doit être menée avec diligence et sévérité, mais aussi avec toute la sérénité nécessaire.

ÉVITER DE NOUVEAUX CAS

« Tandis que la justice suit son cours, il importe de rechercher les moyens d'éviter que de nouveaux cas de ce genre puissent se produire.

« Il conviendra d'examiner avec soin si les dispositions légales sont suffisantes. Depuis l'an dernier, la réorganisation et le renforcement des services de la commission fédérale des banques sont en cours, conformément à une décision du Conseil fédéral du 14 janvier 1976. Nous serons attentifs au besoin d'un renforcement supplémentaire qui pourrait se manifester à la lumière de l'expérience.

« Mais, aussi regrettable que soit l'affaire de Chiasso, elle aura certainement pour effet d'attirer l'attention des banques sur un devoir qui, dans notre système économique, est essentiellement leur, sur la nécessité de redoubler de vigilance et de rigueur dans la question de leurs affaires. Il y va de leur intérêt particulier, de l'intérêt de l'ensemble de la profession et aussi du crédit du pays.

La réserve du Conseil fédéral

De notre correspondant :
« Il n'y avait rien dans la déclaration gouvernementale », entendait-on dire ici ou là, hier matin, dans les couloirs du Palais, à l'issue du débat sur le scandale du Crédit suisse. Et de fait, il est vrai que l'exposé de M. Georges-André Chevallaz n'a pas apporté beaucoup d'éclaircissements sur une affaire dont l'étendue et la complexité commencent seulement à apparaître, et dont on ne saura peut-être jamais le dernier mot. Mais pouvait-il en être autrement ?

Pour deux raisons au moins, le Conseil fédéral doit rester dans une grande mesure sur la réserve. Tout d'abord, parce que l'enquête, elle aussi, ne fait que commencer ; ensuite parce que l'affaire de Chiasso ne peut concerner que très partiellement l'Exécutif, en particulier sur le plan des mesures immédiates, qui relèvent — le chef du département des finances a tenu à le rappeler — d'une part de la justice fédérale des banques, c'est-à-dire d'institutions qui, par la volonté du législateur, sont indépendantes du pouvoir politique.

Il en ira différemment — et cela, M. Chevallaz l'a déclaré aussi — quand l'enquête sera plus avancée. C'est à ce moment-là qu'il sera possible de déterminer les mesures à prendre pour éviter le retour d'affaires semblables. Même dans l'hypothèse improbable où l'initiative du parti socialiste pour un contrôle renforcé des banques n'aboutirait pas, il y a tout lieu de penser que le scandale ne restera pas sans effets sur la législation. C'est d'ailleurs le 14 janvier 1976 déjà que le Conseil fédéral a décidé de réorganiser et de renforcer les services de la commission fédérale des banques.

On s'en convaincra aussi en reprenant le texte de l'arrêté fédéral du 8 octobre 1971 sur la sauvegarde de la monnaie. Le représentant du gouvernement a indiqué, dans sa déclaration, qu'il incombera à la Banque nationale d'établir si certaines des infractions commises tombent sous le coup de cet arrêté, dont l'objet principal est de contenir tout afflux indésirable de capitaux étrangers dans notre pays. Mais les mesures prévues dans cette hypothèse ne paraissent pouvoir intervenir qu'en cas de graves perturbations de l'ordre monétaire international, et les sanctions envisagées consistent, au plus, en arrêts ou dans une

amende de 100.000 francs au maximum... La goutte d'eau dans l'océan, ne manquera pas de dire certains, professeurs de sociologie ou autres.

Une dernière remarque : si vide qu'elle ait été jugée, la déclaration gouvernementale n'en a pas moins été fort nette, même si elle ne l'a pas nommé, à l'égard du Liechtenstein, ce pays voisin où les sociétés financières à domicile fictif prolifèrent « d'une façon qui nous paraît parfois inquiétante ». Il conviendra d'être attentif à cet aspect de la question.

Dans l'ensemble, a pu conclure M. Chevallaz, après les interventions de la dizaine d'orateurs qui ont tenu à s'exprimer au sujet de cette affaire, la défaillance de quelques-uns ne doit pas entraîner le discrédit de toute une corporation face à laquelle l'Etat a toujours gardé sa primauté. Il n'y a jamais eu de fil privilégié ou de téléphone doré entre le Bernerhof et la Paradeplatz.

ABANDON DU CRITÈRE DU RECOURS A LA VIOLENCE

Il n'y aura pas non plus de service civil pour les objecteurs de conscience. Le Conseil national, hier également, s'est finalement rangé aux vues du Conseil des Etats et du Conseil fédéral. On se souvient des deux formules en présence, celle de M. Duerrenmatt (lib-BS), amendée par M. Conrad (PDC-ZH), selon lesquels « celui auquel sa conscience interdit de recourir à toute forme de violence est appelé à faire un service civil de remplacement équivalent », et celle du gouvernement, adoptée par la Chambre des cantons, donnant la possibilité d'accomplir un tel service uniquement à « celui qui, du fait de ses convictions religieuses ou morales, ne peut concilier avec les exigences de sa conscience l'accomplissement du service militaire dans l'armée ».

Ce qu'il s'agissait d'éviter, à juste titre, c'était l'introduction, grâce à la première formule, d'un service civil pour les objecteurs politiques. C'était aussi, si la divergence était maintenue, de nouvelles pertes de temps dans une procédure parlementaire qui n'a déjà que trop duré — au point même, la conjoncture aidant, qu'il n'y a maintenant de moins en moins d'objecteurs. Pour une fois, le Conseil national a fait preuve de sagesse.

SUITE L'affaire du Crédit suisse : débat au National

Le système de contrôle des banques, interne surtout, devrait cependant être renforcé pour éviter une nouvelle affaire du genre.

NIVEAU SUPPORTABLE

M. Hubacher (soc-BS) rappelle le blâme adressé à Jean Ziegler il n'y a pas longtemps, en raison surtout de son livre, Aujourd'hui, poursuit l'orateur, nous devons nous occuper de banques. Le Crédit suisse de Chiasso a accepté des crédits illégaux pour les placer au Liechtenstein. Cette affaire nuit au crédit de notre pays. Il y a longtemps que cela se passe, mais on ne le savait pas officiellement. L'affaire revêt également un aspect de récl. Le Crédit suisse peut, à un moment où les caisses publiques sont vides, rembourser facilement. Le groupe socialiste estime que les affaires des banques doivent être ramenées à un niveau « supportable ». Le contrôle doit être renforcé. Le secret bancaire est mis en question. Le parti radical, affirme le socialiste bâlois, ne veut pas renforcer la surveillance des banques. Le parti socialiste estime que le moment est venu d'arriver à une plus grande transparence. Le scandale a un effet positif : il permet d'agir. Le PSS estime que les banques, un Etat dans l'Etat, doivent maintenant être soumises au contrôle public et parlementaire. Le secret bancaire doit être revu. Il faut lutter contre les capitaux d'exportation. Les relations avec le Liechtenstein doivent être revues.

DISCUSSION PRÉMATURÉE

M. Generali (rad-TI) indique que le groupe radical est inquiet et profondément affecté. Mais, une discussion est prématurée dans l'état des choses. Toutefois, affirme l'orateur, il ne s'agit pas d'une défaillance du système, mais d'une défaillance humaine. Il ne faut pas, par des spéculations politiques, développer l'inquiétude dans le pays. M. Kaufmann

RETARD

M. Brosi (UDC-GR) rappelle le tort causé à notre pays par cette affaire. Des conséquences doivent être tirées. Le

(PDC-SG) affirme que plus grande est la publicité, plus le manque de confiance augmente. C'est là que le rôle de politicien prend de l'importance. Les violations de la loi préoccupent le PDC (fraude fiscale, etc.). Il n'y a pas de remèdes miracles avec effet immédiat. Mais il faut jouer carte sur table pour trouver les conditions pour augmenter le contrôle interne et externe.

M. Carobio (PSA-TI) affirme qu'il s'agit d'un scandale politique national. Ce scandale met en jeu la responsabilité des milieux économiques, du gouvernement et de certains partis politiques. Il trouve la déclaration du Conseil fédéral insuffisante. Le groupe PST-PSA ne croit pas que la responsabilité de l'affaire peut tomber sur les trois directeurs de Chiasso. D'autre part, affirme l'orateur, on s'étonne qu'au moment où les caisses publiques sont vides, des banques peuvent facilement disposer de sommes énormes. C'est, poursuit-il, le résultat de la politique capitaliste. Il est nécessaire de renforcer le contrôle des banques. D'autre part, il pense que l'initiative que le PSS se propose de lancer a un aspect positif. Enfin, il demande la mise sur pied d'une commission parlementaire et une révision de la loi sur les banques. M. Koenig (ind-ZH) estime, au nom de son groupe, que le terme de scandale est parfaitement justifié. Il rappelle que son groupe, comme d'autres, a déposé une interpellation. Il constate avec satisfaction que le Conseil fédéral se propose d'élucider cette affaire et qu'il veut informer l'opinion. Le contrôle des banques doit être renforcé par des organes indépendants. Il faut assurer la protection du petit épargnant. Celui-ci est souvent touché par les scandales qui éclatent dans de petites banques.

CONCLUSION

M. Chevallaz estime que l'utilité d'une discussion pouvait être problématique, car prématurée. Toutefois, la discussion qui vient d'avoir lieu permet à l'opinion de voir que le parlement se préoccupe du problème. Le Conseil fédéral, poursuit le chef du DFFD, ne doit pas prendre la place de la justice, ni « hurler avec les loups ». Ni la propriété d'une banque par l'Etat, ni un contrôle plus grand permettent d'empêcher toute malveillance. Le système libéral est fondé sur la confiance, la responsabilité personnelle et celle des entreprises. Les banques doivent elles-mêmes renforcer le système de contrôle. Le gouvernement gouverne avec indépendance et non pas en collaboration avec les banques.

Conseil des Etats : « oui » à l'aide aux universités et à la recherche

BERNE (ATS). — La nouvelle loi sur l'aide aux universités et sur la recherche a reçu le feu vert du Conseil des Etats qui en délibérait en priorité. La peur du « numerus clausus » et les graves difficultés de financement de nos hautes écoles ont joué un rôle important dans la bonne volonté des conseillers aux Etats à ne pas aggraver les reproches qu'ils ont pu faire au texte du Conseil fédéral. Seul l'indépendant zuricois Heimann a songé à refuser l'entrée en matière par crainte des conséquences financières que peut comporter la loi, et surtout les mesures exceptionnelles prévues pour le cas précisément où les places d'étude seraient en nombre insuffisant et où il faudrait limiter l'accès aux hautes écoles. Mais le parlementaire a fini par renoncer à présenter une proposition. La loi, qui doit permettre d'utiliser de

manière optimale les moyens consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche, a été acceptée par 28 voix contre 3. Le conseiller fédéral Hurlimann a longuement plaidé pour le projet. Il a insisté sur la nécessité de sauvegarder le libre accès aux hautes écoles. La « numerus clausus » pourrait entraver l'évolution vers une plus grande égalité des chances. En effet, les restrictions de l'accès aux universités frappent en premier lieu les économiquement faibles, ainsi que les femmes qui, en général, surmontent plus difficilement que leurs camarades masculins des obstacles tels que le « numerus clausus ». De plus, une telle mesure sociale indiquerait les cantons non universitaires qui s'estimeraient victimes d'une discrimination. Il pourrait en résulter des tensions qui menaceraient grave-

ment la cohésion du pays. Enfin, un échec de l'Etat dans le règlement de ce problème ébranlerait la confiance de la jeunesse dans nos institutions. Ces arguments ont frappé les sénateurs qui ont été nombreux à exprimer leur vive appréhension du « numerus clausus ». La nouvelle loi, précisément, prévoit des mesures spéciales pour créer des places d'étude supplémentaires en cas d'insuffisance de l'offre. La Chambre a même augmenté le taux des subventions à verser par la confédération aux cantons si les mesures d'urgence devaient être appliquées. Ces taux seront de 80 % pour les investissements et de 70 % pour l'exploitation, si le Conseil national se range à cet avis. Au sujet des coûts — que certains ont qualifiés d'imprévisibles — le conseiller fédéral Hurlimann a souligné qu'une participation financière plus importante des cantons non universitaires n'entraînerait pas forcément un surplus de dépenses grâce aux fonds qu'ils récupèrent vu la diminution constante des naissances depuis 1974. Il n'y aura plus, de ce fait, en 1984, que 75 % des effectifs actuels dans les écoles primaires.

Conseil national — soit pour l'absence de toute recommandation — par 24 voix contre quinze. Le Conseil des Etats, qui voulait que l'on donne le mot d'ordre du « non », a donc été battu. Mais en faisant ajouter une explication, M. Dillier a estimé avoir agi par souci du compromis. En effet, comme c'est la première fois qu'une initiative est présentée sans recommandation et qu'il s'agit d'un objet extrêmement important pour le peuple suisse, il fallait expliquer la chose. « Compromis helvétique à défaut d'être logique », a commenté le conseiller national Gautier, de Genève. Le Conseil des Etats puis le Conseil national statueront sur la décision de la conférence jeudi. Si les Chambres devaient de nouveau être en désaccord, l'initiative serait alors soumise au peuple et aux cantons sans recommandation ni explications. C'est la neuvième conférence de conciliation qui a siégé en l'espace de 70 ans, a-t-on encore dit lors de la conférence de presse. La dernière s'était réunie en 1970 pour débattre la modification du code des obligations concernant les résiliations de baux abusives.

Objection de conscience : le Conseil national se rallie à la proposition du Conseil fédéral

BERNE (ATS). — La séance de mercredi du Conseil national a débuté par une déclaration du Conseil fédéral sur l'affaire du Crédit suisse à Chiasso, dont nous parlons par ailleurs.

M. Muller (soc-BE) a proposé au nom du groupe socialiste d'ouvrir la discussion sur cette affaire, mais aussi sur la « place financière suisse ». Au vote, la proposition socialiste a été acceptée par 83 voix contre 5. Nous en parlons également en détail.

On passe ensuite à la suite de l'ordre du jour. Il s'agit d'abord d'entériner les résultats des votations populaires du 13 mars dernier. M. Oehen (AN-BE) se demande si la manière dont a été élaboré le bulletin de vote du 13 mars est juste. Tout malentendu devrait être évité. Au vote, l'arrêté fédéral constatant le résultat de la votation sur les 4^{me} et 5^{me} initiatives contre l'emprise étrangère, est accepté par 124 voix contre 2. Le second arrêté (référéndum en matière de traités internationaux) est accepté par 119 voix contre 0.

On passe ensuite aux divergences qui opposent le Conseil national au Conseil

des Etats en matière de finances fédérales. En fait, il ne reste qu'une divergence. Elle concerne la motion donnant mandat impératif au Conseil fédéral de proposer cette année encore une révision de la LAMA. Le Conseil des Etats propose que cela soit fait dans les plus brefs délais. Les rapporteurs demandent de se rallier au Conseil des Etats.

LES OBJECTEURS RELIGIEUX ET MORAUX SEULEMENT

Alors qu'au cours de sa session de novembre, le Conseil national avait décidé, par 92 voix contre 86 de retenir, pour l'objection de conscience, la solution préconisée par le libéral bâlois Durrenmatt, il a décidé mercredi de se rallier à la proposition du Conseil fédéral, soutenue par le Conseil des Etats. Il a pris cette décision par 89 voix contre 79. La première solution adoptée par le Conseil national prévoyait qu'est « appelé à faire un service civil en remplacement celui auquel sa conscience interdit de recourir à toute forme de violence ». Cette version permettait donc de reconnaître l'objection de

conscience pour les motifs politiques. La solution à laquelle le Conseil national s'est rallié ne reconnaît par contre que l'objection pour des motifs religieux et moraux. Un des arguments qui a certainement convaincu certains députés à voter cette fois pour la version de la Chambre des cantons est celui selon lequel il s'agit du « moindre mal ». En effet, si les deux Chambres n'avaient pu s'entendre à la longue, aucun arrêté fédéral n'aurait pu être soumis au peuple.

Conseil communal de Lausanne : la pollution par le mercure

LAUSANNE (ATS). — La situation n'est pas alarmante, a déclaré la municipalité de Lausanne, mardi soir, en réponse à une interpellation au Conseil communal, à propos de la pollution par le mercure causée par les émanations de l'usine d'incinération des ordures. Cependant, les études faites permettront de suivre l'évolution de cette pollution et par conséquent d'entreprendre des actions préventives.

Un crédit de 3.152.000 francs a été accordé pour la réfection du collège de l'Elysée, non sans des protestations suscitées par le fait que cet établissement, relativement récent, et racheté par la ville de Lausanne à l'Etat de Vaud au prix d'une quinzaine de millions de francs, ait déjà besoin de réparations aussi importantes.

Le Conseil communal a encore voté un crédit de près de 900.000 francs pour la création de zones vertes et de places de jeux, avec butte antibruit le long de l'autoroute, aux Prés-de-Vidy, à la sortie ouest de Lausanne.

Mort de deux personnalités vaudoises

LAUSANNE (ATS). — Le pasteur Marc Buck est mort à Lausanne dans sa 72^{me} année. Licencié en théologie de la faculté libre de Lausanne, il fut pasteur dans plusieurs paroisses en France et dans le canton de Vaud, avant d'assumer des responsabilités à la fraternité de Saint-Martin, à Lausanne, et enfin au centre social protestant, jusqu'en 1970. Il présida le comité vaudois de l'office central suisse d'aide aux réfugiés.

A Montreux est décédé, dans sa 73^{me} année, le colonel d'état-major général Marcel Piguet, qui fut longtemps officier instructeur d'infanterie.

Pas d'organisations pour capitaux en fuite

ZURICH (ATS). — La commission fédérale des banques n'accepterait pas que des grandes banques mettent sur pied à l'étranger des organisations destinées à transférer en Suisse des capitaux en fuite. Cette commission ne saurait toutefois interdire à un étranger d'apporter son argent en Suisse, a déclaré son président, M. Hermann Bodenmann, au cours d'une émission de la Télévision allemande.

M. Bodenmann a en outre exprimé l'avis que la loi actuelle sur la surveillance des banques était suffisante. Dans le système bancaire que nous connaissons il n'est cependant pas possible d'éviter complètement des pertes car ce sont les banques elles-mêmes qui déterminent leur politique commerciale, et que la commission fédérale des banques ne peut opérer ses contrôles qu'après a posteriori. M. Bodenmann a précisé qu'il existait actuellement un organe de vérification qui, il est vrai, ne contrôle pas directement les

banques mais surveille les fiduciaires indépendantes.

Un contrôle public, tel que l'a présenté mardi la direction du parti socialiste, ne résoudrait pas non plus le problème, a estimé M. Bodenmann. Qu'une banque soit exploitée par l'Etat ou selon un statut de société d'économie mixte, elle nécessite dans un cas comme dans l'autre, un contrôle. « Dans les deux cas, la banque est dirigée par des êtres humains susceptibles de commettre des erreurs ». Et M. Bodenmann de citer le cas de la « Hessische Landesbank » qui, à la suite d'opérations spéculatives manquées, perdit deux milliards de marks, « un trou que doit combler le contribuable ». A coup sûr, a ajouté le président de la commission fédérale des banques, une modification dans la composition du Conseil d'administration et de la direction pourrait permettre de pratiquer une politique commerciale différente de celle qui est menée aujourd'hui.



Offrez, offrez-vous des livres ex libris



Voldemar Lestienne
L'Amant de poche
Quel adolescent n'a rêvé au plus secret de lui-même d'être l'amant d'une femme blonde, belle, riche? Un roman tendre, cruel, désinvolte et passionné.
252 pages, relié, avec jaquette couleurs.
No 77 803
Fr. 12.50 (1)

James Herriot
Toutes les Créatures du Bon Dieu
C'est le récit joyeux et tonifiant des années d'apprentissage d'un vétérinaire débutant. Les anecdotes se suivent, toutes plus drôles ou plus touchantes les unes que les autres.
288 pages, relié, avec jaquette couleurs.
No 76 807
Fr. 16.50 (1)

Johannes Mario Simmel
Seul le Vent connaît la Réponse
Dans ce roman mené à toute vitesse, de main de maître, la mort rôde sans cesse. Mais il y a l'amour, il y a la vie avec ses mystères insoudables.
374 pages, relié, avec jaquette couleurs.
No 76 815
Fr. 16.50 (1)

Morris West
Kaloni le Navigateur
Une nature vierge où recommencer l'histoire du monde... C'est le rêve de tous ceux qui voudraient fuir notre civilisation frénétique, frelatée, harassée. C'est aussi un magnifique roman d'aventures.
432 pages, relié, avec jaquette couleurs.
No 77 801
Fr. 17.50 (1)

023709 B

Lausanne, Place de la Palud 22
Genève, Passage des Lions 6bis
Neuchâtel, Rue des Terreaux 3-5
Fribourg, Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds, Rue de la Serre 79
Sion, MMM «Métropole»

ex libris

PREMIERE SUISSE: Multi-Ventilation = légèreté naturelle



une exclusivité Marocaine

La Multi-Ventilation est une technique unique. Elle se caractérise extérieurement par de multiples perforations appliquées sur le triple filtre et la cigarette.

20 Cig. TL Marocaine Mild

1.60

tests positifs

Grâce à de sérieuses recherches confirmées par des tests positifs, Marocaine peut aujourd'hui proposer une cigarette unique, la Marocaine Mild qui se caractérise par :

- un système unique : la Multi-Ventilation
- un triple filtre qui a fait ses preuves : SEL X4
- une sélection spéciale de tabacs Maryland fins

La réunion de ces trois avantages assure à Marocaine Mild une légèreté naturelle, une fraîcheur constante et la garantie de conserver intact le goût authentique de son tabac.

MAROCAINE MILD

020555 B

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 4 juin 1977

UNE FÊTE PERMANENTE



pour la femme de goût

Un souffle de renouveau...

On le sent passer dans la mode de printemps de Löffler! Un air de jeunesse, une ligne pleine d'entrain, des couleurs qui chantent: c'est bien le printemps!

Un choix unique, un conseil discret et compétent - c'est cela, Löffler, votre maison de mode.

Löffler

47, rue de la Gare, Bienne

013879 B

Des cadeaux à cœur joie.

Pour les cadeaux, Mercure a du cœur - beaucoup de cœurs même.

Nous avons préparé toute une collection d'idées gentilles, amusantes et chaleureuses pour faire des cadeaux à cœur joie. Vous en voyez quelques-unes sur ces illustrations.

Des cadeaux pour la fête des mères (elle aura lieu le 8 mai!), des cadeaux de mariage, de baptême, d'anniversaire, ou des cadeaux comme ça, pour marquer l'arrivée tant attendue du printemps.



Des cadeaux à poser, à suspendre ou à remplir (avec d'excellents pralinés de notre confiserie Mercure, par exemple).

Mais ce n'est pas tout.

Nous avons eu en outre une idée cordiale: Les petites cartes en forme de cœur.

Il y en a plus de 30 différentes. Par exemple «Parce que tu es la plus gentille des mamans».

Ou bien «Parce que la sveltesse ne fait pas le bonheur à elle seule». Ou simplement «Sincères félicitations!».

Chaque fois que vous achetez un petit cadeau, vous pouvez choisir gratuitement une carte correspondante.

Votre magasin Mercure vous souhaite la bienvenue de tout cœur.

MERCURE



Mercure. Le plaisir d'acheter.

Nos clients le savent depuis longtemps. Mercure ne vend pas uniquement du café, mais aussi de la confiserie fine, du thé, des spécialités et, surtout, des cadeaux originaux.

Vous trouvez chez nous le cadeau original qui convient à chaque occasion. Pour vous, pour lui, pour Grand-maman ou le petit filleul, pour une relation d'affaires ou l'oncle d'Amérique.

Et nos vendeuses se font toujours un plaisir d'habiller vos présents d'un ravissant emballage de fête.

Il ne vous reste plus qu'à y glisser ces petites cartes que nous vous

offrons gratuitement. Par exemple: «Parce que tu es toujours si gentil à mon égard». Ou: «Parce que tu n'as ton anniversaire qu'une fois par année». Ou encore: «Parce que j'ai encore oublié».

Parmi ces plus de 30 cartes différentes, vous en découvrirez certainement une qui convient à votre cadeau et à son destinataire.

Parce que tu n'as ton anniversaire qu'une fois par année.

023850 B

football

Palpitant week-end en ligue A

Titre : on repart à zéro! Relégation : Sion dangereusement menacé

L'affaire n'a pas entraîné au premier coup de vent, la frégate genevoise s'est dangereusement inclinée. Encore heureux que Bâle n'ait pas joué. Et puis, allez savoir, peut-être aurait-il perdu. En tout cas, les équipes vont se tirer une bourre de première, ce qui sera tout bénéfique...

Les deux groupes en sont aux premiers tâtonnements, mais Sion, en perdant à Winterthur, s'est mis dans un mauvais cas.

Pour le titre: Grasshoppers - Bâle (1-1, 2-3)

Grasshoppers ou l'art du gaspillage. A voir son effacement devant Zurich, il ne reste plus qu'à admettre que même l'esprit du derby lui est refusé. Entré dans le groupe par la petite porte, il est le seul à y faire tache. Bâle serait sot de refuser cette proie.

Neuchâtel Xamax - Young Boys (2-2, 4-0)

On ne sait plus très bien ce que les Bernois ont dans le ventre. On les croit morts, ils battent Servette. L'appétit venant en mangeant, caresseraient-ils des espoirs fous? Neuchâtel Xamax, qui vient de leur mettre quatre buts, aurait des ambitions bien plus légitimes. Tout pesé, les deux points devraient rester à la Maladière. Toutefois, Neuchâtel Xamax a des blessures à panser...

Servette - Zurich (1-1, 2-1)

«Mouché» au Wankdorf, Servette peut repartir à zéro. Toute l'avance prise au cours de vingt-deux matches a fondu sous les astuces du règlement. Servette, c'est un parmi d'autres.

Si Zurich recommence à bénéficier de

Kung, Odermatt et Blaettler «transférables»

La première liste de transferts publiée par le comité de la Ligue nationale comporte quelques grands noms: Markus Tanner, Hans Kung, Rolf Blaettler, Karl Odermatt. On y trouve également treize joueurs du F.C. Winterthur.

Voici cette première liste:

Bâle: Thomas Manger, Peter Marti, Markus Tanner. - Grasshoppers: Paul Buchi, Remo Hirzel, Hans Stemmer. - Neuchâtel Xamax: Hans Kung. - St-Gall: Rolf Blaettler, Karl Hutter, Rudolf Schneeberger. - Servette: René Marti. - Winterthur: Jurg Arm, Rolf Bollmann, Hanspeter Fehr, Manfred Haeni, Damiro Krolo, Peter Meier, Rolf Meier, Alex Meyer, Hubert Munch, Erwin Schweizer, Poul-Erik Thygesen, Roland Wanner, Hanspeter Weber. - Young Boys: Roger Corninboef, Karl Odermatt, Heinz Rebmann, Urs Siegenthaler. La Chaux-de-Fonds: Charles Zwygart. - Lucerne: Franz Christen, Andy Coray, Jules Haefliger, Roland Inderbitzin, Michael Krenz, Karl Meschenmoser, Pierre-Albert Waerber, Peter Wernle. - Vevey: Walter Gretler. - Young Fellows: Beat Beier, Kurt Fischer, Bruno Koller, Bruno Martinelli, Otto Messerli, Helmut Maetzler, Hermann Rufli, Othmar Sager, Roman Wey.

la chance qui l'a longtemps habité, il est à craindre que tout reste comme avant, c'est-à-dire une affaire de l'axe Bâle - Zurich.

Contre la relégation:

Sion - Saint-Gall (3-1, 1-1) Il est temps, pour Sion, de comprendre que le championnat n'est pas terminé et que nul n'est à l'abri de surprise. Il lui faut donc battre Saint-Gall, le retour en force de Winterthur n'étant pas exclu.

Lausanne - Winterthur (3-0, 2-1)

Lausanne peut donner un coup de pouce à Sion, pour autant qu'il ne se

désintéresse pas de l'affaire. Comme, du Winterthur à la Pontaise, il en a «souffé» depuis un sacré bout de temps, tout porte à croire qu'il s'activera à provoquer la chute d'une équipe n'apportant rien au football.

Bellinzzone - Chênois (1-1, 1-2)

Pour Bellinzzone, les chances mathématiques de s'en tirer existent, mais qui plongerait à sa place? Le problème paraît résolu, surtout que Chênois est fort à même de ramener un point de son déplacement, comme la première fois.

A. E.-M.

Ligue B: Chiasso va jouer sa dernière carte à Carouge

Encore sept tours de championnat et le verdict tombera, tant en tête qu'en queue du classement de la ligue B. Or, Carouge, Nordstern et Young Fellows semblent tenir le bon bout de la corde pour accéder à la ligue A. Toutefois, l'un deux devra céder. Lequel? A l'autre extrémité du classement, sur qui le couperet de la relégation s'abattra-t-il? Mendrisiostar (le plus mal

placé), Rarogne, Bienne ou Gossau? Pour mémoire, rappelons qu'ils seront deux dans la charrette.

PAS SUFFISANT

Le week-end prochain, (cinq matches samedi), Etoile Carouge recevra Chiasso. C'est l'ultime chance des Tessinois de ne point se laisser irrémédiablement distancer. A chaque match, Altafini porte l'équipe à bout de bras. Et ce n'est pas suffisant. Lucerne l'a démontré dimanche passé. Quant à Carouge, vainqueur, il éliminerait un dangereux concurrent de sa route.

Pendant ce temps, Young Fellows se mènera d'un sursaut de Bienne, à la Gurzelen, alors que Nordstern en fera de même à Rarogne.

Pour sa part, Lugano ne se rendra pas à Lucerne sans appréhension, l'équipe de Sing ayant retrouvé du mordant. Quant à La Chaux-de-Fonds - elle a perdu ses dernières chances à Kriens - elle recevra Vevey, dont l'avenir n'est pas encore assuré. Or, à La Charrière, les «Meuqueux» sont souvent empruntés. A Vevey d'en tirer parti.

Au milieu du classement, Granges devrait profiter de ses bonnes dispositions pour améliorer son classement aux dépens de Gossau, alors que Fribourg aura fort à faire pour venir à bout du néo-promu Kriens dont la septième place justifie ses ambitions d'avant-saison: terminer dans la première moitié du classement. Enfin, Mendrisio s'accrochera désespérément «sux branches», la venue d'Aarau pouvant lui rapporter un petit point...

P.-H. B.

classements

Ligue A

TOUR FINAL

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Zurich 11, 2. Servette 11, 3. Bâle 11, 4. Y. Boys 11, 5. N.Xa. 11, 6. Grass. 11

RELÉGATION

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Lausanne 11, 2. Chênois 11, 3. St-Gall 11, 4. Sion 11, 5. Wint. 11, 6. Bellinz. 11

Les marqueurs

Tour final

Table with 2 columns: Goals, Player. 21 buts: Cucinotta (Zurich) (21), 14 buts: Barberis (Servette) (14), 13 buts: Pfister (Servette) (13), 11 buts: Andrey et Chivers (Servette) (11), etc.

Tour de relégation

Table with 2 columns: Goals, Player. 9 buts: Manai (Chênois) (9), Stockel (Saint-Gall) (9), 8 buts: Guillaume (Lausanne) (8), 7 buts: Thygesen (Winterthur) (7), 6 buts: Kunzli (Lausanne) (6), Manzoni (Bellinzzone) (6), Traber (Lausanne) (5).

Total des spectateurs

Table with 2 columns: Group, Spectators. Groupe Crésus: 16.500, Groupe Job: 4100

Ligue B

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Carouge 23, 2. Nordstern 23, 3. Y. Fellows 23, 4. Chiasso 23, 5. Lugano 23, 6. Chx-de-Fds 23, 7. Kriens 23, 8. Granges 23, 9. Lucerne 23, 10. Aarau 23, 11. Fribourg 23, 12. Vevey 23, 13. Gossau 23, 14. Bienne 23, 15. Rarogne 23, 16. Mendris. 23

Les marqueurs

Table with 2 columns: Goals, Player. 16 buts: Fischer (Kriens), 13 buts: Berberat (Chaux-de-Fonds), 12 buts: Stettler (Nordstern), Altafini (Chiasso), 11 buts: Elia (Lugano), Rodigari (Mendrisiostar), Senn (Young Fellows), 10 buts: Krucker (Gossau), 9 buts: Rieder (Etoile Carouge), Meier (Etoile Carouge), Delavelle (Chaux-de-Fonds), 8 buts: Luthi (Bienne), Ducommun (Etoile Carouge), Renfer (Young Fellows), Schermesser (Chaux-de-Fonds)

Écoliers suisses battus devant 30.000 spectateurs

Devant 30.000 spectateurs (...), les écoliers ouest-allemands ont battu les Suisses par 2-1 (mi-temps 2-1) à Constance. Le match a été plaisant à suivre. Le but helvétique a été marqué par Christian Mathey à la 41^{ème} minute.



SANS LUI. - S'il est possible que Richard joue samedi, il ne faudra, par contre, pas compter avec Mundwiler (au centre) avant le mois d'août. Le coup est dur pour le joueur comme pour l'équipe. (ASL)

XAMAX AVEC RICHARD SAMEDI?

L'opinion était unanime, dans le camp xamaxien, mardi soir, au sortir du match de finale de la Coupe de la ligue: «Nous avons perdu mais ce n'est jamais qu'une défaite. Ce n'est pas bien grave en regard des séquelles laissées par cette rencontre». Chacun, bien sûr, faisait en cela allusion aux blessures subies par Richard et Mundwiler, blessures qui ont nécessité, pour tous deux, une opération.

RENTREZ DE RICHARD!

Pour la suite du championnat, soit le tour final, l'absence combinée des deux seuls joueurs capables de tenir à satisfaction le rôle d'arrière libre constitue, en effet, un sérieux handicap, d'autant que Xamax va devoir jouer deux matches en quatre jours (Young Boys samedi à la Maladière, Bâle mardi à Saint-Jacques). Comment l'entraîneur, Gilbert Gress, entrevoit-il cet avenir immédiat? Nous le lui avons demandé hier: «Il est encore trop tôt pour entrevoir une solution de remplacement, d'autant que j'ai reçu d'assez bonnes nouvelles de Richard, ce matin. Il n'est pas impossible que Jean-Claude soit en mesure de jouer samedi. Le docteur, qui lui a posé six points de

suture, pense que Richard a cinquante chances sur cent de pouvoir évoluer. Nous ne serons cependant pas fixés avant vendredi. Quant à André Mundwiler, il a la jambe dans le plâtre pour six semaines. C'est dire qu'il a déjà terminé la saison. C'est très regrettable, aussi bien pour lui que pour l'équipe. Il faut souhaiter qu'il se rétablisse parfaitement et qu'il retrouve sans trop de difficultés la forme qu'il tenait ces derniers temps.

L'ESPOIR RESTE

Pour Gress, la défaite de mardi n'est qu'un incident de parcours sur lequel il ne vaut même pas la peine de s'étendre longuement. Il est vrai que les chances de se qualifier en Coupe UEFA ne sont pas toutes éteintes pour Neuchâtel Xamax:

«En regardant bien le règlement et la situation, nous nous apercevons que nous pouvons encore très bien nous qualifier, explique l'entraîneur-joueur. Pour cela, nous devons à tout prix nous classer devant Grasshoppers. Cependant, nous avons plus d'ambition que cela. Nous sommes actuellement quatrièmes du classement (théoriquement) et nous voulons défendre notre position, voire l'améliorer, cela

malgré nos déboires. Il ne sert à rien de se lamenter. Ce n'est pas dans mon caractère. Nous devons faire, avec les joueurs qui restent, le mieux possible. Je suis persuadé que nous parviendrons à nous comporter fort bien.

Les propos de Gress ne se veulent pas seulement rassurants, ils le sont effectivement. L'Alsacien saura sans doute faire passer son optimisme et son optimisme dans les rangs de sa formation. Les exemples d'une équipe meurtrie qui, se révoltant contre son sort, réussit des prouesses, ne manquent pas. Les «rouge et noir», nous en sommes convaincus, sont capables autant que les autres, de faire oublier leurs malheurs en se battant avec la bravoure dont ils savent faire preuve dans les grandes occasions. Pour eux, cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle:

«Nous avons eu jusqu'à six blessés en même temps, l'automne passé, rappelle Gilbert Gress. Au lieu de nous en plaindre continuellement, nous avons toujours lutté de notre mieux afin de contrebalancer le poids de notre infortune. Entamons le tour final dans le même état d'esprit et tout ira bien!

Allez, Xamax n'est pas mort; il le prouvera pas plus tard que samedi, contre Young Boys. F. PAHUD

pronostics SPORT-TOTO pronostics

1. Grasshoppers (6.) - Bâle (3.): résultats des tours précédents: 1:1/2:3. - Bien qu'on soit tenté de favoriser les Bâlois, cette rencontre paraît très équilibrée. X X 2

2. Neuchâtel Xamax (5.) - Young Boys (4.): 2:2/4:0. - Si les Neuchâtelois trouvent la bonne cadence, ils devraient l'emporter face aux Young Boys, instables. Mais la Coupe de la ligue a fait les dégâts dans les rangs neuchâtelois. X X X

3. Servette (2.) - Zurich (1^{er}): 2:1/1:1. - Match au sommet où les «grenats», toujours à l'aise devant leur public, sont légèrement favoris. 1 X 1

4. Bellinzzone (12.) - Chênois (8.): 1:1/2:2. - Comme au premier tour, cette rencontre se terminera peut-être par un résultat nul. X 2 X

5. Lausanne (7.) - Winterthur (11.): 3:0/2:1. - Dans le groupe de relégation, les Vaudois n'auront pas de peine à s'imposer. 1 1 1

6. Sion (10.) - St-Gall (9.): 3:1/1:1. -

NOUVELLES DATES EN LIGUE NATIONALE

Le comité de la Ligue nationale a fixé au mardi 10 mai, à 20 heures, le match de championnat de ligue nationale C, les nouvelles dates suivantes ont été fixées:

Mardi 17 mai: Kriens - Lucerne, Vevey - Lausanne. - Jeudi 19 mai (Ascension): Lugano - Zurich, Neuchâtel Xamax - Rarogne, Sion - Fribourg. - Lundi 30 mai (lundi de Pentecôte): Nordstern - Chiasso, Young Fellows - Bâle, Aarau - Young Boys, Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds, Granges - CS Chênois, Servette - Bienne. - Dimanche 26 juin: St-Gall - Mendrisiostar.

Dix experts vous proposent. Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Grasshoppers - Bâle, 2. Neuchâtel Xamax - Young Boys, 3. Servette - Zurich, 4. Bellinzzone - Chênois, 5. Lausanne - Winterthur, 6. Sion - St-Gall, 7. Bienne - Young Fellows, 8. La Chaux-de-Fonds - Vevey, 9. Etoile Carouge - Chiasso, 10. Fribourg - Kriens, 11. Gossau - Granges, 12. Lucerne - Lugano

golf

A Voens/Saint-Blaise

Rencontre des présidents et capitaines

La rencontre annuelle des présidents et capitaines, manifestation de l'Association suisse de golf (ASG), a lieu chaque fois sur un terrain différent. Cette année, l'organisation en a été confiée au Club de Neuchâtel, qui, avec son nouveau terrain de 18 trous, répond aux exigences de la Fédération internationale de golf.

Pas moins de 64 participants ont participé aux compétitions organisées, l'une samedi par un temps que nous pouvons qualifier de très ensoleillé, l'autre dimanche, malheureusement par la pluie.

Parmi les joueurs invités, notons le célèbre international de football, S. Minelli.

Tout le monde s'est félicité de l'ambiance qui a régné pendant ces 2 jours et plusieurs songent à revenir à Voens, par température plus élevée!

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Par équipes: 1. A. Pancaldi/C. Zenger (Ascona) 70; 2. G. Trippi (Lausanne)/R. Muller (Blumisberg) 71; 3. M. Carmine/J. Strojhann (Lausanne) 71; 4. A. Perrot (Genève)/D. Pfister (Schoenenberger) 71; 5. E. Huser/U. Frei

(Schoenenberger) 72. Invités: 1. F. Chopard/C. Schneider (Neuchâtel) 68; 2. G. Barras/H. Bonvin (Crans); 3. P. Messerli/S. Bigler (Neuchâtel); 4. E. Besozzi (Schinznach)/J.-M. Bloch (Neuchâtel) 71; 5. S. Minelli/W. Langmeier (Hittnau) 72.

Individuels, présidents: 1. R. Genetti (Montreux) 30; 2. G. Barras (Crans) 28; 3. H. Muller (Zumikon) 27 (15); 4. M. Oreiller (Verbier) 27 (14); 5. A. Pancaldi (Ascona) 28/17; 2. R. Koban (Montreux) 28/15; 3. A. Landolt (Lausanne) 28/14; 4. G. Trippi (Lausanne) 26/14; 5. P. Pustaszeri (Lausanne) 26/13. Invités: 1. S. Bigler (Neuchâtel) 30/14; 2. C. Schneider (Neuchâtel) 30/13; 3. J.-M. Bloch (Neuchâtel) 27; 4. S. Roethlisberger (Neuchâtel) 26; 5. Cl.-A. Henrioud (Neuchâtel) 25/14.

divers

L'«Aide sportive suisse» a besoin... de notre aide!

L'année olympique a exigé de l'«Aide sportive suisse» beaucoup d'efforts. Cette œuvre de soutien à caractère social a prêté assistance à 337 athlètes d'élite amateurs, féminins et masculins. C'est ce qui a permis à nos représentants d'enlever, en 1976, 9 médailles olympiques, 25 de championnats du monde et 17 de championnats d'Europe. Les fonds utilisés à cet effet, soit 869.412 fr. 90, ont pu être trouvés par des dons et des campagnes de vente organisées dans ce but. Ces chiffres sont extraits du rapport annuel de l'«Aide sportive suisse», qui tenait, mardi, à la Maison du sport à Berne, son habituelle conférence de presse.

A l'étranger, les athlètes d'élite sont soutenus par l'Etat. En revanche, en Suisse - comme dans d'autres domaines d'ailleurs, ce soin est laissé à l'économie privée. C'est pourquoi une institution comme l'«aide sportive» est directement dépendante de la générosité et de la compréhension de la population amie du sport, et du soutien des milieux économiques. Malheureusement, la récolte de fonds devient de plus en plus difficile en raison, surtout, de la situation en général défavorable. C'est pourquoi les contributions, même les plus modestes, sont reçues avec reconnaissance par l'«Aide sportive suisse», compte de chèque postal, Berne 30-40. Elles permettront ainsi le financement des multiples tâches de soutien en faveur de nos athlètes d'élite.

NOUVEAU PRÉSIDENT

Au conseil de fondation de l'«Aide sportive suisse», on note quelques changements. Le professeur Paul Risch (Berne), jusqu'ici président, abandonne ce poste après quatre ans d'activité, mais reste membre de cet aréopage. M. Robert Barth (Rothrist) lui succède. En outre, M. Jack Baechtold (Hallwil) entre dans ce conseil en lieu et place de M. Hans Steinegger (Aarau), démissionnaire.

hockey sur glace

Battues, l'URSS et la Suède... relancent le championnat du monde !

L'URSS terrassée en 21 minutes !

TCHÉCOSLOVAQUIE - URSS 4-3 (3-0 1-3 0-0)

Marqueurs: Martinec 1^{er}; J. Novak 10^{ème}; Holik 13^{ème}; Novy 21^{ème}; Charlamov 25^{ème}; Michailov 27^{ème}; Balderis 30^{ème}.

URSS: Tretiak; Tsygankov, Gusev; Babinov, Lutchenko, Vassiliev, Pervukhin; Michailov, Petrov, Charlamov; Maltsev, Chadrine, Yakuchev; Balderis, Chloutkov, Kapustin.

Tchécoslovaquie: Dzurilla; Machac, Pospisil; Bubla, Kajkl; Kaberle, Dvorak; Martinec, Novy, Ebermann; J. Novak, Hlinka, Holik; M. Stastny, P. Stastny, Pouzar.

Arbitres: MM. Neagles, Erhard et Toemen (EU, RFA, Hol).

Notes: patinoire de la Stadthalle de Vienne. 7000 spectateurs. Pénalités: six fois deux minutes contre la Tchécoslovaquie; trois fois deux minutes contre l'URSS.

EN 21 MINUTES...

L'URSS a emanté le tour final pour le titre aussi mal qu'elle avait achevé le tour de qualification: mercredi à Vienne, elle a subi sa deuxième défaite consécutive. Cette fois, elle a trébuché devant la Tchécoslovaquie, qui l'a emporté au terme d'une rencontre qui a tenu en haleine les 7000 spectateurs de la Stadthalle jusqu'à la dernière seconde.

Ainsi, la Tchécoslovaquie a suivi la voie montrée par la Suède. Elle l'a certes fait avec moins de brio. Mais elle aussi a su profiter au maximum de circonstances favorables. Après 21 minutes de jeu, les champions du monde en titre menaient déjà par 4-0 face à une formation soviétique incapable de trouver un rythme. Et puis, il y eut, en l'espace de cinq minutes, un renversement de situation spectaculaire, la formation soviétique revenant à 4-3 (25^{ème} à la 30^{ème} minute).

Dès lors, tout était possible dans ce match et l'URSS paraissait tenir la situation bien en mains face à une équipe tchécoslovaque qui commença à accuser la fatigue. Pourtant, cette réaction soviétique ne fut qu'un feu de paille. Certes, les Russes continuèrent leur pression sur le but de Dzurilla. Mais, sans grand discernement et le gardien tchécoslovaque ne fut, en définitive, que rarement mis en grand danger. Il faut dire que toute la formation tchécoslovaque a lutté avec beaucoup de courage et d'abnégation pour préserver ce résultat et cette courte victoire n'est finalement pas imméritée.

IMPITOYABLE

Malgré un moment d'affolement dont profitèrent les Soviétiques pour inscrire trois buts, la Tchécoslovaquie a livré un excellent match sur le plan défensif.

S'inspirant de la Suède, elle a exercé un marquage impitoyable des attaquants adverses. Et comme la réussite était au rendez-vous en début de rencontre, les Tchécoslovaques ont pu forger ce succès qui leur permet désormais d'espérer conserver leur bien.

La rencontre débuta en effet par un coup de théâtre: on jouait depuis 39 secondes lorsque Ebermann, parti en contre, combina avec Novy et Martinec. Ce dernier, à la réception, ne manquait pas la cible. Les Soviétiques durent ensuite subir deux pénalités très sévères dictées par l'arbitre américain Neagles. A chaque fois, la Tchécoslovaquie en profita pour augmenter l'écart, par J. Novak tout d'abord, puis par Holik. Même scénario à la reprise du deuxième tiers-temps: cette fois, 21 secondes suffirent aux Tchécoslovaques pour réussir un nouveau but, Novy profitant d'une erreur de Tretiak, irréprochable jusque là. Menant par 4-0 après 21 minutes de jeu, les Tchécoslovaques se retrouvaient donc en excellente position.

RÉACTIONS

Mais l'URSS eut alors une réaction admirable. Charlamov (25^{ème}), à la suite d'une belle descente de toute la première ligne, Michailov (27^{ème}), bien servi par

Petrov parti en contre, et Bladeris (30^{ème}), au terme d'un numéro de virtuose, ramenaient la marque à 4-3. Le match était relancé et les Tchécoslovaques n'en menaient plus large, éprouvant toujours plus de peine à sortir de leur camp.

Mais la formation soviétique ne sut pas profiter de cet atout psychologique provoqué par son retour à la marque. Et, au fil des minutes, la Tchécoslovaquie reprit confiance devant la stérilité des attaquants soviétiques. Malgré des dernières minutes pénibles, la défense tchécoslovaque tint bon, grâce à Dzurilla en partie mais aussi en raison de l'abnégation de toute l'équipe, qui se défendit avec béc et ongles pour préserver ce petit but d'avance qui permettait à la Tchécoslovaquie de prendre sa revanche de l'amère défaite subie lors du tour qualificatif (1-6).



TROMPEUR. — Tony Esposito, Merrick (à gauche), Vadnais (5) et Russel n'ont jamais tremblé devant les Suédois, même pas sur cette action de Edberg (22)... (Téléphoto AP)

cyclisme

Le Belge poursuit sa domination « Vuelta »: Maertens cherche un adversaire

Une fois de plus, Freddy Maertens a imposé sa loi au sprint. Il a remporté sa septième victoire en enlevant la huitième étape du Tour d'Espagne, Las Fuentes - Tortosa (141 km), consolidant ainsi sa place de « leader » du classement général. Comme au cours des étapes précédentes, le champion du monde n'a pratiquement jamais été inquiété par ses adversaires. Le parcours ne comportait que peu de difficultés et il n'a pas posé de problème au Belge. Toutefois, un fort vent de face a gêné considérablement les coureurs qui sont arrivés à Tortosa avec une demi-heure de retard sur l'horaire.

Le Belge poursuit sa domination

Tout au long des 141 km, les coureurs ont roulé en peloton et la course ne s'est animée, pour quelques minutes, qu'à proximité de la banderole des étapes volantes. A Tortosa, Maertens est parti de loin et personne n'a pu lui résister.

CLASSEMENTS

8^{ème} étape (La Fuentes - Tortosa 141 km): 1. Maertens (Be) 4 h 13'29"; 2. Demeyer (Be); 3. Priem (Ho); 4. Schepmans (Be); 5. Malfait (Be); 6. Ongenaer

(Be); 7. Arijis (Be); 8. Schippers (Ho); 9. van den Haute (Be); 10. Tichella (It), tous même temps. Classement général: 1. Maertens (Be) 32 h 38'19"; 2. Lasa (Esp) à 1'00"; 3. Gonzales-Linares (Esp) à 1'44"; 4. Thaler (RFA) à 2'03"; 5. Perurera (Esp) à 2'15"; 6. Viejo (Esp) à 2'23"; 7. Pollentier (Be) à 4'21"; 8. Clively (Aus) à 5'11"; 9. Pesarodona (Esp) à 5'13"; 10. Tamames (Esp) à 7'58"

football

Coupe UEFA

JUVENTUS - ATLETICO BILBAO, 1-0 (1-0) A l'occasion du match aller de la finale de la coupe UEFA, la Juventus a joué à guichets fermés au stade municipal de Turin, battant ses records de recettes. Ce succès populaire n'a pas eu pour corollaire une réussite sportive.

Les « leaders » du championnat d'Italie n'ont pris qu'un avantage bien mince face à l'Atletico de Bilbao. Le 18 mai, en pays basque, le match retour s'annonce donc passionnant. A Turin, les Espagnols ont manœuvré intelligemment. Ils ont cherché à temporiser au maximum. Sur un terrain gras, glissant, ils firent valoir une bonne technique d'ensemble. Le célèbre gardien Jose Angel Iribar (34 ans) fut rarement en danger. Sa meilleure parade intervint à sept minutes de la fin sur un coup de tête de Scirea. Le « libero » barbu Guisasola, puissant et calme, fut un patron dans ses « seize mètres ». L'activité clairvoyante de Villar dans l'entrejeu, les dribbles de l'avant-centre Churrua, qui mit souvent Morini en difficulté, méritent d'être cités.

Pourtant, à la 14^{ème} minute, lorsque sur un centre de Scirea, Tardelli réussissait un coup de tête acrobatique: la trajectoire plongeante de la balle ne laissait aucune chance à Iribar.

Le Canada instaure le règne de la terreur

CANADA - SUÈDE 7-0 (3-0 3-0 1-0)

MARQUEURS: Merrick 3^{ème}; Larouche 5^{ème}; P. Esposito 17^{ème}; Ellis 26^{ème}; Larouche 29^{ème}; P. Esposito 29^{ème}; Vail 48^{ème}.

CANADA: T. Esposito; Kearns, G. Smith; Hampton, D. Smith; Vadnais, Russell; Ellis, P. Esposito, Klassen; Paie-

ment, Larouche, Vail; Gilberg, Merrick, Macadam; Pronovost, McKechnie.

SUÈDE: Astroem; Salming, Weinstock; Lindgren, Zetterstrom; Persson, Waltin; Ahlberg, Brasar, Jax; Andersson, Edberg, Lundholm; Olsson, R. Eriksson, L.-E. Eriksson; Karlsson, Lundberg.

ARBITRES: MM. Sepponen, Kaisla et Westerreicher (Fin, Fin, Aut).

NOTES: Patinoire de la Stadthalle. 8500 spectateurs. Pénalités: six fois deux minutes, une fois cinq minutes et une fois dix contre le Canada; une fois deux minutes contre la Suède.

MÉCONNAISSABLE

Victorieuse lundi de l'URSS, la Suède a payé un lourd tribut à la fatigue pour son premier match dans le tour final. Méconnaissable, la formation suédoise a en effet été balayée par le Canada, qui s'est imposé sans appel. Les Suédois ont ainsi quasiment perdu tout le bénéfice de l'exploit qu'ils avaient réussi deux jours plus tôt. Quant au Canada, il fait désormais partie au même titre que les trois autres formations engagées dans ce tour final des possibles gagnants.

Complètement déconcentrée, sans âme, la Suède n'a quasiment jamais inquiété cette formation canadienne. Elle ne parvint même pas à se créer des chances de but dignes de ce nom durant les longues minutes qu'elle put évoluer en supériorité numérique. Bien sûr, le gardien Astroem, qui remplaçait Hogosta (blessé), n'a pas été parfait. Loin de là. Mais il serait faux de vouloir l'accabler

tant il fut livré à lui-même par des défenseurs complètement figés.

Fatiguée, l'équipe scandinave a, par ailleurs, été victime de sa crainte dans les contacts. Et contre le Canada, cela ne pardonne pas. Ce d'autant plus que l'arbitre finlandais Sepponen a toléré des fautes incroyables de joueurs canadiens, qui ne se sont pas privés d'en profiter. On peut regretter d'ailleurs que cette équipe canadienne, assurée de son succès, ait éprouvé en plus le besoin de faire régner la terreur sur la glace. Certains joueurs ont vraiment eu un comportement inqualifiable.

Ceci relevé, il faut bien reconnaître que le Canada a su habilement profiter des carences — et elles étaient nombreuses — mercredi soir — de son rival.

RÉSULTATS

Tchécoslovaquie - URSS 4-3 (3-0 1-3 0-0). - Canada - Suède 7-0 (3-0 3-0 1-0).

CLASSEMENT

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. 1. Tchécoslov. 8 6 1 50 23 13. 2. Suède 8 6 2 39 16 12. 3. URSS 8 6 2 68 20 12. 4. Canada 8 5 1 2 38 25 11.

AUJOURD'HUI

Contre la relégation: Finlande-RFA et Etats-Unis - Roumanie.

Les propos de Francis Blank

En battant, respectivement l'URSS et la Suède, la Tchécoslovaquie et le Canada ont relancé sérieusement le championnat du monde.

Contre la Tchécoslovaquie, l'URSS a bien joué quinze minutes; mais, une fois qu'elle est remontée la marque à 4-3, elle se montra dans l'impossibilité de prendre en défaut une défense tchécoslovaque très appliquée.

Toutefois, le fait marquant de la soirée fut la déroute des Suédois; ils n'avaient pas récupéré des fatigues accumulées contre l'URSS. De plus, les Canadiens ont joué terriblement dur. Un journaliste de Montréal nous a même déclaré: « Si l'équipe jouait comme ça au Canada, son adversaire utiliserait les mêmes armes et la rencontre ne finirait pas sans mort... » Il est vrai que le Canada a joué méchamment; et puis les arbitres se sont montrés beaucoup trop larges, à tel point que chaque fois qu'un « maillot rouge » approchait, les jeunes Suédois « s'enfuyaient ». Certes, l'image paraît forte, mais elle traduit bien le climat de cette rencontre. F. B.

Le Canada à Vienne: la « farce »!

Certaines attitudes sont significatives au sein de l'équipe à la feuille d'érable envoyée à Vienne. Les représentants d'Equipe-Canada n'ont certes pas l'intention de diriger la formation mais par la voix de leur capitaine Phil Esposito, ils ont fait connaître leurs revendications à l'entraîneur Johnny Wilson.

LA « FARCE »

Tout le monde le sait maintenant: les Canadiens forment un ensemble hétéroclite, bâti à la dernière minute avec des athlètes dont les capacités sont limitées. Pourtant, l'usage que fait Wilson de son personnel, témoigne de son inexpérience et de son manque de connaissances des différents joueurs. Aussi, à l'occasion de leur réunion privée, tous les joueurs ont pris la parole à tour de rôle afin de faire le point. Phil Esposito s'est chargé de prendre des notes et à l'issue de ces palabres, il a contacté Wilson. C'est maintenant à ce dernier d'apporter les corrections qui s'imposent pour le tour final mais en a-t-il les moyens? De toute façon, celui-ci comme le directeur-gérant Derek Holmes, ont déjà clairement signifié à Alan Eagleson qu'ils ne se feront plus piéger de la sorte à l'avenir. D'ailleurs, Eagleson, le grand organisateur de la « farce », continue à se faire tout petit sachant pertinemment ce qui l'attend à son retour au Canada.

HUMOUR

Même si les choses ne vont pas pour le mieux à Vienne, les Canadiens ne perdent pas le sens de l'humour pour autant. Les dix joueurs qui ont été retranchés de l'équipe ont réservé une surprise très spéciale aux autres membres de la délégation lors du banquet offert par la direction

d'Equipe-Canada l'autre soir. Près de 90 personnes ont participé à ce dîner groupant la direction, les principaux commanditaires et les joueurs tous accompagnés par leur épouse. Au début du repas, l'unique table inoccupée était celle réservée à l'intention des 10 retranchés. Comme ceux-ci n'habitent pas le même hôtel que l'équipe, il était plausible que l'autobus qui devait les amener en compagnie de leur femme, accusait un certain retard. Subitement, la porte de la grande salle s'est ouverte et quelle ne fut pas la surprise des convives de voir passer, en file indienne, les retardataires vêtus d'un chandail particulier. Sur le devant on pouvait lire « mouton noir » avec le nom du joueur ou de son épouse et sur le dos était inscrit le nom « Canada ». Lorsque tout le monde fut remis de ce défilé incongru, c'est une ovation debout qui a été accordée aux vingt gais lurons.

LE CHOIX

Ne négligeant aucun détail, (dans ce domaine tout est parfait) la direction de la formation canadienne a offert aux joueurs retranchés la possibilité de se balader ailleurs qu'à Vienne au cours des prochains jours. En fait, les jeunes millionnaires ont le choix entre rester à Vienne et passer quelques jours à Venise ou Rome, en famille bien entendu. L'expédition européenne aura eu au moins un côté positif pour certains.

Sport dernière

BOXE

Le Thaïlandais Saensak Muangring, champion du monde des super-légers, mettra son titre en jeu contre l'Espagnol Perico Fernandez au mois de juin à Madrid. Les contrats ont été signés à Bangkok, mais la date du combat ne sera communiquée qu'ultérieurement.

FOOTBALL

Championnat neuchâtelois de 2^{ème} ligue (match avancé): Le Locle - Serrières 3-0 (1-0). Angleterre, championnat de première division: Aston Villa-Manchester City 1-1. - Leeds United - Everton 0-0. - Leicester City - Newcastle United 1-0. - West Ham United - Coventry City 2-0. - Classement: 1. Liverpool 38-54; 2. Manchester City 38-51; 3. Ipswich Town 39-49; 4. Newcastle United 39-47. Championnat suisse de première ligue, groupe 4: Ibach - SC Zoug 0-0.

Excursions Voyages FISCHER. Tel. (038) 334932. MARIN-NEUCHATEL. ASCENSION du 19 au 22 mai. PARIS, prix Fr. 435.— 4 jours. LE BODENSEE du 21 au 22 mai. Prix Fr. 205.— 2 jours. PENTECÔTE LES CHÂTEAUX ROYAUX du 28 au 30 mai. Prix Fr. 315.— 3 jours. L'ALSACE du 28 au 29 mai. Prix Fr. 190.— 2 jours. VAL D'AOSTE du 29 au 30 mai. Prix Fr. 160.— 2 jours.

clients! Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Prêts sans caution Procrédit. Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue. Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc. Je désire Fr. Nom Prénom Rue No NP/Lieu A retourner aujourd'hui à: Banque Procrédit 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5 Tél. 038 - 24 63 63 920'000 prêts versés à ce jour

Sumitomo Metal Industries, Ltd. Osaka, Japon. avec cautionnement solidaire de The Sumitomo Bank, Limited, Osaka, Japon. 5 1/2 % Emprunt 1977-92 de fr. s. 80 000 000. Le produit est destiné au financement partiel des dépenses en capitaux de la Société au Japon. Modalités de l'emprunt: Durée: 15 ans au maximum. Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000. Remboursement: rachats annuels de 1982 à 1991 au cas où les cours ne dépassent pas 100%. Coupons: coupons annuels au 18 mai. Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne. Délai de souscription du 5 au 11 mai 1977, à midi. Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription.

Stade de la Maladière Samedi 7 mai à 20 h 15 NEUCHÂTEL-XAMAX YOUNG BOYS Match de championnat Location d'avance: Delley Sport Wagons-lits COOK - Stade de la Maladière Match du tour final 021922 R

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPEMENT DES FABRIQUES DE FOURNITURES
 Entreprises affiliées à Ebauches S.A.
 2000 Neuchâtel

Pour nous permettre de réaliser nos objectifs de développements d'équipements électroniques de haut niveau, nous cherchons:

INGÉNIEUR EPF ÉLECTRONICIEN

possédant une bonne expérience dans les micro-processeurs, aussi bien dans le matériel que le logiciel, ainsi que

MONTEUR D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

apte à travailler en collaboration avec les ingénieurs de recherche.

Faire offre à Groupement des fabriques de fournitures, ruelle Vaucher 22, 2000 Neuchâtel.

023687 O

On ne peut pas rester sans rien faire!



Un nouveau job ou un job accessoire

que ce soit l'un ou l'autre, nous vous offrons la possibilité de doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir.

Travail: promotion publicitaire par projection de films « Super 8 » AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE PARTICULIÈRE, pas de porte-à-porte.

Nous cherchons: dames et messieurs entre 20 et 40 ans, de bonne présentation, possédant voiture et permis C.

Nous offrons: formation par nos soins, rémunération intéressante, plus avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour un premier rendez-vous, présentez-vous vendredi 6 mai, à 20 h 30 précises, à nos bureaux régionaux, SODITEL, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel ou téléphonez pendant les heures de bureau au (038) 24 22 84.

023854 O

termo  plan

Nous sommes une entreprise de la branche pétrolière et cherchons, pour notre organisation de vente de Neuchâtel (canton et régions limitrophes), un

jeune représentant

dynamique, en possession d'un diplôme commercial ou équivalent.

Il n'est pas indispensable que notre nouveau collaborateur ait déjà travaillé dans la vente ou soit issu de notre branche. Nous souhaitons toutefois qu'il soit de langue maternelle française, sache parler l'allemand, qu'il ait fait ses écoles à Neuchâtel (éventuellement environs) ou habite cette région depuis de nombreuses années.

Il s'agit, en l'occurrence, de maintenir le contact avec une clientèle existante, tout en réalisant une expansion dans le cadre d'un programme fixé. Nous offrons un travail indépendant et varié, requérant des qualités d'organisateur, un salaire en relation avec le poste offert (fixe, commissions et frais) et des prestations sociales modernes. Notre nouveau candidat sera introduit avec soin dans ses nouvelles fonctions.

Entrée immédiate.

Veillez adresser vos offres, avec curriculum vitae et photo, à termoshell-plan S.A., poste restante, 2087 Cornaux (NE).

023935 O

Coop-informations

informations complémentaires jeudi prochain

Hit < weekend >

jeudi 5 mai jusqu'au samedi 7 mai

Tresse au beurre précuite

400 g

1.30
au lieu de 1.80

sortant croustillante de votre four à toute heure

Dimanche 8 mai

Des fleurs pour la fête des mères, naturellement de Coop.

Profitez des multiples offres avantageuses de fleurs dans votre magasin Coop.

maintenant Action

4-17 mai



Suivant les régions, différents fabricants de boissons très connus s'occuperont du remplissage des bouteilles. Voici ci-dessous ceux qui vous garantissent leur qualité habituelle de tout premier ordre:

- Sources minérales Henniez-Santé SA
- Schlör, Jules Schlör SA
- Sources minérales Lostorf SA
- Coop Bâle ACV
- Schenkenberger, Sources minérales Schinznach SA
- Einhorn, Gebr. Müller SA

1 litre Citro au lieu de -70 **=50**
limonade à l'arôme de citron (+ -50 dépôt)

1 litre Orange au lieu de -80 **=60**
boisson de table au jus d'orange (+ -50 dépôt)

1 litre Grape au lieu de -80 **=60**
boisson de table au jus de grapefruit (+ -50 dépôt)

Hit < hebdo >

4-10 mai

Pâtes aux œufs frais GALA:

Nouilles larges au lieu de 1.70 **1.30**
sachet de 500 g

Spirettes au lieu de 1.70 **1.30**
sachet de 500 g

Jus d'oranges Happy Day au lieu de 2.40 **1.70**
2 emballages brique de 1 litre

Concombres délicatesse midi au lieu de 2.65 **2.15**
pois égoutté = 450 g verre de 800 g

Cervelas au lieu de 2.10 **1.65**
emballés sous vide 3 cervelas de 100 g

Yogourts Coop au lieu de -80 **-.65** au lieu de 1.10 **-.90**
nature aux fruits 2 gobelets de 180 g

Prix-choc

Briquet Marble Cricket **1.25**
seulement

Slips pour dames **4.90**
100% coton, avec élastique de couleur cousu à la taille et au bord des jambes, 4 couleurs unies, tailles 38-46 emballage de 2 slips

Coop compte pour qui sait compter!



W19/77

023809 B

Nous cherchons **SECRÉTAIRE** anglais - français

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/24 74 14



023710 O

Nous cherchons

CALCULATEUR (TRICE)

pour l'établissement de nos offres. Situation stable, conviendrait à personne aimant les chiffres et ayant quelques connaissances techniques (technicien - dessinateur - commerçant). Formation assurée.

Faire offres manuscrites avec certificats et curriculum vitae à:

HÄUSERMANN S.A. ARMOIRES-PORTES Case postale 648 2001 NEUCHÂTEL.

019651 O

Pharmacie de l'Orangerie cherche

commissionnaire

Tél. (038) 25 12 04.

023542 O

Nous cherchons pour le 1^{er} juillet 1977, aux immeubles à la rue des Saars 83 et 85 à Neuchâtel, un

concierge

à temps partiel. Un appartement de 3 1/2 pièces sera à votre disposition.

Pour d'autres renseignements veuillez téléphoner à



Transplan AG

Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9. Téléphone (031) 23 57 65.

023761 O



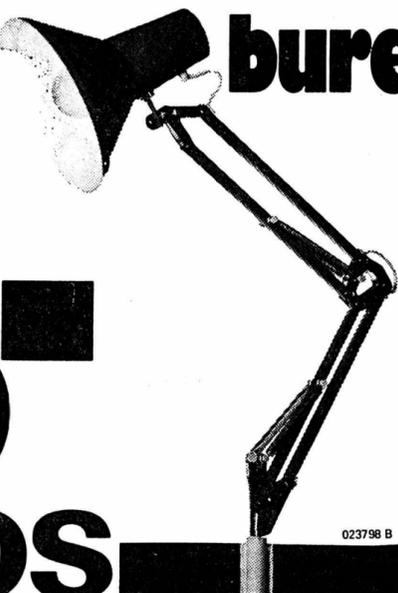
Prix record

Bras en tube carré, avec 4 ressorts en acier chromé, s'orientant de tous côtés. Fixation de table blanche, facile à monter.

Lampe de bureau
En blanc ou rouge

18.-

MIGROS

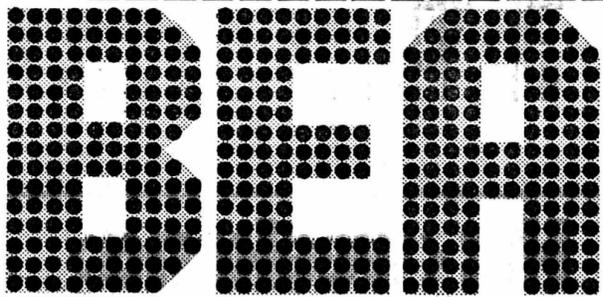


023798 B

Exposition

Artisanat
Agriculture
Industrie
Commerce

30 avril-10 mai 77
BERNE



Plus de 700 exposants de toutes branches conseillent judicieusement le visiteur de la BEA et présentent un grand choix varié de produits réputés et de nouveautés, soit dans les halles, soit en plein air fleuri.

Exposition nationale de chevaux indigènes, 6-9 mai 1977 sur le terrain de la remonte, à Berne, face à la BEA (plus de 300 bêtes) avec concours de trait, de puissance, de dressage, de conduite et concours hippique. Le 7 mai à partir de 20 h 15, grande soirée récréative pour les amis du cheval (halle de fête terrain de la remonte).

Terrain d'exposition place Guisan. Tram 9. Ouverte de 9-20 h. Dégustations et restaurants ferment plus tard. Billets de chemins de fer à prix réduits au départ de quelques stations (valables aussi dans les trams). Prix d'entrée réduit pour 3^{ème} âge.

Renseignements complémentaires sur la BEA par tél. (031) 188

023644 A

1 semaine dès
Fr. 335.-



Nouveau:
**En avion
à la Côte d'Azur.**

Vols de ligne tous les dimanches du 3.4. au 17.10.1977, départs de Genève.

Profiter du change intéressant et voir ou revoir la Côte, lieu de prédilection pour les amateurs de bonne cuisine et de divertissements. Sur place, voitures de location à des prix avantageux.



Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni.



Les vacances - c'est Kuoni

018692 A

**Grande offre d'échange:
Réfrigérateurs BOSCH!**

(Maintenez au frais, nous calculons à froid!)

Type 152 TL*** capacité 150 litres **469.-**

Type 251 ZL**** capacité 250 litres
avec compartiment de congélation
séparé de 67 litres **755.-**

Type 311 ZL**** capacité 310 litres
avec compartiment de congélation
séparé de 67 litres **935.-**



Neuchâtel

Faubourg du Lac 43

Tél. 25 69 21



021355 B

A COLLECTIONNEUR

différentes pièces or et argent,
anciennes pièces

BREGUET

Tél. (037) 22 96 10,
dès 18 heures.

024022 B

AGENCEMENTS DE CUISINE
modernes ou rustiques

AGENCEMENTS EN TOUS GENRES

Pour tous renseignements:

BALLAMAN-CONFORT

Permanence. Tél. (038) 25 96 91.

016694 A

**Tondeuses
à gazon**

d'occasion, révisées,
de toute confiance.

Nombreux modèles
avec garantie.

Service après-vente
assuré. Prix bas.

Atelier pour la vente,
échange et réparation
de tondeuses à gazon
et motobineuses.

A voir chez



Colombier
av. de la Gare
Tél. 41 23 12. 023254 B

**AU
CHIEN
CHIC**

Toiletage
toutes races.
Soins affectueux

Boutique
M^{me} Micheline
Jeanrenaud

Sablons 57
Neuchâtel
Tél. 24 65 89

019103 A



50'000

bouteilles de

50% moins cher

Sais
huile
végétale

1 litre

4.40
~~5.60~~



Kressi-Hit
vinaigre

1 litre

1.80 - 90
~~1.80~~

jusqu'à épuisement du stock

familia

**Bio-
Birchermüesli**

paquet
370 g

2.95

1.75

Wrigley's chewing gum

← **JUICY FRUIT** →

← **SPEARMINT** →

← **DOUBLEMINT** →

Orbit sans sucre

33% moins cher

3.- 2.-
~~3.-~~
2.48 1.60

felix
cacahuètes

boîte 500 g

2.95

**Choco-
Dragées**

boîte cadeau
400 g

6.95 4.90

023849 B

CD SUPERDISCOUNT

Peseux
La Neuveville

Rue James Paris, CAP 2000/P
Grand Rue/droguerie

Prix MIGROS...

plus
actuels
que jamais!

Pour la fête des mères :

Roses « Sonia »

(avec 1 sachet de long-fresh gratuit) le bouquet de 3 pièces

2.50

Mélange de Hollande

composé de roses, iris, chrysanthèmes ou autres fleurs

le bouquet

6.50

Orchidées

dans une boîte transparente

1 « Maggie » et 1 « Christine » avec verdure

3.60

**Grand choix
de cartes de vœux
pour
la Fête des mères
et autres occasions**

à partir de **-.70** déjà

(dans les Marchés-MIGROS
et principaux libres-services)

023931 R

NEUCHÂTEL

CARTES DE VISITE DE NOS MAGASINS



Le pharmacien de l'angle Saint-Maurice-Concert avec son personnel. Seconde depuis la gauche, M^{me} Langlois, une Française de Neuchâtel conseillère et experte en produits de beauté et en parfumerie. La pharmacie compte, à part le patron, une pharmacienne, un assistant préparateur, un stagiaire en pharmacie, quatre aides en pharmacie, trois apprenties et une auxiliaire. (Uniphot Gloor)

**pharmacie
parfumerie
bornand**

**Un tour de force
sur 50 mètres carrés**

Pharmacien pour son propre compte, à l'angle des rues Saint-Maurice et du Concert, dès 1966, là où Maurice Droz avait son officine avant lui, Jean-Claude Bornand, diplômé de l'université de Lausanne, réussit ce tour de force de faire de son officine l'une des plus importantes de la ville avec, pour tout local de vente, une superficie de 50 mètres carrés!

Oui, mais cela représente, en fait, le quart seulement du volume total de l'officine qui a des prolongements invisibles du public en sous-sol et au premier étage: laboratoire, bureau, documentation, stock s'y trouvent à l'aise, plus en tout cas que les clients dont il arrive qu'ils se côtoient de très près pour se faire servir!

La particularité de cette pharmacie provient de son exigüité. C'est la qualité de son défaut: le client ne s'y égare pas et n'attend pas que le personnel de vente surgisse de derrière une paroi ou un rayon. Il en résulte un service rapide, sans perte de temps pour les intéressés. Jean-Claude Bornand a donc parfaitement su tirer parti de ce qu'il avait à disposition. Il faut dire qu'un interphone et un passe facilitent les communications internes entre l'officine et ses locaux annexes.

Il faut aussi souligner combien l'accueil y gagne. Le contact pharmacien - client est immédiat. Cela compte à une époque où le client exige de plus en plus fréquemment une information précise de la part de

«son» pharmacien. De la part de ce dernier, un réel effort de formation permanente, de recyclage est nécessaire: se tenir au courant, jour après jour, des progrès de l'industrie pharmaceutique, de la qualité et de la valeur des médicaments. A ce travail permanent d'information personnelle, le pharmacien apportera sérieux et constance, et il en exigera autant de son personnel.

Appelé à donner une foule de renseignements, à jouer aussi le rôle de trait d'union entre le malade et son médecin comme un prolongement de la consultation médicale, le pharmacien devra faire preuve autant de connaissances techniques que de sens humain et de compréhension. G. Mt.

G. HOSTETTLER — RADIO, TÉLÉVISION, DISQUES

Le monde du disque servi par un personnel qualifié

Après avoir suivi le technicum à Saint-Imier, M. Georges Hostettler créé, à Cernier, en 1946 un commerce qui fut transféré en 1963 en plein centre de Neuchâtel, à la rue Saint-Maurice 6, dans le bâtiment que venait de construire l'ICN-FAN-l'Express.

M. Hostettler, après avoir installé ses ateliers de l'autre côté de la rue, au 11 de la rue Saint-Maurice où ils y demeurèrent cinq ans, opéra une concentration avec deux autres commerçants de la même branche, à Colombier et à Saint-Blaise, qui aménagèrent en commun des ateliers d'entretien et de réparation radio-TV au quai Godet, sous le nom d'Unitel. Cette concentration, la seule du genre dans le canton, donne du travail à une douzaine de personnes.

Dans son magasin, réparti sur deux étages, M. Hostettler, sa femme, sa

filles, deux vendeuses, une employée de bureau et une apprentie sont à la disposition des clients.

Actuellement, c'est sur la vente des disques que l'accent est mis, un secteur qui a moins souffert que d'autres de la mauvaise conjoncture économique. Il faut le dire: chez Hostettler la branche du disque est particulièrement soignée grâce surtout au personnel jeune du rez-de-chaussée parfaitement au courant des modes et des nouveautés, ce que l'on appelle les variétés, et à M^{me} Hostettler et au personnel du premier étage qui se sont spécialisés dans la grande musique ainsi que dans les disques pour enfants.

Ainsi, l'un et l'autre secteurs se complètent fort bien et les amateurs de disques et de cassettes même les plus exigeants, trouvent de quoi satisfaire

leurs goûts dans tous les domaines de la musique et de la chanson.

A côté des enregistrements ce magasin tient aussi une place importante à Neuchâtel en ce qui concerne les postes récepteurs de télévision (la couleur a nettement pris le pas sur le noir-blanc) et les installations complètes de haute fidélité dont notamment les très remarquables productions danoises de Bang Olufsen, cette fameuse BO que connaissent bien tous les fans de la hifi!

Disques, haute fidélité: c'est la base chez Hostettler avec la télévision, la radio et, de plus en plus, les calculatrices électroniques de poche. Et puis avec, en plus, cet atout très appréciable des réparations rapides. Grâce à l'atelier centralisé on peut avoir sa TV réparée le jour même si l'on téléphone le matin. G. Mt.



Disques classiques, variétés, chaînes haute fidélité, télévisions pour les plus exigeants. (Uniphot Gloor)

**GUYE
ROSSELET**

Faut-il énumérer ou non tous les articles que je vends pour bien profiter de cette publicité, moi qui n'en fais pas souvent? Quel dilemme.

Non. Je dirai simplement qu'il y a longtemps que Guye-Rosselet fait le SAC... à la rue de la Treille; le PARAPLUIE aussi, du reste; ainsi que les BAGAGES. Les clients qui le veulent paient au moyen de la carte du Diners Club ou de l'American Express. Au revoir M^{sieur} Dames! Merci beaucoup.

Treille 8 - Neuchâtel - 25 18 47

007565 A

LES EXCLUSIVITÉS DE GRANDS BOTTIERS ITALIENS ET FRANÇAIS
MAROQUINERIE DE CLASSE

L'ESCARPIN

NEUCHÂTEL
Rue Saint-Maurice 1
Tél. 25 01 22

Spécialisé dans les pointures allant du numéro 34 à 41.

007554 A

UNIPHOT SA

à la rue Saint-Maurice, c'est:
PHOTO CINÉ GLOOR
Tél. (038) 25 14 01

dans le canton c'est aussi:

- Neuchâtel: Photo-ciné Américain
- Saint-Blaise: Photo-ciné Castellani
- Cernier: Photo-ciné Lanzoni
- Fleurier: Photo-ciné Schneider
- Sainte-Croix: Photo-ciné Schelling
- Le Locle: Photo-ciné Agliassa
- La Chaux-de-Fonds: Photo-ciné Curchod
- Saint-Imier: Photo-ciné Nicolet
- Photo-ciné Moret

011239 A

**Rideaux, tentures murales,
de Hassler:
un «quelque chose»
qui suggère votre goût,
votre caractère.**

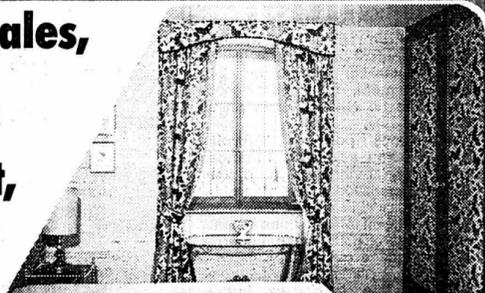
Pour sélectionner de belles étoffes, choisir leur confection, les harmoniser à votre intérieur, il faut du flair. Et de l'expérience.

Nos spécialistes en ont. Notre très riche assortiment permet de tout réaliser. Même les désirs les plus fous.

Création Hassler la distinction de votre intérieur!

TAPIS, REVÊTEMENTS
DE SOL ET DE MUR
TAPIS D'ORIENT
RIDEAUX, MEUBLES

HASSLER
HANS HASSLER SA 12, RUE SAINT-HONORÉ 2001 NEUCHÂTEL 038 25 21 21/22



007610 A

Haute tradition
de l'ameublement

Depuis 1867

**PERRENOUD
ENSEMBLIER**

est heureux de conseiller une clientèle exigeante en matière de style, de bon goût et de qualité

NEUCHÂTEL - 1, rue de la Treille
Tél. (038) 25 10 67

007603 A

Chaque femme a un visage
Chaque visage doit avoir sa beauté

les intemporelles

de **Jeanne Gatineau**
PARIS

Du 23 au 27 mai,

DÉMONSTRATION JEANNE GATINEAU

**pharmacie
parfumerie
bornand**
RUE ST-AURICE • TEL 25 34 44 • NEUCHÂTEL

011235 A

Prêt-à-porter

Chéde
Couture

NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORÉ - TÉL. 25 43 46

passage rues
St-Honoré - St-Maurice

007556 A

VOUS LE SAVEZ!

L'annonce remise à un de nos collaborateurs spécialisés ou à une de nos collaboratrices compétentes de notre hall de réception est toujours traitée avec sérieux et soins attentifs.

Le client peut attendre d'un service dynamique comme le nôtre des conseils objectifs pour une rédaction et une présentation graphique appropriées.

**SERVICE DE PUBLICITÉ
FAN-L'EXPRESS**

4, rue Saint-Maurice
NEUCHÂTEL ☎ (038) 25 65 01

007628 A

B&O La marque des connaisseurs

Bang & Olufsen a créé avec le modifié de l'emploi - un simple effleurement des touches suffit. Sa technique et son prix vous convaincront.

Beomaster 1900 - La radio la plus extraordinaire depuis Marconi.*
Fr. 1260.- (Puissance 2 x 50 W)



Venez voir chez nous le Beomaster 1900, écoutez-le et essayez-le!



G. Hostettler
Radio - TV - Disques
2000 Neuchâtel
Saint-Maurice 6 ☎ (038) 25 44 42
Membre de la Coopérative
d'achats Tetora groupement
TELETEAM

007617 A

EXCURSIONS VOYAGES FISCHER



Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHÂTEL

Voyage du printemps

13-15 MAI
L'Auvergne

Prix: Fr. 290.— 3 jours

024035 A

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 4 juin 1977

UNE FÊTE PERMANENTE

Pour mieux vous servir...

Pfister Meubles

rénovent et agrandissent sa succursale de NEUCHÂTEL

Visitez notre nouvelle exposition (au 4ème étage) de mobiliers modernes: noyer, chêne, acajou, scandinave, design, lits spéciaux, lampes etc...

décorés et présentés avec goût...

Votre ensemblier

Pfister Meubles

NEUCHÂTEL Terreaux 7
Tél. 038-25 79 14

En action au Super-Centre...

- Rôti de veau épaule 100 g **1 80**
- Rôti de veau roulé 100 g **1 35**
- Ragôût de veau 100 g **1 30**

...dans les Centres Coop et principaux magasins

023922 B



RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Menu Fête des mères

Consommé
Jambon de campagne - asperges
Filets mignons aux morilles
Pommes frites
Salade mêlée
Coupe fraises

Fr. 23.—

Prière de réserver
Tél. (038) 53 25 46.

023941 A

DETES

VITE RÉSOUES pour une entrevue chez vous sans engagement

Tél. 021/95 11 50

ARRANGEMENTS FINANCIERS

1510 MOUDON

018623 A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

A VENDRE matériel de chantier

1 petite grue rapide de 13 m 50 de développement sans tourelle, levage jusqu'à 600 kg, essieu de 2 m d'empattement, conviendrait pour remorque ou char à bétail, pneus comme neufs.

1 génératrice portable 220 volts, 1 brise béton «Kango», 1 marteau électrique, 1 vibreur à moteur benzine, perceuses, perceuses, lot de mèches «Vidia», 1 W.-C. de chantier portatif, en tôle. Machine à gainer pour murs et galandages. Equerres d'échafaudage et autres. Caisses à jurasite. Règles métalliques. Plusieurs lots de ciseaux, burins, broches, etc. Gros étau à pied. Plusieurs brouettes. Lot de manches de pelles et brouettes. Chaînes. Lot de scies, cordes, etc. Grande spatule à lisser. Chaînes d'échafaudage. Etayages métalliques, fourons, perches, etc. Plateaux, carrelots, lambourdes, jalons, etc. Baladeuses, néons, etc. 1 camionnette VW à pont, expertisée, 1 camionnette VW pas en état de rouler. 1 moteur VW et pneus comme neufs, ainsi que tout un matériel dont le détail est supprimé.

Pour visiter ou pour renseignements, tél. (038) 47 18 02. 023955 B

Essayez la Honda ACCORD



HONDA CIVIC
ne coûte que **Fr. 9985.—**



Garages Henri Favre

Apollo

Fog Lac Neuchâtel / 038 241212

A chacun son taxi: Puch Maxi!

Venez l'essayer!

chez **Rino DEL FABBRO**

Ecluse 27 - Neuchâtel
Tél. 24 39 55

La clinique des deux roues

020562 B

OFFRES D'EMPLOIS

Garage à Genève cherche

mécaniciens sur voitures

Quelques années de pratique.
Entrée immédiate.

Tél. (022) 32 11 35. 023876 O

METAUX PRECIEUX S.A.

cherche pour son laboratoire d'analyses chimiques

un(e) laborant(e) «A»

Prière de faire offres écrites, accompagnées des documents usuels, à notre service du personnel.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31. 024039 O

Médecin praticien (à l'ouest de Neuchâtel) cherche

aide de médecin

à la demi-journée, à partir du mois d'août.

Adresser offres écrites à KI 1027 au bureau du journal. 024009 O

On demande **maçons et manœuvres**

Tél. (039) 23 64 20. 024001 O

Pour notre succursale du Landeron, nous cherchons encore quelques

DAMES OU DEMOISELLES (éventuellement jeunes gens)

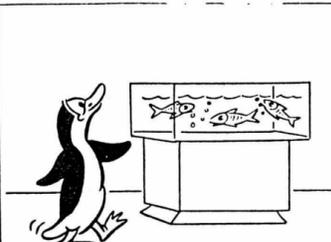
pour exécuter divers travaux dans le cadre de notre nouveau service d'assemblage de composants électroniques (montage, soudage, bobinage). Possibilité d'horaire en équipes: 06.00-14.00 - 14.00-22.00 avec alternance hebdomadaire. Téléphoner ou se présenter à nos bureaux de Landeron, tél. (038) 51 33 51. 023946 O

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA




SUBITO





Je cherche **menuisiers-poseurs**

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresse: Fernand Renaud
Menuiserie-charpente
1188 - GIMEL
Tél. : appartement 74 30 07
atelier 74 33 59. 023751 O

ON CHERCHE **SOMMELIÈRE**

Débutante acceptée.

JEUNE FILLE ou DAME

pour s'occuper d'une enfant de 3 ans et aider au ménage.

Tél. (038) 53 36 36, hôtel de Fontainemelon. 023855 O

LE KIOSQUE DU VIGNOBLE à PESEUX cherche

UNE VENDEUSE

habile et consciencieuse. Entrée à convenir.

Tél. 31 31 22. 024004 O

Ferblantiers-appareilleurs Aides-ferblantiers-couvreurs

sont demandés pour entrée immédiate.

Faire offres écrites à **Raynald Niederhauser, Jaluse 29, 2400 Le Locle.** 023869 O

DAME

entre 35 et 50 ans trouverait un emploi pour 6 jours par semaine, de 7 h 30 à 18 h 00, le samedi de 7 h 30 à 14 h 00, dans une maison de Neuchâtel. Le travail est facile, il consiste à préparer le repas de midi et divers travaux de couture, repassages et autres travaux ménagers. Les conditions sont très larges et intéressantes.

Prière aux personnes que cela pourrait intéresser de faire des offres, avec références sous chiffres SP 1034 au bureau du journal. 024040 O

Nous cherchons **chauffeurs de taxis**

Tél. (038) 31 31 31. 019826 O

Pour notre département de MÉCANIQUE, nous cherchons un

FAISEUR D'ÉTAMPES ou **MÉCANICIEN DE PRÉCISION**

auquel nous confierons un travail varié et intéressant dans le montage et la mise au point d'étampes. Notre futur collaborateur aura la possibilité de confronter son expérience dans le cadre d'un parc de machines et outillages ultra modernes (électro-érosion, meulage de profils et de coordonnées, etc.).

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à prendre directement contact avec notre service du personnel, 2074 Marin. Tél. (038) 35 21 21. 023809 O

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA




TSM COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANSPORTS

cherche, pour son département des sinistres, une

SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

Nous demandons:

- formation commerciale
- langue maternelle française
- bonnes connaissances d'anglais
- langue allemande souhaitée
- capable d'initiative, de travailler de façon indépendante, rapide et consciencieuse.

Nous offrons:

- une activité variée et indépendante avec la possibilité de prendre des responsabilités.

Faire offres à notre bureau de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 42, ou téléphoner au (039) 23 44 61. 023832 O

Securitas

cherche pour Neuchâtel

gardes auxiliaires pour

- Services de caisse et de contrôle
- Services de surveillance

Nous demandons:

- casier judiciaire vierge
- âge 20 à 45 ans
- disponibilité quelques soirs par semaine et le week-end
- nationalité suisse ou étrangers permis C

Nous offrons:

- possibilité de travail «à la carte»
- rétribution intéressante
- formation et habillement assurés par nos soins.

Ecrire ou téléphoner à **SECURITAS S.A.**
Place Pury 9, 2000 Neuchâtel 4. Tél. (038) 24 45 25.

Securitas

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage immédiatement

HABILE DACTYLO

pour la frappe de textes destinés à son journal.

Bonnes connaissances du français désirées.

Horaire: 22 h 30 en 5 jours.

Matinée: de 7 heures à 11 h 30 ou après-midi: de 13 h 30 à 18 heures.

Salaires horaires intéressants.

Possibilité d'accomplir un service nocturne après formation, de 18 heures à 22 heures, soit 24 heures en 6 soirées dès juillet 1977.

Veuillez adresser vos offres à la Direction de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel. 023865 O

Dimanche 8 mai 1977

BONNE FÊTE MAMANS



(Avipress-Baillod)

*Mamans brunes, mamans blondes,
mamans sur qui il a un peu neigé,
mais dont le cœur
est toujours aussi grand,
c'est votre Fête.
Une Fête en lettres majuscules,
car une mère,
c'est tout pour chacun:
la vie, l'amour, la joie.
Grâce à vous,
un mot restera éternellement même,
dans le cœur
de ceux qui semblent vous avoir oubliée:
maman.
Oui, vraiment bonne fête.*

FÊTE DES MAMANS

Schoor fleurs
Terreaux 2

Burri fleurs
Seyon 30

Dürner fleurs
Place Pury 2

Burri fleurs
Saint-Honoré 1

Revilly fleurs
Rue de l'Hôpital 2

Votre fleuriste
vous proposera un choix
de jolis bouquets
ou un bel arrangement

Seul le spécialiste
est à même de vous conseiller
et de vous offrir
une composition originale

Etablissement horticole
W. SCHÜRCH-BAUR

Rue de la Gare 4 - CORCELLES
Téléphone 31 15 87

Beau choix de fleurs coupées.
Arrangements
Plantes de rocailles

021054 A

Le dessert préféré de Maman

schmid Confiserie
Tea-room
rue du concert
Neuchâtel

saura le réaliser à votre goût
Choix de pralinés
et d'entrées froides

021049 A

margot

LE BOUCHER DE LA QUALITÉ
adresse
à toutes les mamans,
ses charmantes et fidèles clientes,
ses félicitations et vœux
les plus sincères

021055 A

CADEAUX SANS FLEURS
CADEAUX SANS CŒUR



Tél. 63 19 41
Couvvet

021053 A

Le spécialiste des grandes marques
de produits de beauté

KINDLER

Rue de l'Hôpital 9
NEUCHÂTEL

014576 A



De tout cœur
avec des fleurs

MAISON HESS

Fleuriste - Horticulteur
Rue de la Treille 3
Tél. 25 45 62

014588 A

Toutes sortes de cadeaux pour chaque maman!

Trousseaux
Textiles-
loisirs



Tél. 25 16 38
Rue du Seyon
Neuchâtel

021043 A

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

H. Favze

Place du Marché
NEUCHÂTEL

014593 A

F. Robert

LE BIJOUTIER DE CONFIANCE

Rue du Seyon 5
NEUCHÂTEL

014577 A

Faites plaisir en offrant des FLEURS

FATTON

Fleuriste

Grand-Rue 32 - PESEUX
Tél. 31 18 42 - 31 15 05

021050 A



Tout pour les mamans!

Sous les Arcades

Faubourg de l'Hôpital 9
NEUCHÂTEL

021046 A

MONOT FLEURS

MULLER Succ.

Avenue de la Gare 18 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 23 30

On livre à domicile
Ouvert le DIMANCHE de 9 à 12 h

021051 A



**GROUX
ÉLECTRICITÉ
SA**

Seyon-Moulins 4 - Tél. 24 21 00

Cadeaux utiles

014586 A

MAISON LOUP

HORTICULTEUR - FLEURISTE
CHÉZARD - Tél. (038) 53 34 24

Beau choix de géraniums - Fleurs coupées
Arrangements floraux -
Terrines, etc.
Livraison
à domicile

021052 A

**super-centre
portes-rouges**



014585 A

Pour la fête des mères, offrir une céramique de

*la boutique
du Trésor*

est un cadeau apprécié

Trésor 2

021056 A

**Les maitres-bouchers
de la ville
vous offrent
choix et qualité
avec en plus
un service impeccable**



BOUCHERIE CHARCUTERIE
Tél. 25 26 65
Hôpital 15 Neuchâtel
Pour la Fête des mères
nous vous proposons la dernière nouveauté
BROCHETTES DE SCAMPIS nos délicieuses TERRINES Grand-mère la sauce vol-au-vent et notre grand choix de viande fraîche
ROHRER
023887 B

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
W. Bolliger
PARCS 82 - TEL. 25 10 95
PROFITEZ DE NOTRE BAISSE DE 10% SUR TOUTE LA VIANDE DE PORC
Filet
Cou
Côtelette
Ragoût
Saucisse à rôtir
023888 B

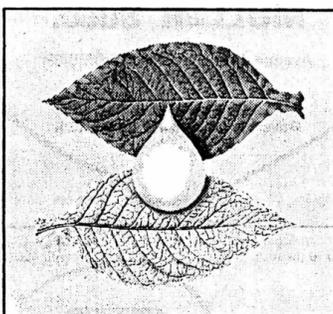
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
margot
votre bouchère
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21
VEAU AVANTAGEUX
tendrons
arrostinis
poitrine farcie
roulé sous l'épaule
ragoût, blanquette
NOUVEAU jambon à l'os fumé à la borne
023899 B

NOS RÔTIS pour la broche
assaisonnés avec MAXILINE
(la Maxiline est un mélange d'épices très heureux du patron)
BOUCHERIE - CHARCUTERIE 023890 B
maxHermann
Tél. 25 10 50 Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

Bonne nouvelle pour les fumeurs de cigarettes!

Une cigarette légère peut-elle satisfaire au point de vue goût?

Et bien, nous sommes en mesure aujourd'hui de répondre par l'affirmative.



Lors du transfert d'arôme, l'arôme naturel de tabacs corsés est reporté sur les tabacs extrêmement légers de R6.

Par un tout nouveau procédé, on a obtenu qu'une cigarette légère ait de l'arôme.

Les fumeurs ont essayé beaucoup de cigarettes légères et leur jugement ne fut guère positif. Un peu prématurément peut-être. Les spécialistes en tabac R6 ont résolu, après de longues années de recherches, le problème de la conservation de l'arôme.

Et ceci grâce au nouveau procédé du transfert d'arôme.

L'arôme pur de tabacs corsés est extrait

d'une manière toute naturelle et incorporé aux tabacs R6 superlégers.

Légèreté et goût.

Déjà au début des années soixante, nos spécialistes sélectionnèrent de nouvelles sortes de tabacs qui aujourd'hui mûrissent dans l'ouest du Mexique, le long des rives du Rio Santiago et du Rio Pedro. Et ce sont justement ces tabacs fins et superlégers de type Burley qui sont à la base de notre R6. Car là-bas, les conditions climatiques sont excellentes pour la culture du tabac.

R6 - Une légère que l'on fume avec plaisir.

Pour sa légèreté et son arôme, ça vaut la peine d'essayer R6.



023458 B

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 4 juin 1977
UNE FÊTE PERMANENTE

On cherche **MODÈLE** pour photos publicitaires. Se présenter à Photo Charlet, Beaux-Arts 15, Neuchâtel. Tél. 25 66 80. 019927 A

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

STELLA ARTOIS
BIERMI S.A., IMPORTATEUR
Prébarreau 15, Neuchâtel
Tél. (038) 24 36 10
OUVERTURE SAMEDI 7 MAI 1977
et tous les samedis durant l'été, de 9 h à 11 h
du premier «DRIVE-IN» de Suisse pour la bière.
Places de parc à disposition.
Parking du Seyon à 3 minutes. Grand choix de bières: Stella Artois - Tuborg - Carlsberg - Pilsner - Löwenbrau - Heineken - Fischer Gold - Geuze - Abbaye de l'Effe - Wardeck sans alcool. 023618 A

LA FÊTE DES MÈRES
A **Novotel Thielle**
Tél. (038) 33 57 57
DIMANCHE 8 MAI À MIDI

BUFFET PRINTANIER
Fr. 20.—
- 18 plats de crudités et charcuteries
- Filets mignons aux champignons
- Nouilles
- 4 desserts
ET LE TOUT À VOLONTÉ
Un petit cadeau pour chaque maman. 019825 A

Vendredi 6 mai
RÉOUVERTURE de l'hôtel-restaurant «Le Verdet» à Portalban
Nous nous ferons un plaisir de vous offrir l'apéritif de 17 à 19 heures.
Une nouvelle carte ainsi qu'une nouvelle direction vous souhaitent la bienvenue.
ANTOINETTE ET BERNARD DESPONT
Notre nouvelle discothèque-dancing est aussi ouverte dans une grande ambiance. 023875 A

COMMERCES
A remettre pour raison de santé
commerce d'alimentation générale
bien agencé et belle situation. Adresser offres écrites à IG 1025 au bureau du journal. 024012 Q

A remettre, près de Neuchâtel,
café-restaurant
à couple capable d'assurer une gestion fructueuse, d'un établissement de 1901 places. Faire offres, avec curriculum vitae et références professionnelles et financières, sous chiffres 28-20561 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 023605 Q
A vendre
petite affaire intéressante
de briquets publicitaires. Possibilité d'exploitation à domicile. Prix Fr. 22.000.—
Adresser offres écrites à CY 1000 au bureau du journal. 023070 Q

A vendre
CAFÉ-RESTAURANT
à proximité de Neuchâtel. Très bon chiffre d'affaires. Pour traiter: Fr. 200.000.—
Faire offres sous chiffres LC 959 au bureau du journal. 021766 Q

DEMANDES D'EMPLOIS
Elève du progymnase
de 14 ans, cherche place pendant les vacances de juillet 1977, dans ménage de commerçants avec enfants.
Tél. (033) 36 02 55, dès 18 heures. 023860 D

DAME
sans formation spéciale cherche travail à temps partiel dans commerce ou industrie.
Adresser offres écrites à DA 1011 au bureau du journal. 019955 D

DESSINATRICE
cherche travaux de correction ou exécution de schémas électriques ou pneumatiques.
Travail de préférence à domicile, 10 ans de pratique, références à disposition.
Ecrire sous chiffres BX 999 au bureau du journal. 023072 D

Jeune secrétaire
(allemand, anglais, français) cherche une place le plus tôt possible.
Tél. (052) 29 33 06, M. Lusti. 023932 D

COUPLE
dans la cinquantaine souhaite changement de situation.
Epouse: cuisinière très soignée, 15 ans dans clinique (1^{re} classe) 3 1/2 ans tenue foyer social.
Mari: 16 ans infirmier diplômé SSP, 3 1/2 ans responsable foyer social, cliniques - fondations ou autres.
Etablissements sont priés de faire offres, avec désignations complètes, sous chiffres FD 1022 au bureau du journal. 019785 D

Pâtissier
libre tout de suite cherche place à Neuchâtel, éventuellement la nuit.
S'adresser à Schulz, Marnière 31, Hauterive. 019837 D
MARIAGES
Monsieur
début trentaine, divorcé, situation stable, désire rompre sa solitude avec une jeune femme 28-30 ans appréciant la vie de famille. Sans engagement, écrivez ou téléphonez-nous.
LAETITIA, 25, av. Vinet, 1004 Lausanne. Tél. (021) 36 59 70. 023762 Y

Maculature en vente au bureau du journal
Apprentissages
Maison de commerce du centre de la ville cherche, pour début août,
un apprenti de commerce
Préférence sera donnée à personne ayant fréquenté l'école moderne.
Faire offre, avec copie du dernier carnet scolaire, à case postale 21.762, 2001 Neuchâtel. 023067 K

Suggestion
Visitez librement notre magasin. Faites-vous montrer notre gamme de tapis en laine vierge.
Admirez nos «mur-à-mur» en laine. Remarquez l'excellence de nos berbères à la laine nouée-main.
Vous verrez que chez nous la laine est reine.
021431 A

Aubaines en laine

Serenada 500 cm, le m ² 69.50	Berberos 400 cm, le m ² 45.-	Merino 400 cm, le m ² 55.-	Bouclana 400 cm, le m ² 34.80
Tuareg 420 cm, le m ² 59.50	Kasbah 420 cm, le m ² 89.80	Frise-Lana 400 cm, le m ² 69.-	

HASSLER
TAPIS, REVÊTEMENTS DE SOL ET DE MUR, TAPIS D'ORIENT, Rideaux
HANS HASSLER SA 12, RUE SAINT-HONORÉ 2001 NEUCHÂTEL 038 25 21 21/22

VOTRE ENSEMBLIER A:
AARAU, BÂLE, BERNE, BIENNE, LUCERNE, NEUCHÂTEL, Zoug, ZÜRICH

Le 'Medical' votre matelas recommandé par le médecin

Fabricant **ressorta**
Fabrique de matelas
Birstfelden (Bâle)

En vente dans les magasins spécialisés

Meubles **Bigler, Peseux, Odac S.A., Couvet, Chez André, Fleurier, Burgat, Saint-Aubin (NE)**

Meubles Lang

BIENNE Au City-Center (16-18, rue de la Flore), tél. 032 23 28 23. Au milieu du Centre des achats rue de Nidau dans les environs immédiats et vis-à-vis (Jelmoli). Du mardi au samedi ouvert sans interruption! (Fermé le lundi matin)

Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h.

SAMEDI

7 mai

Une journée profitable: une visite chez Meubles Lang à Bienne. Vous pourrez vous promener dans cette magnifique exposition, l'une des plus grandes et des plus belles de Suisse, aussi librement que dans une Foire!

BON, VALEUR FR. 5.-

Les intéressés reçoivent gratuitement et sans aucun engagement la plus belle documentation sur des meubles — plus de 100 pages en couleurs! Découper et envoyer à Meubles Lang & Cie. 16-18, rue de la Flore, 2500 Bienne. 4 FAN SA-3

Mlle/Mme/M. Adresse NP, localité 023995 A

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 4 juin 1977
UNE FÊTE PERMANENTE

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

- CHIOT MÂLE, 2 1/2 mois, berger allemand. Tél. (038) 53 23 40. 019825 J
- POUSSE-POUSSE FRANÇAIS velours lisse bleu marine, intérieur rouge, avec capote et tablier. Tél. 33 51 31. 019820 J
- 1 PETITE FRAISEUSE Mikron, 1 tour d'établi avec vis mère. Tél. (038) 31 60 77 ou 31 18 47. 019923 J
- ANTIQUITÉ: paravent de Chine 5 éléments. Tél. (038) 24 13 77. 019821 J
- JEUNES CHATS de race avec papiers. Tél. 53 14 66. 019827 J
- CASSETOPHONE PHILIPS et un aspirateur Rotel, bas prix. Tél. 31 13 48. 019834 J
- AQUARIUM 112 litres avec plantes et accessoires, 300 fr. Tél. 33 28 56. 019823 J
- FAUTE DE PLACE, armoire 2 portes, 3 tiroirs, lit avec entourage, matelas. Etat neuf. Tél. 41 19 28. 019610 J
- LIT ENFANT complet, avec literie; 1 chauffe-biberon. Tél. 31 86 25. 019857 J
- ROBE DE MARIÉE, modèle exclusif de Londres, taille 36. Tél. 41 14 59. 019946 J
- REMORQUE à crocher derrière voiture. Tél. 42 56 96 dès 18 h 30. 019945 J
- VOILIER dériveur ou lesté. Tél. (038) 25 54 55 entre 11 h 30 et 13 heures. 019874 J
- CANOE 2 PLACES Puc gonflable 3 m 20 x 0 m 80 + pagaie à assembler. Prix 130 fr. Tél. 51 37 18. 023557 J

KIMONO DE JUDO état neuf, 10-12 ans. Prix 55 fr. Tél. 51 37 18. 023556 J

TABLE LOUIS-PHILIPPE à rallonge. Tél. 31 78 76. 019664 J

COURS D'ANGLAIS (disques et livre) cédé à 250 fr.; pousse-pousse avec pélerine, baignoire Bédoujou, fer à friser, mannequin de couture, taille 38, le tout état de neuf. Bas prix. Tél. (038) 51 13 23. 019653 J

ARMOIRE NOYER 250 fr.; 3 grands globes avec tiges 60 fr. Tél. 25 52 88. 019659 J

LAVE-LINGE MIELE 504, 100% automatique, sans essorage, 300 fr.; lampe de quartz Dr. Mueller. Tél. 61 26 96. 019913 J

VELOMOTEUR MOOR-ALPA moteur Sachs ancien, 400 fr. Tél. (038) 25 65 77. 019790 J

UNE PAROI chêne 350 cm. Tél. 31 51 00. 019799 J

CHAMBRE À COUCHER baroque. Tél. 31 51 00. 019800 J

URGENT, 4 fauteuils, bon état. Tél. privé (038) 51 18 41 / bureau 24 15 56. 019791 J

BASSON en parfait état. Tél. 31 66 68. 019900 J

PIANO SCHMID-FLOHR modèle 110. Prix 2500 fr., à discuter. Adresser offres écrites urgentes à 5005-898 au bureau du journal. 019708 J

CAUSE DÉPART meubles modernes état neuf, salon velours marine, table de salon, paroi murale, table ronde avec quatre chaises rembourrées, cuisinière électrique, bas prix. Tél. 25 51 54. 019673 J

CHAMBRE À COUCHER en Bouleau, parfait état. Prix à discuter. Tél. 33 21 35. 019672 J

CYCLOMOTEUR ALLEGRO, 2 vitesses, parfait état, 650 fr. Tél. 33 51 08, aux repas. 019704 J

POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT, à vendre diverses choses à liquider à bas prix: lit d'enfant, meubles de jardin, et divers. Tél. 53 15 67. 019855 J

VOILIER À CABINE, 4 couchettes, W.-C., cuisinière, bon accastillage. Prix: Fr. 15.000.—. Tél. 31 74 74, le soir 31 90 50. 019898 J

RIDEAUX + STORES, conviendraient dans appartement moderne; belle exécution. Tél. 51 37 56. 016719 J

URGENT, pour cause de départ, à liquider pour élevage en gros de lapins, casiers avec mangeoires et abreuvoirs. Tél. 31 76 51. 016613 J

DEMANDES A ACHETER

FOURNEAU À MAZOUT en bon état. Tél. (038) 33 39 08. 019666 J

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07. Déplacements partout. 023505 J

ÉTABLI pour horloger-rhabeleur. Pas cher. Tél. (038) 31 80 16 (le soir). 019813 J

A LOUER

MÔTIERS, WEEK-END, 3 chambres cuisine, jardin. Loyer modeste. Tél. (038) 61 16 29, heures des repas. 023548 J

DANS PETIT LOCATIF à Colombier, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, tout confort, garage à disposition. M. Staehly, tél. 25 76 72. 019816 J

TRES BEAU STUDIO, région La Coudre, 295 fr., charges comprises. Tél. 33 68 18, dès 19 heures. 019922 J

3 PIÈCES + HALL, PARCS 129, confort moderne, tapis tendus, grande terrasse, tranquillité, 463 fr., tout compris. Tél. 25 70 60, après 19 heures. 019920 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE non meublée, chemin Ribaudes, tout confort, téléphone, tranquillité, verdure. Tél. 24 12 32, le soir. 019921 J

1 1/2, 2 ET 3 1/2 PIÈCES tout confort. J.-L. Dubois, Hauterive-Port. Tél. 33 66 09 - 33 47 31. 019815 J

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES tout confort, avec balcon. Loyer mensuel 369 fr. Tout compris, pour le 1^{er} juillet ou date à convenir. Pour visiter, après 19 heures, ou téléphoner au 31 46 61, Di Battista, 2^{me} étage. 019828 J

AUX DRAIZES, appartement 2 pièces, entièrement refait. Loyer raisonnable. Tél. 25 27 22. 019839 J

UN APPARTEMENT meublé au Schiez, 2 pièces, cuisine, salle de bains, pour deux personnes, 400 fr. plus charges. Tél. 33 35 26. 019822 J

AUX BRÉVARDS appartement 2 pièces tout confort, cuisine agencée, pour le 24 juin. Tél. (038) 24 47 71. 019926 J

NEUCHÂTEL date à convenir, 3 1/2 pièces, tout confort, 505 fr., charges comprises. Tél. 25 61 05 (soir). 019682 J

APPARTEMENT 2 PIÈCES, hall, confort, 3^{me} étage, 380 fr. par mois, Parcs 129, Neuchâtel. Téléphone 25 40 86, après 19 heures. 019876 J

POUR LE 30 JUIN, appartement 4 1/2 pièces, tout confort. Tél. 31 93 55, dès 18 heures. 019881 J

COLOMBIER, 24 JUIN, 2 pièces, cuisine équipée, bain, hall, cave, galetas, 330 fr. + charges. Tél. 24 54 86, heures repas. 024015 J

STUDIO non meublé ou meublé, cuisinière incorporée, douche, petite maison au nord-ouest de la ville. Tél. 31 26 80. 019936 J

JOLI STUDIO MEUBLÉ, 230 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 30 86. 019933 J

AREUSE, POUR LE 1^{er} JUILLET, appartement de 3 pièces, confort, tranquillité, vue dans la verdure, magasin et arrêt de tram à proximité, 385 fr., tout compris. Tél. 33 67 49. 019917 J

ESPANA BENDIDORM, appartement moderne, confort, balcon, jardin, piscine, tennis, directement sur la plage. Tél. (038) 25 81 59. 019658 J

APPARTEMENT 2 pièces, meublé, tout confort, libre immédiatement. Tél. 33 11 21. 019803 J

STUDIO AVEC OFFICE, meublé, 2 lits, tranquillité, arrêt bus, part à la douche, téléphone, TV. Eventuellement place ou garage, à discuter. Loyer studio, charges comprises 292 fr. Tél. 31 15 14, si possible heures repas. 019907 J

LES PONTS-DE-MARTEL, appartement ensoleillé, trois chambres, bains, 150 fr. Tél. (038) 33 39 08. 019665 J

APPARTEMENT MEUBLÉ NEUCHÂTEL, 2 pièces, cuisine avec balcon, salle de bains, grande terrasse, vue magnifique. Fr. 525.— par mois, charges comprises. Ecrire: case postale 607, 2001 Neuchâtel. 019901 J

À CERNIER, dans villa, appartement de 6 pièces + cave et galetas, libre immédiatement ou à convenir. Prix modeste. Tél. 53 15 67. 019896 J

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinière et toilettes; situation tranquille. Tél. 25 51 43. 019897 J

QUARTIER UNIVERSITÉ, chambres indépendantes meublées, 155 fr., charges comprises. S'adresser à M^{me} Claudio Rino, Gibraltar 20. Tél. 24 40 68. 019707 J

3 1/2 PIÈCES, balcon, confort, 450 fr., charges comprises. Tél. 24 37 77. 019667 J

DÉBUT PARCS, appartement 3 pièces, sans confort, 150 fr. Tél. 25 31 33. 019670 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE avec cuisine et toilettes. Jardin. Tél. 25 06 66. 019680 J

CHAMBRES INDÉPENDANTES, lavabos eau chaude et froide, avec pension complète. Libres immédiatement. Tél. 25 88 55. 016641 J

GRAND STUDIO, cuisinière, bain, frigo, TV, immédiatement ou à convenir, Vauseyon. Tél. 24 36 66. 016976 J

CHAMBRES ET STUDIOS meublés, centre ville. Tél. 24 06 60, de 9 à 12 heures. 019363 J

CORTAILLOD 3 1/2 pièces, tout confort, très bien situé, 510 fr., charges comprises; fin juin. Tél. 25 47 63, midi ou soir. 019887 J

GRANDE CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, près gare, vue, cuisinière et bain, tout confort, à demoiselle, 225 fr. par mois. Tél. (038) 25 26 62. 019832 J

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, confort, rez, cuisine agencée, cave, jardin, à proximité du transport public, à La Coudre. Tél. 33 57 40. 019954 J

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT si possible meublé, 3-4 chambres, pour juillet à décembre, éventuellement 20 juin. De préférence région Vauseyon. Tél. 25 54 71, de 12 à 14 h et de 18 à 19 heures. 019866 J

URGENT, CHERCHE GARAGE avec électricité, Cortaillo et environs. Tél. 42 16 51, à midi. 019929 J

COUPLE SANS ENFANTS cherche appartement 3-3 1/2 pièces, région La Coudre - Hauterive - Saint-Blaise - Marin. Situation tranquille. Tél. 33 36 83. 019814 J

APPARTEMENT 3 ou 3 1/2 pièces, prix modéré, si possible dernier étage, pour le 24 septembre. Tél. 31 66 23, heures des repas. 019784 J

NOUS CHERCHONS appartement 4 ou 5 pièces, confort ou mi-confort, avec jardin, loyer modéré. Neuchâtel ou environs. Tél. 31 82 14. 019911 J

MONSIEUR SEUL cherche logement 2 pièces, sans luxe, avec cave d'accès facile, Vauseyon ou environs. Faire offres, avec prix, à CA 1019 au bureau du journal. 019915 J

ON CHERCHE UN APPARTEMENT de 4-5 pièces, confort, dans la région Cortaillo, Boudry, Auvernier, Peseux, pour le 24 septembre. Adresser offres écrites, avec prix, à OM 1031 au bureau du journal. 019894 J

COUPLE CHERCHE 3 pièces avec confort, loyer jusqu'à 450 fr., préférence à l'est de la ville, tranquillité exigée. Tél. 25 96 27, dès 18 heures. 016899 J

DAME SEULE, RETRAITÉE, désire 1 1/2 ou 2 pièces, si petit 3 pièces, confort, vue, ascenseur, en ville ou proximité, pour septembre ou éventuellement décembre 1977. Adresser offres écrites à KC 971 au bureau du journal. 019522 J

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE femme de ménage 2 à 3 heures tous les 15 jours. M^{me} Yvette Gertsch, Dime 41, La Coudre. 019838 J

JEUNE FAMILLE tessinoise, à Ascona, avec un enfant, cherche jeune fille au pair au plus tôt. Prendre contact au (093) 35 25 52. 019812 J

JEUNE FILLE pour juillet, août, septembre, pour s'occuper des enfants. Tél. (038) 63 12 87. 023558 J

POUR ATTACHER LA VIGNE, engageons hommes et femmes. Tél. (038) 31 21 59. 023927 J

PARTICULIER cherche homme ayant compresseur, pour travaux de creusage. Téléphone (038) 31 22 58. 019943 J

DEMANDES D'EMPLOIS

JE FAIS NETTOYAGES: Tél. 25 48 04. 019824 J

ÉTUDIANTE-INFERMIÈRE cherche emploi pour juillet-août-septembre, de préférence dans foyer de handicapés, hôpital, home d'enfants, etc. Téléphone (Mlle Léchot) au 24 03 63 ou 25 01 83. 019910 J

DAME SUISSE cherche travail dans hôtel-restaurant comme femme de chambre ou pour ménage. Adresser offres à 5005-897 au bureau du journal. 019899 J

DEMOISELLE AIMABLE, consciencieuse cherche emploi de réceptionniste, téléphoniste, employée de bureau. Date à convenir. Adresser offres écrites à JH 1026 au bureau du journal. 019836 J

EMPLOYÉE 22 ANS, sachant travailler de façon indépendante, cherche travail dans bureau ou éventuellement autre. Adresser offres écrites à AY 1017 au bureau du journal. 019916 J

COMPTABLE, 30 ans, ayant travaillé dans l'industrie, la banque et la gérance, cherche place pour le 1^{er} août 1977. Adresser offres écrites à GE 1023 au bureau du journal. 019902 J

RÉGION: VAL-DE-RUIZ, NEUCHÂTEL. PESEUX, employée de commerce + secrétaire médicale, 25 ans, cherche emploi immédiatement ou date à convenir. Diplômes, certificats, références à disposition. Adresser offres écrites à RO 1033 au bureau du journal. 016679 J

DIVERS

COURSE D'ORIENTATION, parcours ouvert à tous, jeudi et vendredi Puits-Godet, Neuchâtel. 019801 J

À DONNER CONTRE BONS SOINS chien berger-allemand (femelle) de 7 mois. Téléphone au 31 90 27. 019820 J

QUELLE PERSONNE SEULE, aimant voyages, promenades, louerai chambre agréable, ensoleillée à dame soixantaine, qui partagerait travaux ménagers. Désire égalité complète. A Neuchâtel. Adresser offres écrites à 5005-896 au bureau du journal. 019928 J

FEU ET JOIE — des enfants de la région parisienne (3-6 ans) arriveront à Neuchâtel début juin, pour un séjour de 3 mois. Renseignements et inscriptions des familles d'accueil: tél. 31 39 77. 019783 J

SOCIÉTÉ CHERCHE à louer costumes du moyen-âge pour revue, un soir. Tél. (038) 24 59 75. 019786 J

GROUPE SCOUT cherche objets pour marché aux puces. Tél. 41 17 90 - 41 29 23 - 31 48 88. 019674 J

QUELLES FAMILLES accueilleraient étudiants (es) du 11 juillet au 6 août. Renseignements: téléphone 24 77 60. 016560 J

Notre service BMW: une plus-value à la revente.

Seule une agence officielle BMW peut vous offrir un entretien irréprochable de votre voiture. Nous veillons à ce que vous ayez toujours plaisir à la conduire, jusqu'au jour où vous la revendrez à un très bon prix. Un entretien compétent régulier en est la meilleure garantie.

BMW — plaisir de conduire

Agence officielle: **GARAGE DU 1^{er} MARS SA**

Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. (038) 24 44 24
2001 Neuchâtel



SUPER-DISCOUNT



Prix d'action valable dès le 5.5.77

DENNER

N'oubliez pas: que pour chaque cartouche de cigarettes suisses vous obtenez

UN BON DE TABAC DENNER d'une valeur de 85 centimes.

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès, que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac

Super-Action

Spaghetti

Tipo Napoli «SANTIPASTA» ...et pour accompagner

au lieu de ~~75~~ **50** seulement

Star **Gran Ragu**



Sauce à base de viande
au lieu de ~~1.85~~ **70** seulement



Hero Sugo

Sauce à base de viande
au lieu de ~~1.10~~ **90** seulement



Tomates pelées

«San Marzano»
280 g **50** seulement

nouveau

Quinassa BITTER LEMON



au lieu de ~~1.35~~ **95** seulement
Prix d'essai

Action

Schweppes Bitter Lemon



au lieu de ~~3.65~~ **2.95** seulement

Prix bas permanent

Quinassa Indian Quinine Water
3 x 1,9 dl **1.35** seulement

nouveau

Collants «Preference» two size



au lieu de ~~1.90~~ **1.50** seulement
Prix d'essai

Prix bas permanent

Collants Preference Crêpe
3 tailles **seulement 3.95** 2 paires

Collants Preference avec slip jacquard
3 tailles **seulement 3.20** 1 paire

Collants Preference one size
seulement 1.20 1 paire

Action

Vermouth Ravallo rouge

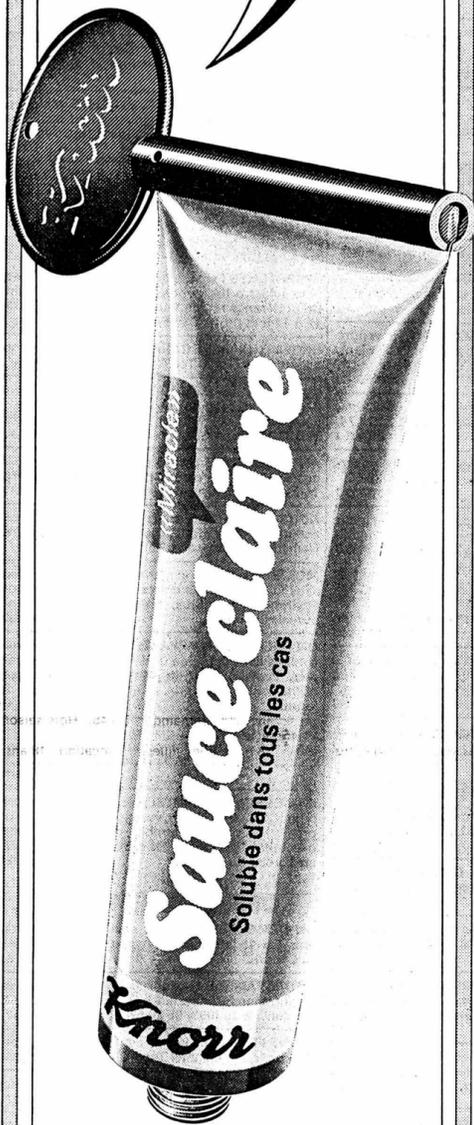
au lieu de ~~4.50~~ **3.70** seulement
1 litre

«Duchalet» Café Liqueur

au lieu de ~~11.90~~ **9.90** seulement
7 dl

Gratuit

Enrouleur
de tubes



Qu'elles soient
claires ou liées:
solubles
instantanément,
faciles à doser...

Knorri —
c'est la qualité



023482 B

elexa

Installations électriques
Installations téléphoniques PTT

NEUCHÂTEL

Avenue de la Gare 12

023795 A



**Ecole
Sorimont
NEUCHÂTEL**

formation :

**jardinières d'enfants
jardiniers d'enfants**

Age d'admission : 16 ans

Rentrée : 5 septembre.

Rue Pury - Tél. 24 77 60.

023304 A

Rôti de veau roulé

les 100 g Fr. **1.50**

Ragoût de veau

les 100 g Fr. **1.40**

Avec les asperges, notre
véritable

Jambon à l'os les 100 g Fr. **1.70**

023741 B

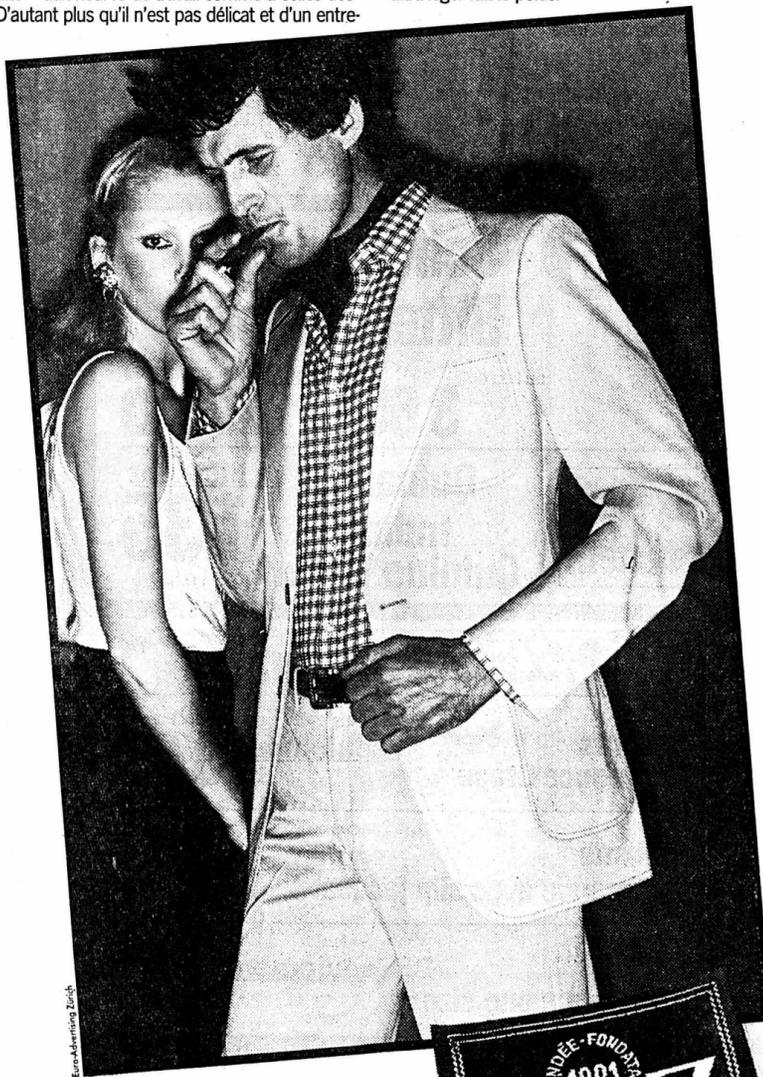


Le poids plume.

Champion en puissance des costumes d'été.

Avec lui, l'obligation de porter un costume en plein été devient un plaisir. Et le désir de soigner sa mise, une réalité — aux heures de travail comme à celles des loisirs. D'autant plus qu'il n'est pas délicat et d'un entre-

tien facile. De quoi garder la tête froide même en pleine canicule. Et de déclarer avec l'arbitre que ce costume ultra-léger fait le poids.



Costume d'été en coton/polyester. Entretien facile.
Teintes fraîches.

Fr. 198.-



Neuchâtel, 2, rue du Seyon, comme à

Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Sion, Thoune, Vevey, Winterthur, Zurich Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Altstetten, Erlikon, Shopping Center Spreitenbach et Glatt. Dépositaires à Aarau, Bellinzzone, Buchs (SG), Berthoud, Bülach, Disentis, Moutier.

021920 B

... les sauces Knorr

sont toujours
en avance
d'une longueur
de tube.

Knorri —
c'est la qualité



023483 B

Gratuit

Enrouleur
de tubes



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.45 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Les années d'illusion
19.15 (C) Un jour, une heure
19.55 (C) Allocation du conseil fédéral
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Temps présent
21.35 (C) Guerre et paix
23.15 (C) Téléjournal

FRANCE III

17.45 (C) F R 3 jeunesse
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Les jeux à Cannes
19.30 (C) La ligne du fleuve
21.10 (C) F R 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 (C) Seniorama
16.45 (C) Patiences et jeux de cartes
17.00 (C) La maison des jouets
17.30 (C) L'ancienne Egypte
18.00 (C) Carrousel
18.45 (C) Fin de journée
18.55 (C) Téléjournal
19.05 (C) Bonne humeur en musique
19.35 (C) Point de vue régional
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Qui ment trois fois
21.10 (C) Magazine politique
21.55 (C) Téléjournal
22.10 (C) Débats aux Chambres

FRANCE I

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif « Santé »
13.00 Les 24 jadis
17.00 A la bonne heure
17.35 Pour chaque enfant
17.40 L'île aux enfants
18.00 Bonsoir chef! (7)
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Eh bien, raconte!
19.00 T F 1 actualités
19.30 La ligne de démarcation
20.25 Richard Nixon
21.20 Interview: David Frost
22.30 T F 1 dernière

FRANCE II

12.35 (C) Magazine régional
12.50 (C) Ton amour et ma jeunesse
13.05 (C) Aujourd'hui Madame
14.05 (C) Les Russes arrivent

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55, 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, conseils-santé. 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.15, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 12.30, édition principale. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Chronique des Sept Bourgs (24), de René-Maurice Picard. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, actualité-magazine. 20.05, Un tombeau pour Juliette, court métrage de Gérard Vaibart. 20.30, fête commémorative. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'allemand. 9.20, initiation musicale. 9.45, étudiant à tout âge. 10.15, radioscolaire, les bêtes sauvages et nous. 10.45, Henri Pestalozzi, père de la pédagogie moderne (4). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2, la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n pop. 17.30, jazz-live. 18 h, informations. 18.05, rediteleme. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, jazz en réédition. 20 h, informations. 20.05, à l'opéra, concours lyrique. 20.25, La fille de Madame Angot, musique de Charles Lecocq. 23.30, informations. 23.35, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso. 9.05, notes avec Fritz Herdi. 10 h, nouvelles de l'étranger. 11.05, Quatuor J. Kobelt. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, extraits du Lac des cygnes, Tchaïkovski. 16.05, théâtre. 17.20, onde légère. 18.20, orchestre de la Radio suisse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, entretien. 21 h, le concert du jeudi. 22.05, folk et country. 23.05-24 h, entre le jour et le rêve.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

ALSACE

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront organisateurs, originaux, intuitifs se laissant emporter par leur vive imagination.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous aimez l'enseignement lorsqu'il n'est pas trop rigide, parlez de ce qui vous intéresse. **Amour:** Votre horizon va brusquement changer, et votre caractère deviendra plus sûr. **Santé:** La mer vous repose et vous fortifie, la natation est à votre portée, même en piscine.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Ne prenez pas de risques pour le moment, la chance est capricieuse. **Amour:** La personne que vous aimez connaît de grands succès, vos encouragements ont porté leurs fruits. **Santé:** Une analyse de sang s'impose de temps en temps, il faut fortifier l'intérieur de l'organisme.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Des succès commerciaux si vous faites une bonne publicité, bien illustrée. **Amour:** Ne vous opposez pas aux décisions de votre conjoint. Soyez diplomate. **Santé:** Votre tempérament va se transformer et vous ne serez plus en danger de grossir.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Un changement va vous donner plus d'aisance dans l'action et plus de chance dans vos décisions. **Amour:** Le Bélier est toujours très amical, vous lui reprochez parfois une certaine insensibilité. **Santé:** Vos jambes doivent aller mieux, grâce au traitement que vous avez suivi.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Le 1^{er} décan peut réaliser un gain important et inespéré. **Amour:** Excellents rapports sentimentaux avec les Gémeaux, chez lesquels vous trouvez d'aimables ressemblances. **Santé:** Si vous devez voyager, prenez toutes les précautions concernant la contagion.

VERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Très bonnes études scientifiques, ne renoncez pas à obtenir des diplômes. **Amour:** Le sentiment que vous éprouvez

s'adresse à un caractère jeune. **Santé:** Il vous est facile de garder une silhouette très élégante.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Vous allez abandonner un projet. Ce sera un erreur car vous auriez atteint votre but. **Amour:** Le Taureau aime votre caractère réaliste qui ressemble au sien. **Santé:** Dérèglements de la circulation, que le froid aggrave. Faites-vous contrôler.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Vous bénéficiez de la grande sympathie des associés et des clients. **Amour:** Le Capricorne accapare toute votre sensibilité, il vous guide bien. **Santé:** Surveillez votre poids afin de ménager vos jambes, ainsi que la plante de vos pieds.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Ne choisissez pas une carrière pénible, votre résistance physique n'étant pas solide. **Amour:** Votre nature indépendante vous fait aimer le célibat, mais vous savez qu'un sentiment fidèle s'attache. **Santé:** Vos poumons n'aiment pas la brusque changement des températures.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vous pouvez envisager l'avenir avec sérénité, vous savez vous adapter aux divers changements. **Amour:** Si vous aimez le Scorpion, vous pouvez le lui faire savoir. **Santé:** Vous aimez l'équitation, mais il faut un entraînement progressif.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

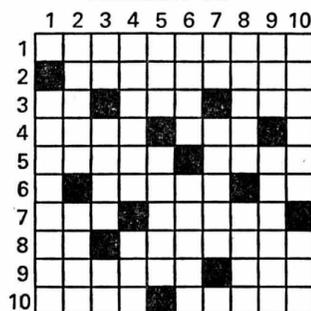
Travail: Efforcez-vous de bien équilibrer votre budget; ainsi pourriez-vous rester fidèle à vos promesses. **Amour:** C'est dans la soirée que vous pourriez aborder la conversation souhaitée. **Santé:** Si vos poumons sont fragiles, prenez des dispositions pour les ménager.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: La chance favorise le dernier décan, elle lui apporte des succès inattendus. **Amour:** Vous avez une préférence pour les Gémeaux, leur gaieté vous enchante. **Santé:** Ne compromettez pas votre digestion en vous mettant à table trop souvent.

MOTS CROISÉS

Problème N° 817



HORIZONTELEMENT

1. Juron familier et vieilli. 2. Abandonnés. 3. Mammifère. Lettre grecque. Savoir-faire. 4. Chasse à courre. Ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. 5. Risque qu'une chose fait courir. Il fut le chirurgien de quatre rois de France. 6. Montagne des Alpes françaises. Ville biblique. 7. Boisson. Forme d'avoir. 8. Ile. Qui a pris la nature humaine. 9. Bactériologue allemand. Complément de vide. 10. Il a des propriétés purgatives. Ville du Portugal.

VERTICALEMENT

1. Vers ses pères (deux mots). 2. Perdu au palais. Déesse de la Jeunesse. 3. Fin de participe. Son port n'est pas toujours libre. Préposition. 4. Œuvre poétique dont le thème est la plainte. Courroux. 5. Près de ses os. D'un commerce agréable. 6. Etage inférieur du jurassique. 7. Régat des danois. Fit son effet. 8. Lac d'Éthiopie. L'eau de Florence. 9. Après deux autres. Mettre sur la paille. 10. Elle sauva les Juifs du massacre. Dans l'alphabet hellénique.

Solution du N° 816

HORIZONTELEMENT: 1. Ambulance. — 2. Union. Nues. — 3. Ni. Reis. Np. — 4. Iman. Neste. — 5. Vézère. SAR. — 6. Orage. Va. — 7. Rat. Tampon. — 8. Suez. Les. — 9. ER. Omesis. — 10. Lavause. Us. **VERTICALEMENT:** 1. Universel. — 2. Anime. Auro. — 3. Mi. Azote. — 4. Bomer. Zoé. — 5. Une. Rat. Nu. — 6. Inégales. — 7. Anse. Embée. — 8. Nu. SS. Psi. — 9. Centavo. Mú. — 10. Espérances.

GARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Peintres et sculpteurs suisses de Paris. René Parodi, peintures. **Hall du collège latin:** La terre malade des hommes. **Musée d'ethnographie.** Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections. **Galerie des Amis des arts:** Carl Liner, peintre. **TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Parole d'homme. 12 ans. 17 h 45, François d'Assise — Le chemin du soleil. 16 ans. **Palace:** 14 h 30, 16 h 45, 18 h 45 et 20 h 45, L'ache-moi les baskets. 12 ans. 2^{me} semaine. **Arcades:** 15 h et 20 h 30, Viol et châtiment. 18 ans. **Rex:** 20 h 45, L'inconnu du Nord-Express. 16 ans. **Studio:** 15 h et 21 h, La folle escapade. Enfants admis. 2^{me} semaine. 18 h 45, Hors-saison (Sélection). 16 ans. **Bio:** 16 h, Jeunes filles en location. 18 ans. 18 h 40, Far-West fou, fou, fou ou le shérif est en prison. 16 ans. 20 h 45, Orange mécanique. 18 ans. 2^{me} semaine.

DANCE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, la Rotonde. **DANCINGS (jusqu'à 2 h)** Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur. **Urgences:** La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente). **Parents informations:** Tél. 25 56 46 (14 h à 16 h). **Permanence médicale:** En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Pharmacie d'office: F. Tripet, rue du Seyon 8. La période de service communique à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix, Boudry — La Côte. M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

BEVAIX

Arts anciens: Prochaine exposition dès le 21 mai. **COLOMBIER** **Cinéma Lux:** 20 h 30, On aura tout vu...

HAUTERIVE

Galerie 2016: Branko N. Milijus, peintures et estampes. **LE LANDERON** **Galerie Eric Schneider:** Divernois, peintures et lithos.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Terreur dans le Shanghai Express.

DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: Garibaldi et une trentaine d'hommes attaquent une butte du haut de laquelle les batteries argentines tirent sur les Italiens qui franchissent la rivière Boyada.

LE BENJAMIN AUDACIEUX



Le tintamarre déclenché par Garibaldi et ses hommes a un effet immédiat. Les canonniers et leurs aides abandonnent aussitôt leurs pièces d'artillerie et se précipitent à la recherche de leurs armes. Les assaillants en profitent pour avancer de quelques centaines de mètres. Lorsque les coups de feu venus du faite de la butte commencent à éclater, Garibaldi fait signe à ses hommes de se jeter à terre.



Sacchi, l'un des benjamins de la légion, n'a probablement pas vu ses camarades se coucher sur le sol. Ou bien, emporté par sa fougue, a-t-il voulu être le premier à affronter l'ennemi? Impossible de le deviner. Toujours est-il qu'il fait irruption sur le terre-plein au moment où éclate une fusillade intense. Une décharge de chevrotines lui laboura l'épaule gauche.



Courbé sur son fusil, il parvient à faire feu sur l'ennemi le plus proche qui s'effondre, tué net. Sacchi recule alors jusqu'à un arbre au tronc duquel il s'adosse. De sa main droite, il tire son sabre du fourreau, prêt à se défendre à l'épée. A sa grande surprise, il voit tous les Argentins jeter leurs armes et lever les bras en l'air.



Il comprend seulement, en découvrant que celui qu'il vient de tuer porte les galons de capitaine. Leur chef mort, les seize canonniers se rendent sans résistance. Garibaldi n'a que faire de prisonniers. Il leur laisse la liberté. Par contre, il fait ramasser toutes les armes, les munitions et les quatre canons légers qui se trouvent sur le terre-plein.

Demain: La querelle des commandants

ger sur l'Océan, dit Ingrid, on fait corps avec l'immensité qui vous environne. Je sens respirer la mer, je préfère de beaucoup être ici au grand air plutôt que dans ce salon surchauffé et enfumé.

— Vous avez raison, dit-il en marchant près d'elle et en cherchant à voir ses yeux dans l'obscurité du pont. Je suis très heureux que vous soyez venue, dit-il tout à coup.

Il parlait d'un ton convaincu. Le cœur de la jeune fille battait. Comment devait-elle interpréter ses paroles? Elle regrettait à présent d'être venue avec lui sur le pont. Sebastian l'examinait attentivement. Sa robe n'était pas à la dernière mode, mais elle mettait en valeur sa silhouette parfaite. Les cheveux dorés tombaient en ondes soyeuses, aucun bijou ne chargeait sa peau fine. Une rougeur agréable fardait son visage, signe de l'émotion et de l'incertitude qu'elle éprouvait à son égard.

— Je n'ai jamais vu une femme aussi belle que vous, dit-il. — Je vous en prie, ne parlons pas de moi. Alors Sebastian se mit à lui décrire l'enchantement de Tari-

fa. — Aimeriez-vous y vivre toujours? demanda-t-elle. — Peut-être, cela dépendra... Il s'interrompit.

Ils avaient atteint la rambarde, sous eux bruissaient les vagues. Sebastian était si proche d'Ingrid qu'elle sentait l'épaule du jeune homme la frôler. Dans les regards qu'il posait sur son visage brûlant une lueur. Il contemplait sans cesse les cheveux qui étincelaient comme de l'or.

— Vos cheveux... sont si blonds, il faut toujours que je regarde vos cheveux, Ingrid. Ne soyez pas fâchée, je vous en prie, je ne puis me rassasier de la vue de vos cheveux. Laissez-moi les toucher...

Il leva la main et la fit courir doucement sur les ondes dorées.

Un frisson parcourut la jeune fille qui ferma les yeux, ses mains reposaient languissantes et sans force sur la rambarde.

— Vous êtes si belle, Ingrid, beaucoup plus belle que je ne puis le dire.

Il se courba et déposa un baiser sur les mains. Il vit la vague de colère qui enflammait les traits délicats, il ressentit l'aversion qui était en elle.

— Ne soyez pas fâchée, chère Ingrid, ne soyez pas fâchée. Il étendit le bras pour l'attirer contre lui, mais sa main ne rencontra que le vide, d'un mouvement rapide, Ingrid s'était mise hors de sa portée.

— Bonne nuit, cria-t-elle en s'éloignant. Et il resta seul.

Pendant la nuit le balancement du « Regina Christina » s'accrut. Ingrid reposait sur l'étroite couchette dans un état douloureux de demi-conscience entre le sommeil et l'éveil. Son âme était pleine d'aversion pour cet homme sombre, menaçant et cependant aimable et chevaleresque qui était entré dans sa vie. Quand on livre un tel combat, que la fièvre vous saisit, que le sommeil vous fuit, le temps paraît infini sur un paquebot qui danse.

Ingrid avait quitté l'Europe, il lui semblait qu'il n'existait plus aucune terre solide, qu'il n'y avait qu'elle et le vapeur, cette coquille d'acier dans laquelle elle était enfermée avec cet homme. Elle frappa du poing contre la paroi, comme si par ce geste elle pouvait chasser Collorodo. Où était-il en ce moment? Peut-être dansait-il dans la grande salle? N'était-ce pas la musique qu'elle entendait par intermittence? A moins que ce ne soit que le sifflement de la tempête dans les mâts et les haubans.

Elle finit pourtant par s'endormir. Quand elle se réveilla, il était deux heures et demie, tout était tranquille. Elle entendait les hélices qui tournaient régulièrement. Elle rêva qu'elle s'était rendue en compagnie de Mark sur le chantier. Il lui avait montré les ponts. Un volcan lançait du feu. Elle cria et se réveilla pour la seconde fois. Les vagues valseaient dans des ronds déformés contre la coque, Ingrid regarda sa montre:

quatre heures dehors, l'aube pointait, l'océan immense était d'huile.

Ingrid sauta du lit et passa la tête dans le hublot. Quelle que soit la peine qu'elle se donnât, elle ne put apercevoir aucune terre. La coque mouillée sentait le sel et le fer. Longtemps la jeune fille contempla les montagnes d'eau qui se défaisaient inlassablement.

Plus tard, elle ne sut pas combien de temps elle avait regardé la mer avant de se recoucher. Lorsqu'elle se réveilla de nouveau, il était huit heures, le soleil qui entrait par le hublot, projetait un rond lumineux et mouvant sur le sol.

Quelqu'un frappa à la porte de la cabine, c'était la stewardess.

— Le bain est prêt, annonça-t-elle. Ingrid passa un peignoir.

Après le petit déjeuner, elle rencontra Sebastian sur le pont avant. Il s'avança vers elle et balsa la petite main qu'il retint dans ses doigts plus longtemps qu'il n'était nécessaire.

— J'espère que vous avez bien dormi. Cette nuit la mer était un peu agitée, comme toujours à cette latitude. Aujourd'hui cela devrait aller mieux.

— Cela ne m'a pas gênée, dit la jeune fille. Sebastian lança un regard admiratif au costume de sport blanc qu'elle avait revêtu et dans lequel elle paraissait plus avantage que dans la robe du soir démodée qu'elle portait la veille. Il rendait justice à la minceur de sa silhouette souple.

— Ce n'était pas bien de ma part de me sauver hier soir, dit-elle pour s'excuser.

Elle se sentait tellement différente, si libre et si forte.

— L'océan vous plaît-il? demanda Collorodo.

— Beaucoup, cela doit être merveilleux de vivre continuellement sur la mer.

— Il vous faudra venir dans mon canot à moteur, il a une fenêtre dans le fond, et l'on peut voir les couleurs des poissons et les lumineuses forêts de coraux. (A suivre)

NOTRE FEUILLETON

Ingrid ou Isabella ?

par Hans Rohmer

COLLECTION « A LA BELLE HÉLÈNE »

Il n'y avait rien de très remarquable, cependant Ingrid se sentait étrangement émue par ce qu'elle voyait. Cela la révoltait et néanmoins l'intéressait. Son regard se posa sur les mains de Sebastian, c'étaient de grandes mains fortes comme les pattes d'un animal sauvage, les doigts longs, minces, distingués, aristocratiques, mais avec des articulations en saillies. Des mains impitoyables... des mains qui dégoutaient Ingrid.

— Il fait chaud, je préférerais retourner sur le pont, dit-elle. Immédiatement Collorodo sauta sur ses pieds, à la porte il laissa sa compagne choisir la direction. Soudain il déclara:

— J'aimerais danser avec vous, Ingrid. (Il l'appela par son prénom sans savoir si elle y consentait). Ce doit être merveilleux de danser avec vous.

Elle rougit comme une toute jeune fille. Le sang donnait à sa peau un éclat délicat et faisait saillir une veine de la teinte d'une opale.

— Je ne danse pas, répondit-elle avec sa vivacité habituelle. Elle avait lancé les mots presque passionnément. Sebastian remarqua son trouble. C'était la preuve qu'un tempérament ardent sommeillait en elle.

De la proue résonnaient les sons de la cloche. Dans une leur verte les feux de position éclairaient la fumée qu'un vent contraire projetait sur l'eau. L'air salé était tiède et sentait le varech.

— Je n'ai jamais imaginé que ce fût si merveilleux de voya-

ARCADES
25 78 78
023918 A

TOUS LES SOIRS À 20 h 30
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI,
MERCREDI: Matinée à 15 h



LA BELLE ET SÉDUISANTE
MARGAUX HEMINGWAY

dans **VIOL
ET CHÂTIMENT**

EST-IL VRAI QUE LE VIOL N'EXISTE PAS?
D'UN RÉALISME BRUTAL ET CRUEL

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H 2^{me} SEMAINE —
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI: Matinée à 15 h

**Enfants
admis**

1^{re} VISION



023919 A

WALT DISNEY présente
une extraordinaire aventure

**la folle
escapade**

TRÈS DRÔLE ET ENDIABLÉE
UNE FRANCHE RIGOLADE

SELECTION 18 h 45

Dernières séances: jeudi et vendredi

UNE RÉUSSITE D'ALAIN BRIDGES
avec
Vanessa REDGRAVE, Clift ROBERTSON

HORS-SAISON

— OUT OF SEASON —

UNE INTERPRÉTATION DE PREMIER
ORDRE

V.O. angl. st. fr.-alle.

A PARTIR DE SAMEDI

UNE ŒUVRE IMPORTANTE
DU NOUVEAU CINÉMA ALLEMAND

EFFI BRIEST

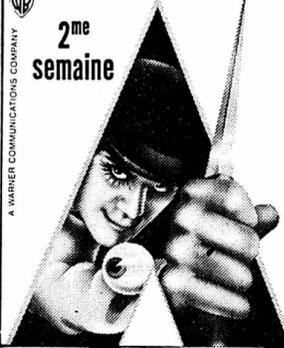
de RAINER WERNER FASSBINDER
avec
HANNA SCHYGULLA, ULLI LOMMEL

V.O. allemande - s.t. français
023920 A

bio
27, faubourg du Lac
téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45 en français en couleurs
Matinées: samedi, dimanche, mercredi 15 h, dès 18 ans révolus

L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI S'INTÉRESSE
PRINCIPALEMENT AU VIOL, À L'ULTRA-VIOLENCE ET
ET À BEETHOVEN!



Jeu, vendredi, lundi, mardi, mercredi 18 h 40 1^{re} VISION Dès 16 ANS
Samedi, dimanche 17 h 30 en français
LE NOUVEAU GÉNIE DU CINÉMA COMIQUE AMÉRICAIN
MEL BROOKS avec **MEL BROOKS**
LE FAR-WEST FOU, FOU, FOU ou **LE SHERIF EST EN PRISON** avec **GENE WILDER**

good news
&
IMPULSE
présentent EN CONCERT:
John Mayall
&
Supporting Act
Dimanche 8 mai 1977, à 19 heures
Ouverture des portes et de la caisse: 18 h
**Palais des Congrès
Bienne**
Location:
Neuchâtel: Musique Hug
023763 A

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30 12 ANS **APOLLO** 25 21 12
En 1^{re} vision couleurs... 2 super-vedettes
dans un grand film d'aventures prodigieuses
LEE MARVIN/ROGER MOORE
Un cocktail Explosif! Un Fantastique spectacle!
l'Afrique, la Guerre et l'Amour d'une bien jolie femme...
**PAROLE
D'HOMME**
un film de PETER HUNT
Musique de MAURICE JARRE - Scénario STANLEY PRICE
023925 A
Jeudi/vendredi 17 h 45 UN FILM MERVEILLEUX EN TECHNICOLOR 16 ANS
lundi/mardi/mercredi
Après «Roméo et Juliette» Franco Zeffirelli nous donne une nouvelle vision de l'amour...
**FRANÇOIS D'ASSISE —
LE CHEMIN DU SOLEIL**

REX
Tél. 25 55 55
TOUS LES SOIRS 20 h 45 en français 16 ans
**HITCHCOCK AU
SOMMET DE SON ART
L'INCONNU DU
NORD EXPRESS**
La grande réédition
qui comblera tous les
amateurs de suspense classique
023082 A

**LAUREL
et
HARDY** sans limite d'âge
vous feront
pleurer
de rire dans
QUEL PÉTARD!
Samedi 15 h - 17 h 30
dimanche 15 h
023083 A

TAXIS CLAUDE
31 31 31
24 h sur 24
Toutes directions
023868 A

Hôtel Washington
6903 Lugano
Maison de bonne renommée,
modernisée, avec tout confort, situa-
tion tranquille, grand parc privé et
parking. Cuisine très soignée.
Forfaits en pension complète:
Fr. 40.— à 47.— Avec bain ou dou-
che: Fr. 50.— à 57.— Dès mi-juin
jusqu'à mi-juillet: prix réduits.
Famille KOCHER
Tél. (091) 2 49 14 (56 41 36). 020285 A

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Bière suisse
MD
100^{me} anniversaire de la
Société Suisse des Brasseurs
023356 A

**AMERICAN
STORE**
Route de Neuchâtel
Pesoux
JEANS ÉTROITS **Lois**
Fr. 59.—
018620 B

**DEMAIN
ET SAMEDI!**
Les journées
de nos
**FAMEUX
AGNOLOT!**
AU
RESTAURANT
de la GRAPPE
LA COUDRE
L. Marini ☎ 33 26 26
021977 A

Les CFF vous proposent
DIMANCHE 15 MAI
FORÊT-NOIRE/TITISEE
Fr. 58.— (Abt. 1/2 Fr. 50.—)
JEUDI 19 MAI (ASCENSION)
RONCHAMP
Fr. 54.— (Abt. 1/2 Fr. 40.—)
DIMANCHE 22 MAI
EMMENTHAL
char à pont et bateau
Fr. 42.— (Abt. 1/2 Fr. 34.—)
SAMEDI/DIMANCHE 28/29 MAI
STRESA/LAC D'ORTA
Fr. 170.— (Abt. 1/2 Fr. 149.—)
**PASSEPORT
DU PROMENEUR**
Arrangements forfaitaires
pour marcheurs dans 4 régions du pays
**A LA DÉCOUVERTE D'UNE
VILLE SUISSE**
Forfaits de fins de semaine maintenant
pour 12 villes
Voyages CFF Gare, tél. 24 45 15
Agence CFF Ville, tél. 25 57 33
023746 A

Hôtel de la Couronne
2088 CRESSIER
Tél. (038) 47 14 58
**SON MENU POUR LA
FÊTE DES MÈRES**
La truite de rivière «Meunière» — Consommé aux vermicelles
— Les médaillons de veau aux chanterelles — Pommes Berry —
Choix de salades — Parfait moka flambé
POUR VOS ENFANTS: Menus spéciaux à prix réduits
Aux enfants de moins de 6 ans le repas est offert
Prière de réserver
Se recommandent: M. et Mme J.-D. Storrer, chef de cuisine
021921 A

2^{me} SEMAINE
A PARIS, GENÈVE ET LAUSANNE,
1.000.000 DE «**BASKETS**» ONT COURU APPLAUDIR:
DFG présente
**LACHE-MOI
LES BASKETS!**
A MI-CHEMIN ENTRE
"A NOUS LES PETITES ANGLAISES"
ET "AMERICAN GRAFFITI"
Avec ROBERT CARRADINE, JENNIFER ASHLEY, MICHAEL MULLINS, LISA REEVES, BILL ADLER, MARYLIN J. TENSER, JOSEPH RUBEN, CAL NAYLOR
SCÉNARIO DE JOSEPH RUBEN, ROBERT ROSENTHAL, DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE: STEPHEN M. KATZ, MONTAGE: MICHAEL LLOYD, A CROWN INTERNATIONAL PICTURE RELEASE.
En même temps que Genève
EN 1^{re} VISION AU PALACE 14 h 30 - 16 h 45 - 18 h 45 - 20 h 45
DÈS 12 ANS
HORAIRE SPÉCIAL:
Tél. 25 56 66
023944 A

EXCURSIONS
FÊTE DES MÈRES
DIMANCHE 8 MAI
**LES RIVES DU LAC
DE ZOUG
ET DU LAC
DES 4-CANTONS**
avec repas de midi compris
Dép. 9 h, Fr. 51.— (AVS: 44.50)
COURSE SURPRISE
avec quatre-heures compris
Dép. 13h30, Fr. 34.— (AVS: 29.—)
WITTWER
CARS NEUCHÂTEL ☎ 25 82 82
019207 A

Un patronage de la
**Quinzaine
de
Neuchâtel**
JOE DASSIN
Pour la première fois
dans notre ville.
Unique gala
sous chapiteau multicolore
aux Jeunes-Rives
SAMEDI 21 MAI
Prix d'entrée:
De Fr. 15.— à Fr. 30.—
Il est prudent de réserver
ses billets auprès de:
HUG-MUSIQUE
Faubourg du Lac 4
2000 Neuchâtel
Organisateur
du spectacle:
Hockey-Club
Neuchâtel-Sports
021519 A

VIGNOBLE

FRIBOURG

Au tribunal de police de Boudry

Le kirsch, mais pas que pour la fondue...

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M^{me} Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier.

Lors d'un contrôle effectué par le laboratoire cantonal lors de l'arrivée à la Centrale laitière d'un camion du ramassage de lait, une «boille» contenait un lait non conforme aux prescriptions légales; autrement dit, la décoloration de ce lait survenait avant le délai-limite autorisé! Ce lait provenait d'une laiterie dirigée par M^{me} L. M., laiterie qui centralise la production de plusieurs agriculteurs. Cette détérioration du lait, sans entraîner de graves conséquences, peut avoir plusieurs origines, ainsi des récipients (fournis par la Centrale laitière en l'occurrence) mal lavés, une adjonction de lait datant de plus de 24 h, un mauvais refroidissement, etc... Dans le cas particulier, on n'a aucune précision à ce sujet et le tribunal rendra son jugement à huitaine.

J.-C. D. perdit la maîtrise de son véhicule et fut assez sérieusement blessé à un bras. Comme il transportait dans sa voiture les éléments nécessaires à la confection d'une fondue, le conducteur pensa qu'après tout le kirsch pouvait aussi servir de désinfectant et de remuant. Il en versa sur sa blessure et but le reste du flacon, soit environ trois décilitres! Lorsqu'on lui fit une prise

de sang peu après, celle-ci accusa un taux d'alcoolémie de 2‰, ainsi l'ivresse au volant s'ajoutait-elle à l'inculpation de perte de maîtrise. D. a déclaré qu'avant l'accident il n'avait consommé qu'une bière. L'affaire sera renvoyée pour preuves complémentaires et audition de témoins.

Les voitures de N. V. B. et de P. M. entrèrent en collision sur la route Pesoux-Colombier, à la hauteur de la bifurcation menant à Auvernier. C'est en tentant de dépasser par la droite que P. M. accrocha le véhicule qui le précédait. Les deux parties ont présenté des versions différentes de l'accident. Il est néanmoins établi que les deux automobilistes circulaient à une allure très modérée. Le jugement sera rendu à huitaine. B. C. est prévenu d'avoir acquis, recélé et mis en gage différents objets tels que quatre tapis d'Orient, des bijoux et même... une grenade explosive! Il sera renvoyé devant le tribunal correctionnel. Les jurés tirés au sort pour le jugement de cette affaire seront MM. Hermann Thalmann (Saint-Aubin) et Lucien Chollet (Corcelles) et l'audience aura lieu en juin.

DEUX THÈSES OPPOSÉES

Une autre affaire de collision a vu comparaître W. J. A. et A. D. C. Là encore, on se trouve devant deux thèses diamétralement opposées. La collision n'ayant pas eu de témoins, rien ne peut ni confirmer ni infirmer les thèses en présence. Le tribunal a donc estimé que la meilleure solution

était de renvoyer les deux adversaires dos à dos en mettant les frais à la charge de l'Etat. A. G. n'a pas retenu sur des salaires payés la part de l'AVS et il est poursuivi pour ne pas en avoir versé la contre-partie à la Ciscam. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'était pas fixé sur sa situation découlant d'un acte de défaut de bien. Il ne conteste nullement devoir la somme de 335 fr. qu'il règle séance tenante et la plainte est retirée.

J. G. a circulé au volant d'une voiture dont certaines pièces étaient défectueuses mais comme il avait pris préalablement contact pour la réparation et présenté son véhicule en état de marche quelques jours après, il sera exempté de toute peine, mais payera 25 fr. de frais.

Informations suisses

Les associations patronales réclament une pause sur le plan social

BERNE (ATS). — Le comité de l'Union centrale des associations patronales suisses, siégeant sous la présidence de M. Halm, de Dornach, a constaté après une discussion approfondie consacrée à l'évolution de la sécurité sociale en Suisse, que nos institutions d'assurance sociale ont besoin d'une pause pour être consolidées. Le financement des charges supplémentaires qui vont peser sur ces institutions ne peuvent être obtenus par la perception de nouveaux pourcentages sur les salaires aux frais des entreprises et des assurés, déclare un communiqué de l'Union centrale. Les employeurs s'opposent notamment au prélèvement de tels pourcentages sur les salaires pour l'assurance-maladie. Quant à la 9^{ème} révision de l'AVS, elle a été en principe acceptée. Par contre, le mécanisme d'adaptation des

rentes au renchérissement proposé est refusé. Si ce mécanisme d'adaptation prend comme critère l'évolution des salaires, il faut alors choisir les salaires nets et non les salaires bruts, lesquels ne peuvent plus servir de référence en raison des nombreuses déductions qu'ils subissent affirme l'Union centrale.

Par ailleurs, le comité a approuvé le «paquet fiscal» qui fera l'objet de la votation du 12 juin, ainsi que l'article relatif à l'harmonisation fiscale.

Quant au projet de loi fédérale sur la formation professionnelle, il a reçu un accueil favorable. Le comité demande que la loi prévoie expressément l'égalité entre cours d'introduction, qu'ils soient organisés au sein de l'entreprise ou à l'extérieur de celle-ci.

Davantage de suicides en période de crise

BERNE (ATS). — Quelque 1400 personnes se sont donné la mort l'an passé dans notre pays. Le nombre record de l'année précédente — 1429 suicides — a donc presque été atteint. Les spécialistes estiment que l'augmentation du nombre des suicides depuis 1974 est avant tout une conséquence de la récession: Les crises économiques accablent les hommes plus lourdement que tous les autres événements sociopolitiques. «La guerre est, à cet égard, moins néfaste», a indiqué, sur demande, un psychiatre.

Le bureau fédéral de statistique a provisoirement dénombré 1392 suicides en 1976. Le nombre définitif devrait toutefois, après examen des autres causes de décès, être supérieur.

Le taux de suicides des trois dernières années ne dépasse cependant pas la moyenne, de plusieurs années. On constate même que, dans le temps, les suicides étaient souvent plus nombreux. Ce n'est que durant la période de haute conjoncture des années soixante que l'on a enregistré un nombre relativement faible de suicides, à savoir 17 à 19 pour 100.000 personnes.

L'expérience démontre que les personnes particulièrement menacées par le suicide sont les jeunes en période de post-puberté, les femmes entre 40 et 55 ans, ainsi que les personnes âgées des deux sexes. L'institut de médecine sociale et préventive de l'université de Zurich a mené une enquête auprès de 367 jeunes gens d'une vingtaine d'années. Un tiers d'entre eux avaient déjà pensé sérieusement au suicide. Il s'agissait, le plus souvent, de jeunes filles. Un tiers des jeunes gens se donnent la mort en raison de chagrins d'amour ou de difficultés sexuelles. Pour un autre tiers, le facteur déterminant est le milieu, l'atmosphère familiale.

Au cours de la dernière décennie, de 1960 à 1970, la police de la ville de Zurich a enregistré

Fédération laitière du Jura: oui à la fusion vaudoise

ECHALLENS (ATS). — Oui à la fusion, à l'unanimité, c'est ce qu'a décidé, mercredi à Echallens, en assemblée extraordinaire, la Fédération laitière du Jura. Ainsi, après la laiterie agricole de Lausanne, la Fédération laitière du Léman et celle du Jura, il reste à la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise à faire connaître sa volonté (jeudi à Payerne) qui décidera en définitive du sort de la fusion des quatre fédérations.

Par ailleurs, les délégués présents ont adopté une résolution à l'adresse du Conseil fédéral dans laquelle ils constatent avec amertume et indignation que «les autorités n'ont pas donné suite aux revendications paysannes et jugent inacceptable le prétexte des caisses fédérales vides pour refuser à l'agriculture ce à quoi elle a droit (revenu équitable, notamment). Ils demandent une réglementation efficace, en particulier des importations de denrées fourragères».

Suisse orientale et centrale: 3^{ème} tempête de foehn en six mois

ZURICH (ATS). — Pour la troisième fois en six mois, une violente tempête de foehn s'est abattue mercredi sur la Suisse centrale et orientale où la température a atteint 23 à 25 degrés. L'institut suisse de météorologie a indiqué qu'à 13 heures, le vent atteignait une vitesse de 100 km/heure au Brunig. Pendant ce temps, il pleuvait à Genève où la température ne dépassait pas 13 degrés et même à Locarno où il faisait encore plus frais, 11 degrés.

438 tentatives de suicides de jeunes gens entre 12 et 25 ans. L'analyse a démontré une augmentation sensible chez les jeunes gens de 20 et 21 ans. Les tentatives de suicide sont nettement plus fréquentes durant les mois d'août et de septembre. Les personnes en détresse ou dépressives peuvent en tout temps (la nuit également) téléphoner à «la main tendue» et trouver ainsi un interlocuteur compréhensif. Cette organisation non officielle et interconfessionnelle aimerait aider tous les gens qui s'appellent — même en restant anonymes — à surmonter leur crise par leurs propres forces. Un unique numéro de téléphone — le 143 — est valable à Zurich, Berne, Bâle, Saint-Gall, Genève et au Tessin. La main tendue peut encore être atteinte aux numéros suivants: Valais: (027) 41 42 22, Lausanne: (021) 32 24 11, Lucerne: (041) 23 76 75, Winterthur: (052) 23 11 11, Aarau: (064) 22 88 88 et Grisons: (081) 52 13 77

Pour la répercussion des baisses de taux hypothécaires

BIENNE (ATS). — Le comité central de l'Union suisse des fiduciaires de l'immobilier (SVIT) recommande la répercussion sur les locataires des changements de taux hypothécaires. Après l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet d'une nouvelle baisse de 0,5 % de ces taux, il devrait être possible d'abaisser les loyers dans un certain nombre de cas. La «SVIT» recommande aux propriétaires de contrôler le montant des loyers et de porter le résultat de cette analyse à la connaissance des locataires.

De nombreux propriétaires n'ont jusqu'à présent que partiellement répercuté la baisse des taux hypothécaires, car celles-ci étaient souvent compensées par des hausses de charges. Dans certains cas, l'augmentation du taux hypothécaire ne s'est pas traduite par une hausse des loyers.

Jeunes PDC suisses: oui au paquet financier

GOLDAU (ATS). — Réuni récemment à Zurich, le comité des jeunes démocrates-chrétiens suisses a décidé de recommander l'acceptation des deux objets réunis dans le paquet financier qui seront soumis au peuple et au canton le 12 juin, malgré l'aspect associatif de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et ses conséquences conjoncturelles risquées.

Dans un communiqué, le comité relève que les jeunes PDC suisses ont en effet la conviction que la Confédération doit disposer de nouvelles ressources importantes afin qu'elle puisse rester efficace et développer l'état social. La TVA apportera les moyens nécessaires à cette politique et rééquilibrera le budget fédéral. Le rejet du paquet financier mènera à la destruction de l'Etat social, conclut le comité.

Ecole de recrues coupée du monde

BERNE (ATS). — Quatre batteries de l'école de recrues d'artillerie de Sion, stationnées au col du Simplon, sont coupées du monde depuis lundi. Des avalanches et des glissements de terrain ont interrompu les communications routières et téléphoniques partiellement depuis lundi et entièrement depuis mercredi matin. La troupe se porte bien et le ravitaillement est assuré en tout point, relève le département militaire fédéral.

Douze millions pour les services généraux de Marsens

Comment « vendre » au peuple un projet controversé ?

De notre correspondant :

Le Grand conseil fribourgeois, présidé par M. Henri Ballif, a accepté hier le projet de décret relatif à la construction de nouveaux services généraux pour les établissements hospitaliers de Marsens et d'Humilimont. La construction devrait coûter près de 12 millions. Personne n'en discute la nécessité. Mais une importante minorité, dans les rangs du PDC, a estimé que le projet n'est pas mûr et qu'il devrait être renvoyé au gouvernement.

Cet avis n'a pas été suivi, l'entrée en matière ayant été acquise par 80 voix contre 31 et deux abstentions. Au vote final, le projet fut accepté par 58 députés seulement, contre deux. Mais il y eut... 41 abstentions. Auparavant, M. Franz

Auderset (PDC) avait demandé: «Comment vendre au peuple un projet sur lequel le Grand conseil est partagé?» Question légitime et opportune: en vertu du référendum financier obligatoire, le peuple fribourgeois devra se prononcer, le 12 juin probablement, sur un objet controversé par les députés eux-mêmes. Ce brouillard n'est évidemment pas propice au si nécessaire raffermissement de la confiance populaire.

PAS CONVAINCANT

Après le crédit routier de 11,8 millions, accepté sans enthousiasme le 13 mars passé, celui de Marsens sera le deuxième de la législature du gouvernement «uni et résolu» élu en 1976. Lorsque le parti radical a provoqué l'avènement du référendum financier obligatoire, l'un de ses buts était de contraindre le gouvernement à ne présenter que des projets très bien préparés. Le moins qu'on puisse dire, du projet touchant les établissements psychiatriques de Marsens, c'est que sa qualité n'a pas convaincu tout le monde. L'opposition n'est pourtant pas venue du côté socialiste, même si la gauche a déploré le défaut de planification générale des constructions et l'esthétique discutabile du projet de services généraux.

Elle n'est évidemment pas venue du côté radical non plus, où l'on a soutenu le frère-directeur de la santé publique,

M. Hans Baechler. Le PAI et le PICS ont dit oui aussi. Les scrupules n'ont été nettement exprimés qu'au sein du PDC où les avis divergent d'ailleurs. MM. Othmar Schmutz et Henri Steinauer ont eu beau clamer leur souci d'éviter la répétition d'expériences cuisantes qui ne sont pourtant pas lointaines, et de ne pas se lancer dans une aventure que le peuple n'admettrait pas. Et M. Placide Meyer (PDC encore) a vainement fait valoir qu'il vaudrait mieux attendre quelques mois pour mettre le projet au net, plutôt que de courir le risque d'un refus populaire qui repousserait de plusieurs années une réalisation si nécessaire.

D'autres arguments ont prévalu (deux douzaines de députés, en tout, donneront leur avis). M. Auguste Barras (rad) estima que l'Etat ne pourra plus rien construire si chaque député se sent l'âme d'un membre du jury. Tout en reconnaissant les lacunes, d'autres opinèrent qu'il ne faut pas perdre la subvention fédérale de 500.000 fr. accordée pour favoriser la relance dans le bâtiment, offre qui ne serait plus valable plus tard. Cette subvention, ajoutée au crédit d'étude voté en 1973, fait que le crédit soumis au peuple sera de 11.075.000 francs. Une proposition socialiste consistant à réduire ce crédit d'un million de francs fut repoussée. Il est vrai qu'elle n'était basée que sur l'impression que des économies sont possibles (et les socialistes ne sont pas seuls à le prétendre). Encore une incertitude. Elle n'a pas empêché le parlement de lancer la pierre en l'air. Il ne reste qu'à espérer que personne ne la recevra sur la tête.

Michel GREMAUD

Domdidier: à propos de la manifestation de l'UPS

(c) Le Conseil communal de Domdidier a publié hier un communiqué dans lequel il déclare avoir appris par la presse l'organisation d'une manifestation de l'Union des producteurs suisses, le 8 mai prochain dans la localité. Cette manifestation est destinée à marquer la réprobation des paysans suisses face à la politique agricole pratiquée par le Conseil fédéral.

Soucieux de la sécurité des usagers de la nationale 1, le Conseil communal estime que le nombre de voitures convergent vers Domdidier ce jour-là risque de provoquer des difficultés, voire des embouteillages. Il rappelle aussi que plusieurs personnes ont trouvé la mort le week-end dernier sur le tronçon emprunté par cette artère sur le territoire communal. D'autre part, les possibilités de parcage étant insuffisantes, il souligne que la commune ne mettra aucune place à disposition de ce rassemblement. Enfin, n'ayant pas été consulté, le Conseil communal déclare se décharger de toute responsabilité sur les incidences possibles de cette manifestation.

GENÈVE

La police genevoise jubile

Un des bandits de la rue de Lausanne arrêté à Nice

Satisfaction sur toute la ligne, on s'en doute, dans les rangs de la police genevoise qui a appris mercredi matin l'arrestation, par sa consœur niçoise, d'un des bandits auteurs de la fusillade de la rue de Lausanne, le 22 février dernier.

Rappelons qu'au cours de cet échange les bandits ouvrirent le feu sur deux gendarmes, qui furent grièvement blessés, l'un d'eux échappant à la mort de justesse. Le bandit capturé sur la Riviera se nomme Carlo Grua, Italien, né en 1952.

Au moment où les inspecteurs l'ont intercepté, l'homme s'appuyait à s'envoler pour le Brésil, il lui aurait jouté d'une certaine sécurité. Pour un temps du moins.

On fait observer, à la police de Genève, que le criminel avait déjà failli être arrêté il y a une dizaine de jours à Amsterdam. Il ne s'en est fallu en effet que de cinq minutes qu'il ne tombe dans les mailles du filet tendu par Interpol, qui surveille activement tous les aéroports d'Europe et qui possédait naturellement le signalement du sinistre personnage.

Carlo Grua sous les verrous (il sera probablement extradé en Suisse pour y être jugé) ses deux complices courent encore. Ils sont identifiés et ils ont pour noms: Biaggio Campagnuolo et Luigi Chignoli. Des mandats internationaux sont décernés à leur endroit.

SUISSE ALÉMANIQUE

Condamnation d'une bande de cambrioleurs à Bâle

BÂLE (ATS). — La Cour correctionnelle du canton de Bâle a condamné les huit membres d'une bande de voleurs — cinq Yougoslaves, deux Bulgares et un Suisse, qui faisait office de recel — à des peines de six mois à trois ans d'emprisonnement. Une femme yougoslave, qui n'était qu'indirectement impliquée dans l'affaire, s'est vu infliger une amende de recel. Le ressortissant suisse a été condamné à douze mois de prison ferme pour recel répété, tandis que deux autres accusés écopaient de six à douze mois d'emprisonnement pour le même délit. Les quatre principaux auteurs ont été condamnés chacun à trois ans d'emprisonnement pour vol qualifié. Tous les étrangers, à l'exception d'un Bulgare, qui ne possède aucun papier — et la Yougoslave, ont été expulsés pour une durée de quinze ans.

150.000 FRANCS DE BUTIN

En treize séries de cambriolages, les quatre principaux auteurs ont amassé

un butin de 150.000 francs, et ont commis des dégâts pour près de 5000 francs. Après que la plupart des membres de la bande furent arrêtés en juin 1975, le Bulgare encore en liberté tenta de placer le butin en sécurité, mais il fut également arrêté en août. Il fut expulsé de Suisse par la police des étrangers avec la Yougoslave accusée de recel, et a été condamné par défaut. Il appartiendra aux autorités tutélaires de se prononcer dans le cas de l'autre Bulgare, qui ne possède pas de papiers.

LE TRIBUNAL EST MOINS SÉVÈRE QUE LE PROCUREUR

Le tribunal estima que ces délits pouvaient être punis d'emprisonnement, alors que le procureur demandait la réclusion pour les principaux accusés. Le tribunal a notamment tenu compte du fait que les accusés se sont trouvés brusquement dans notre société de consommation, alors qu'ils étaient confrontés auparavant à une réalité toute différente.

Le législatif de Corcelles-Cormondrèche a approuvé les comptes 1976

(sp) Lors de sa séance du 2 mai, le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche a renouvelé son bureau. A la présidence, M. Frédéric Weber (soc) succède à M. Claude Besanct. Le législatif a ensuite procédé à l'adoption des comptes 1976 de la commune, qui bouclent par un bénéfice de 108.000 francs. La récession économique n'a donc pas mis en péril l'équilibre budgétaire, en stabilisant simplement le revenu de l'impôt émanant des personnes physiques.

Puis, le Conseil général a pris connaissance d'un plan d'investissement proposé par l'exécutif durant la période administrative 1976-1980. Sans être exhaustif, l'inventaire se solde par une dépense totale de

2.100.000 fr. et comporte notamment, outre des locaux nécessaires à la protection civile, d'importants travaux d'infrastructure avenues de la Gare et Soguel.

Parmi les autres points de l'ordre du jour, mentionnons l'adoption d'un crédit de 1.260.000 fr. pour la construction de divers locaux destinés à la protection civile, sous le hangar que la Compagnie des transports en commun se propose de bâtir à Porcena. Cette solution, qui permet une utilisation maximale d'un terrain situé au cœur de la commune, a été jugée favorable. Sur le plan financier, seule une dépense de 300.000 fr. restera à la charge de la commune, après déduction des subventions fédérale et cantonale.

Inauguration d'un salon audio-visuel à Saint-Blaise

Le Studio 2072 a été inauguré lundi soir à Saint-Blaise par l'Institut coopératif de technologie audi-visuelle (ITAV). A cette occasion, un salon audio-visuel d'un nouveau style a été présenté au cours d'une conférence de presse.

ITAV a ouvert ce centre spécialisé pour répondre aux souhaits de nombreux dirigeants d'entreprises, d'associations et d'organismes. De plus, cet institut ayant étudié les techniques modernes de transmission d'information (l'audio-visuel) et les formes nouvelles d'animation de groupe utilisées dans le but de favoriser la communication humaine et de l'enrichir, il s'est aperçu qu'en plus d'un local agréable, les participants devaient disposer d'un bon matériel de présentation et de production de supports audio-visuels, ainsi que de l'assistance et des conseils de spécialistes en matière de techniques audio-visuelles.

A Saint-Blaise, ce lieu de rencontres est

conçu pour de multiples utilisations telles que salle de conférences, salle de projections, studio pour la production audiovisuelle. Sa surface est de 107 m², divisible par un système de cloisons amovibles qui permet d'adapter la salle soit aux nombres d'auditeurs, soit aux genres de réunions. Enfin, le studio est doté d'une régie image et son, et ITAV met également à disposition un matériel cinéma.

BÔLE

Au législatif

(c) En complément du compte-rendu de la séance du Conseil général de Bôle paru dans notre numéro d'hier, on peut ajouter que M. R. Nussbaum, directeur des travaux publics, répondait au porte-parole du groupe radical, M. W. Haag.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Nixon: « Je me suis abattu moi-même »

WASHINGTON (AP). — M. Richard Nixon a rompu mercredi soir son long silence sur le scandale du Watergate pour dire: «J'ai failli à mes amis, j'ai failli à mon pays, j'ai failli à notre système de gouvernement».

Dans son interview télévisée avec David Frost, l'ancien président a révélé qu'il avait envisagé de renoncer à sa charge en avril 1973, près de 15 mois avant d'être le premier président des Etats-Unis à donner sa démission, le 9 août 1974.

«Je me suis abattu moi-même. Je leur ai donné une épée, et ils l'ont enfoncée et l'ont retournée avec plaisir».

M. Nixon a affirmé qu'il n'avait pas été mêlé à l'effraction au siège du parti démocrate, au Watergate, le 17 juin 1972, et qu'il n'avait ni effectué ni approuvé les versements d'argent pour acheter le silence des auteurs du «cambriolage». C'est exactement ce qu'il

disait lorsqu'il tenta de sauver sa place à la Maison-Blanche, alors que, juste avant de démissionner, il était menacé d'une procédure de mise en accusation.

«Techniquement, je n'ai pas commis de crime, de délit passible de la mise en accusation (empêchement)», a-t-il dit. «Ça, c'est du juridisme, en ce qui concerne la manière dont cette affaire a été menée, cela a été un tel gâchis».

«J'ai fait tant de mauvais jugements, les pires étant des erreurs du cœur plutôt que de la tête».

M. Nixon a reconnu devant Frost: «J'ai dit certaines choses qui n'étaient pas vraies». C'était pour se défendre dans le feu des attaques politiques.

«Les gens ont pensé qu'il ne suffisait pas de reconnaître des fautes, bon. S'ils veulent que je me jette à terre et que je rampe sur le plancher, non. Jamais. Parce que je ne crois pas que je doive le faire».

L'agitation persiste en Cisjordanie

TEL-AVIV (AFP-Reuter). — Une très vive tension règne en Cisjordanie du nord (Samarie) après les violents incidents qui ont provoqué mardi la mort d'un adolescent de 16 ans et d'une femme de 55 ans, dans la bourgade de Quabatiya, à mi-chemin entre Naplouse et Djenin. Entre-temps, l'armée israélienne enquête sur les raisons pour lesquelles des militaires ont ouvert le feu. Les soldats qui ont tiré ont été arrêtés et sont actuellement interrogés.

De source arabe, on déclare que l'agitation a commencé il y a quelques jours. Les habitants de Quabatiya, un village habituellement calme, avaient appris que le mouvement israélien ultra-nationaliste du bloc de la foi (Gush Emunim) projetait d'installer une colonie non loin de là. Selon certaines rumeurs, des terres locales devaient également être expropriées.

Les autorités militaires israéliennes ont imposé le couvre-feu sur la casbah (vieille ville), de Naplouse à la suite de très violentes manifestations de lycéens mercredi matin.

A Djenin, Naplouse et Ramallah, les élèves ne se sont pas rendus à leurs cours mercredi. Des manifestations ont aussi eu lieu à Ramallah.

Le commandement militaire a annoncé d'autre part l'arrestation de 66 Arabes qui appartenaient à huit cellules terroristes disséminées sur le territoire cisjordanien.

DES «MIG» POUR LA SYRIE

L'Union soviétique a livré des « Mig 21 » à la Syrie pour la première fois depuis près d'un an, apprend-on dans les services de renseignement américains. Les livraisons auraient eu lieu juste avant la visite à Moscou du président Assad le mois dernier.

De son côté, le chancelier autrichien Kreisky est arrivé mercredi à Damas pour une visite officielle de deux jours. Il se rendra ensuite au Caire pour s'y entretenir avec le président Sadate.

Les Etats-Unis ne s'opposent plus à l'admission du Viet-nam à l'ONU

PARIS (AP). — Les Etats-Unis ont décidé de ne plus s'opposer à l'admission du Viet-nam aux Nations unies, a annoncé mercredi un communiqué commun publié à Paris par les Etats-Unis et le Viet-nam au terme de deux journées de négociations.

Ce communiqué, lu à la presse par M. Phan-hien, ministre adjoint des affaires étrangères du Viet-nam, conclut la première phase des négociations américano-vietnamiennes de Paris pour le rétablissement de relations diplomatiques entre Hanoï et Washington. La délégation américaine était dirigée par M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint.

SEPT HEURES

Les deux délégations reprendront leurs négociations à Paris d'ici à deux semaines «pour rechercher une normalisation rapide des relations entre les deux pays», précise le communiqué.

MM. Hien et Holbrooke ont conféré au total pendant sept heures, mardi et mercredi, à l'ambassade du Viet-nam à Paris, au sujet des «questions laissées par la guerre». La délégation américaine a déclaré qu'elle «appréciait» les efforts vietnamiens pour retrouver les corps des Américains disparus pendant la guerre. Le gouvernement d'Hanoï s'engage à intensifier ces efforts et à fournir des renseignements supplémentaires aux Etats-Unis sur les soldats disparus, ajoute le communiqué.

M. Hien, poursuit le document, a pressé les Etats-Unis d'apporter une contribution à la réparation des dommages de

guerre subis par le Viet-nam et de «lever immédiatement l'embargo commercial américain» contre le Viet-nam.

L'AVIS DE KISSINGER

De son côté l'ancien secrétaire d'Etat M. Kissinger, qui parlait devant la Chambre de commerce américaine, a affirmé, mardi, qu'il était «absolument absurde» de la part du Viet-nam que de prétendre avoir droit à une aide économique des Etats-Unis, sur la base des accords de Paris de 1973.

Il a accusé Hanoï d'avoir «transgressé toutes les dispositions» des accords de Paris par la conquête armée du Viet-nam du Sud il y a deux ans.

UNE LETTRE

Hanoï réclame une aide américaine sur la base d'une lettre en date de février

1973, dans laquelle le président Nixon promettait aux Vietnamiens une aide américaine de reconstruction d'un montant de 3,25 milliards de dollars.

Cette lettre fut expédiée une dizaine de jours après la signature des accords de Paris. M. Kissinger, qui était à l'époque le conseiller du président Nixon pour les affaires de sécurité nationale, a affirmé que la lettre ne faisait pas partie des accords.

Selon lui, il a été clairement exposé aux Vietnamiens que l'aide des Etats-Unis serait accordée conformément aux processus constitutionnel américain et à condition que le Viet-nam respecte les accords.

Le président Carter, en ce qui le concerne, a exclu des réparations au Viet-nam, mais a dit que l'établissement de relations normales d'assistance était possible.



MM. Hien, à gauche, et Holbrooke, respectivement chefs de la délégation vietnamienne et américaine. (Téléphoto AP)

Vance et les négociations avec Moscou

WASHINGTON (AP). — M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a déclaré mercredi à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il allait reprendre ses négociations avec l'Union soviétique sur les armes nucléaires sans qu'aucune des deux parties n'ait soumis de nouvelles propositions.

«Personne n'a changé de position pour le moment», a-t-il dit en révélant que depuis un mois, les contacts américano-soviétiques avaient été intensifiés.

Cependant, a ajouté le secrétaire d'Etat, «il est toujours possible que quelque chose de constructif sorte» de la rencontre, prévue à Genève le 18 mai prochain avec M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères.

A propos du Proche-Orient, M. Vance a dit que les Etats-Unis présenteront dans quelques mois «une solution juste et équitable».

M. Vance compte s'employer à rechercher «un terrain commun» entre les parties mais ce sont celles-ci qui devront elles-mêmes trouver une solution acceptable.

Le secrétaire d'Etat estime toujours «très important» que la conférence de Genève se réunisse à nouveau à l'automne 1977, mais à condition seulement que les préparatifs adéquats aient été effectués.

A propos de Cuba, le chef de la diplomatie américaine a indiqué que de nouvelles discussions sur des points divers sont prévues, maintenant qu'un accord sur les droits de pêche a été conclu.

Afrique australe: les Etats-Unis sont «définitivement opposés» à l'apartheid. Le vice-président américain, M. Mondale, devrait, lorsqu'il rencontrera à Vienne le 14 mai le premier ministre sud-africain, M. Vorster, évoquer cette question ainsi que celles relatives à la Rhodésie et à la Namibie (Sud-Ouest africain). Une nouvelle initiative anglo-américaine sur le problème rhodésien sera lancée dans quelques jours.

Droits de l'homme: cette question «est absolument au centre de notre diplomatie et on doit continuer à la pousser en avant».

Chine: la normalisation des relations

est «un problème difficile», mais la question sera étudiée lors de son séjour à Pékin, vers la fin de l'année.

Sommet de Londres: cette réunion, à laquelle prendront part les chefs d'Etat et de gouvernement de sept pays industrialisés du monde occidental, traitera surtout de questions économiques et énergétiques.

On y recherchera, a dit M. Vance, à accroître les ressources du Fonds monétaire international et à résister aux tendances protectionnistes.

A propos de l'énergie, l'objectif final serait d'empêcher que la technologie nucléaire serve pour des objectifs militaires.

Elisabeth II en appelle à l'unité

LONDRES (REUTER). — S'adressant aux Chambres du parlement réunies au palais de Westminster, pour l'ouverture des célébrations marquant la vingt-cinquième année de son couronnement la reine Elisabeth II a lancé un appel aux Ecosais et aux Gallois pour qu'ils sauvegardent l'unité du royaume.

«Parmi mes ancêtres, a-t-elle dit, je compte des rois et des reines d'Angleterre et d'Ecosse, et des princes de Galles, de sorte que je puis aisément comprendre ces aspirations. Mais je ne saurais oublier que j'ai été couronnée reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Cependant, les résultats partiels des élections municipales d'Ecosse indiquent que les partisans de l'indépendance totale ont progressé au détriment du parti travailliste qui subit un nouvel échec électoral.

Glasgow, plus grande ville d'Ecosse, voit le parti travailliste perdre la majorité absolue. La capitale, Edimbourg, où aucun parti n'avait la majorité, sera dirigée par les conservateurs.

Essence plus chère en France

PARIS (AP). — La hausse de six centimes par litre pour le super carburant, de cinq centimes pour l'essence ordinaire et de quatre centimes pour le gas-oil, interviendra le 1^{er} juin 1977 indique la lettre rectificative au projet de loi de finances pour 1977 présentée, mercredi matin, par M. Raymond Barre et adoptée par le conseil des ministres français.

M. Barre, premier ministre et ministre de l'économie et des finances, a d'autre part révélé dans une communication sur la préparation du budget pour 1978, devant le conseil des ministres, que la progression des dépenses par rapport à 1977 restera en deçà de 11,5%. Leur montant sera donc de l'ordre de 394 milliards de fr.

Un sondage

PARIS (AFP). — Si des élections législatives avaient lieu actuellement en France, la gauche l'emporterait avec 56% des suffrages contre 44% à la majorité, selon un sondage publié mercredi par le journal parisien «L'Aurore» (droite radicale).

Trente-deux pour cent des personnes qui manifestent l'intention de voter pour un candidat de l'opposition déclarent qu'elles ne sont pas de gauche, mais qu'elles sont «mécontentes de la politique du pouvoir actuel», 34% se déclarent de gauche.

Après les événements de Zouerate

EL AYOUNE (AP). — La colonne du Front Polisario qui a attaqué, dans la nuit de samedi à dimanche, la ville minière mauritanienne de Zouerate, faisant trois morts et enlevant six otages français, se trouve actuellement «bloquée» à l'intérieur de la zone marocaine par des forces maroco-mauritaniennes, déclarait-on, mercredi, de source bien informée à El Ayoune, capitale de l'ex-Sahara espagnol.

Voulant apparemment éviter la piste principale qui mène de Zouerate à Tindouf (Algérie), sur une distance de plus de 800 km, la colonne, composée d'une soixantaine de véhicules et de

quelque 500 hommes, a dévié vers le nord-ouest, où le relief semble offrir de meilleures possibilités de camouflage, et s'est ainsi trouvée à l'intérieur de la zone marocaine, à 140 km environ de Zouerate, déclarait-on.

On ajoute que la colonne du Polisario a été accrochée par l'armée mauritanienne immédiatement après l'attaque contre les quartiers européens de Zouerate et que les combats se seraient poursuivis toute la journée de lundi.

Actuellement, dit-on, les forces du Polisario se trouvent encerclées de part et d'autre de la frontière maroco-mauritanienne par des unités des deux pays.

SUITE Addis-Abeba

A Addis-Abeba mercredi, a déclaré le diplomate, des dizaines de parents se sont rassemblés devant les hôpitaux où les morts avaient été transportés pour identification et préparatifs aux obsèques. Ces obsèques ont eu lieu dans toute la ville, mais, a-t-il ajouté, aucun incident grave n'a été signalé.

Le correspondant a déclaré que plus de 100.000 personnes avaient assisté, mardi, à un rassemblement sur la place de la Révolution, dans le centre de la ville, avant le départ pour Moscou du lieutenant-colonel Mengistur Hailé Mariam, président du comité gouvernemental militaire. Mengistur est arrivé mercredi matin à Moscou en visite officielle.

Le couvre-feu, de minuit à cinq heures du matin, reste en vigueur, tandis que l'armée patrouille dans les rues.

«La situation est toujours tendue, mais le calme est revenu dans la ville, après un week-end d'émeutes.»



Mme Haristoy, la femme d'un des Français enlevés par le Front Polisario, interviewée à son arrivée à Paris. (Téléphoto AP)

Sacrifices rituels au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (AP). — La police de la ville de Salvador, la plus importante agglomération de l'Etat de Bahia, au Brésil, a confirmé que des membres d'une secte religieuse appelée «L'Assemblée universelle de l'Eglise des Saints» ont probablement assassiné huit enfants âgés de sept mois à dix ans parce que Dieu leur en avait donné l'ordre.

Vingt-et-un membres de cette secte sont détenus à la suite de ces meurtres.

Les enfants, qui appartiennent tous aux adeptes du culte, auraient

été noyés au large d'une plage située à proximité de la ville.

Les membres de cette secte, fondée par José Maurino Carvalho, sont de pauvres fermiers illettrés.

Salvador est le centre brésilien du culte vaoudou, connu pour ses sacrifices rituels. Cependant «L'Assemblée universelle de l'Eglise des Saints» ne semble pas avoir de liens avec le culte vaoudou. Les membres de la secte prétendent que Dieu a ordonné la mort de ces enfants pour qu'ils ne deviennent pas des délinquants à l'avenir.

Extrémistes allemands: des ramifications en Suisse

BONN (DPA-AP). — Selon une communication du ministère allemand de l'intérieur, les terroristes du groupe de Siegfried Haag, avocat emprisonné pour ses implications dans l'affaire de l'assassinat du procureur Buback, disposent ou se préparent à organiser un quartier en Suisse. C'est ce qui ressortirait d'un rapport établi à la suite de l'arrestation mardi des terroristes Verena Becker et Gunter Sonnenberg. Selon la même source, les nombreux passeports trouvés lors de ces arrestations proviennent de vols commis en Autriche et à Hambourg. Parmi les documents saisis se trouve une autorisation

d'achat de 24 pistolets émanant de source autrichienne. La police a également saisi une somme d'argent de 2000 marks et des chèques provenant de Suisse pour une valeur de 11.000 francs.

De même source, on précise encore que la police suisse dispose d'indices selon lesquels les deux terroristes arrêtés ont logé à plusieurs reprises sous de fausses identités dans des hôtels de Zurich entre le 14 mars et le 27 avril. Une notice concernant un tea-room de Cologne d'où l'on peut facilement observer la filiale de la Dresdner Bank, où une agression à main armée a été commise récemment, a

également été trouvée parmi les papiers sur les deux personnes arrêtées.

ÉTAT D'ALERTE

Cependant, la police a été mise en état d'alerte après la capture mardi de Sonnenberg, l'un des principaux suspects de l'assassinat du procureur fédéral Buback, et de Verena Becker, qui avait été relâchée de prison en échange de M. Peter Lorenz, chef de l'opposition de Berlin-Ouest.

Les autorités espèrent mettre la main sur Christian Klar, 24 ans, qui serait également impliqué dans le meurtre de M. Buback.

Sonnenberg, qui a été blessé d'une balle à la tête lors de la fusillade avec la police à Singen près du lac de Constance, est toujours dans un état critique. Quant à Verena Becker, elle a été transférée à Stuttgart où elle sera interrogée et soignée pour sa blessure à la jambe.

Un ancien professeur de Klar aurait reconnu le jeune homme qui se déplaçait à moto dans la ville de Mannheim. Le véhicule a pu être retrouvé ainsi qu'une voiture qui était conduite par un autre suspect.

Le bureau fédéral de Wiesbaden a confirmé que la mitrailleuse trouvée sur Sonnenberg avait servi pour l'attentat contre le procureur fédéral.



La mitrailleuse saisie sur Sonnenberg lors de son arrestation. (Téléphoto AP)

Affaire Schlumpf: usines occupées

ROUBAIX (AFP). — Les ateliers et bureaux des deux usines des tissages «Defrenne» de Roubaix et Leers (Nord), deux entreprises appartenant au groupe Schlumpf sont occupés depuis mercredi matin.

Cette action, qui se déroule sans incident, a été décidée, indique le responsable CFDT de l'entreprise, à la suite des propositions faites par le tribunal de commerce et les acheteurs mardi au personnel qui les a jugées inacceptables.

Selon ce responsable, les établissements Prouvost Bernard (tissage), et Declercq (apprêteur), ne reprenaient que 130 des 300 salariés des deux usines Def-

renne. «Il s'agit d'une solution partielle que nous ne pouvons accepter a-t-il précisé, tout comme celle proposée lundi aux travailleurs de l'usine Gluck à Mulhouse et qu'ils ont finalement rejetée».

Les établissements Defrenne n'étaient, depuis le 5 avril dernier, occupés que la nuit et le week-end afin, disent les grévistes d'éviter le démantèlement des stocks», la production qui était, du fait de ce mouvement, devenue très faible est maintenant totalement interrompue.

Le 23 avril, les représentants du syndicat CFDT textile de Roubaix-Tourcoing avaient annoncé la constitution d'un «trésor de guerre».

Un nouveau document des signataires de la «Charte 77»

PRAGUE (AFP). — Les signataires de la «Charte 77» ont adressé un nouveau document aux autorités tchécoslovaques dans lequel ils proposent un ensemble de sept mesures pour mettre un terme «rationnellement et constitutionnellement aux tensions inutiles se manifestant dans le domaine des droits civiques et de l'usage des libertés démocratiques», apprend-on à Prague de source proche de la «Charte».

Ce nouveau texte, intitulé «Document numéro dix» et signé par M. Jiri Hajek — seul porte-parole en exercice de la «Charte 77» — dresse un bilan des événements des quatre mois écoulés depuis la publication du manifeste, et propose un dialogue sur les bases suivantes:

— L'arrêt des «campagnes indignes» contre la «Charte 77» et l'annulation de toutes les mesures illégales prises contre les signataires; — la réédition en nombre suffisant du numéro du journal officiel contenant les deux pactes internationaux sur les droits de l'homme; — le respect du droit de pétition, tel qu'il est prévu par la constitution; — une mise à jour des codes pénal, civil et du travail «pour que la légalité tchécoslovaque soit en conformité avec les pactes internationaux sur les droits de l'homme»; — une discussion ouverte entre citoyens, signataires de la «Charte» ou non, et représentants de l'Etat et non plus avec les organes de la sécurité d'Etat; — un droit de regard du comité international des droits de l'homme sur les violations éventuelles des deux

pactes; — la mise en cause de ceux qui abusent de leurs fonctions au sein des organes d'Etat, de la sécurité ou dans la presse «pour (...) menacer psychologiquement et dans leur existence des citoyens défendant des vues parfaitement compatibles avec la constitution et les lois de la République».

Après avoir rappelé les mesures déclenchées contre les signataires et la «mise hors la loi» de certains d'entre eux, M. Hajek affirme: «Durant ses quatre mois d'existence, la «Charte 77» a connu une épreuve difficile, mais elle n'a pas été vaincue. Tous ses arguments ont survécu à la canonnade de calomnies, malgré les représailles. Un seul des signataires a retiré sa signature pour être remplacé par des centaines d'autres».

des familles et des personnes âgées, l'effort fait pour la justice, les affaires étrangères, la culture, la jeunesse et les sports, l'environnement, ainsi que l'augmentation de la dotation du fonds d'équipement des collectivités locales.

Par ailleurs, les éboueurs de Paris reprendront le travail ce matin après 14 jours de grève. Cette décision a été prise mercredi par un vote unanime à main levée de plus de 1500 employés du service de nettoyage.

La grève en Ulster

BELFAST (Irlande du Nord) (AP). — Des heurts ont opposé mercredi pendant trois heures, à Belfast, des militaires britanniques et la police à des activistes protestants, qui ont intensifié leur campagne en vue de paralyser l'Irlande du Nord.

Des centaines d'hommes appartenant à l'Association de défense de l'Ulster (UDA), la plus importante des milices protestantes, se sont emparés de plusieurs dizaines de camions, avec lesquels ils ont tenté de barrer des rues, tandis que la grève, que les protestants, à l'appel du pasteur Ian Paisley, ont déclenché lundi à minuit, en vue d'obtenir des mesures contre l'IRA catholique et le rétablissement du parlement provincial, semblait prendre de l'extension.

Les militaires britanniques étaient plus nombreux dans les rues mercredi que la veille, apparemment en réponse aux responsables d'entreprises qui ont demandé une protection contre les intimidations.

Les Britanniques ont envoyé mardi 600 hommes en renfort dans la province.

Il s'est ainsi approuvé un accord conclu par leurs délégués syndicaux et la municipalité, prévoyant une augmentation mensuelle d'environ 90 fr. français.

Enfin, la rencontre entre le président Giscard d'Estaing et le président Carter qui doit avoir lieu en marge du sommet économique, qui se tiendra au cours des prochains jours à Londres, est prévue pour lundi matin. Ce sera la première fois que le président français rencontrera le nouveau chef de l'exécutif américain en tête-à-tête.

UN FAIT PAR JOUR L'Asie communiste et la drogue

Le correspondant de l'agence U.P.I. à Bangkok signalait récemment que le Bureau international des narcotiques commençait à s'inquiéter sérieusement sur la participation de plus en plus importante des communistes d'Asie dans le marché de la drogue.

Il semble que la Corée du Nord, la Chine, le Laos et les 12.000 rebelles du parti communiste de Birmanie soient tous, de près ou de loin, partie prenante dans le trafic qui amène la drogue de la région du «triangle d'or» aux rues d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

C'est un problème si délicat que même les agents européens et asiatiques qui osent parler ouvertement des réseaux de la drogue refusent toute demande d'enquête officielle sur ce sujet. Mais certaines sources du Bureau international des narcotiques, à Bangkok et ailleurs, ont pu établir un bilan partiel de la participation officielle communiste dans le trafic de l'héroïne et de l'opium.

Ainsi, au Laos, un stock de 30 tonnes d'opium à peu près a été constitué dans d'anciens entrepôts ayant abrité l'Agence U. S. pour le développement international (USAID) à Vientiane. Les grilles d'accès à ce qui fut un centre américain sont gardées, et portent des écriteaux disant qu'il s'agit du bureau du premier ministre.

Des agents du parti communiste de Birmanie cultivent le pavot, raffinent l'héroïne et fournissent des armes aux hommes pour convoier l'opium et l'héroïne.

L'ambassadeur de la Corée du Nord, et d'autres agents de propagande nord-coréens auraient constitué des stocks d'opium, de morphine et d'héroïne en provenance du «triangle d'or», qu'ils destineraient à leur propre réseau de distribution.

On sait que les Nord-Coréens utilisent parfois la valise diplomatique et les bagages de leurs diplomates pour passer la drogue en Europe. D'après certains agents de renseignements, Moscou servait naguère de centre de distribution pour les Nord-Coréens, mais les Russes ont tenté d'y mettre fin lorsqu'ils l'ont appris.

Le gouvernement communiste du Laos a autorisé la culture de l'opium par les tribus de montagnards. Officiellement, ils sont obligés de vendre l'opium au gouvernement, mais dans la majeure partie du pays, il n'existe aucun moyen efficace de faire appliquer cette loi.

Selon un diplomate asiatique, le démantèlement de la filière européenne semblera un jeu d'enfant en regard de ce qu'il faudra faire pour mettre un terme à la filière communiste dans le trafic international de l'héroïne. I. P. S.